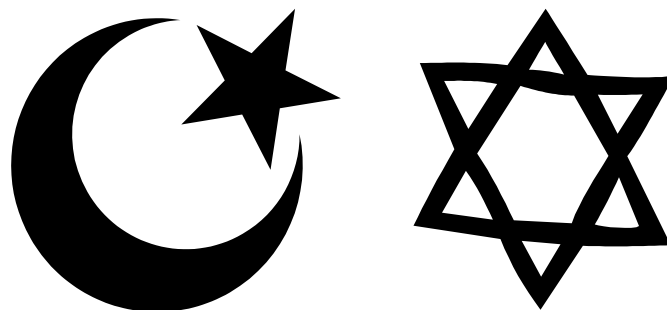




**Magistère de sciences sociales**  
**Sous la direction de Dominique Desjeux**  
**Année 2003/2004**

# **Les signes religieux comme analyseurs des normes sociales du public et du privé**

**“Les signes religieux chez les actifs de  
religion juive et musulmane”**



**Groupe 4, 1<sup>ère</sup> année de magistère**

**Tuteur : Daphné MARNAT**

**Constance LATOURTE**

**Eric NGUYEN**

**Kirija SUNTHERASWARAN**

# SOMMAIRE

SOMMAIRE	2
INTRODUCTION	6
PRESENTATION DU CONTEXTE DE L'ENQUETE	6
DEFINITION ET EVOLUTION DU SUJET	6
DEROULEMENT DU TERRAIN	7
<b>PROFIL DE LA POPULATION ETUDIEE</b>	<b>7</b>
<b>METHODE APPLIQUEE</b>	<b>7</b>
PROBLEMATIQUE ET PRINCIPAUX THEMES ABORDES	8
<b><u>I LES SIGNES RELIGIEUX DECRITS PAR LES ACTIFS DE RELIGIONS JUIVE ET MUSULMANE</u></b>	<b>10</b>
I.1 TYPOLOGIE DES SIGNES RELIGIEUX	10
<b>I.1.1 LES SIGNES TRANSPORTES</b>	<b>10</b>
<b>a. Les signes qui se portent sur la tête</b>	<b>11</b>
<b>b. Les objets qui se portent autour du cou</b>	<b>19</b>
<b>c. Les vêtements</b>	<b>23</b>
<b>I.1.2 LES SIGNES CANTONNES AU FOYER REVELENT LA DIMENSION SACREE DE L'ESPACE PRIVE</b>	<b>25</b>
<b>a. Les signes religieux qui décorent le foyer</b>	<b>25</b>
<b>b. Les signes servant à des rituels ayant lieu dans la maison</b>	<b>30</b>
I.2 L'ITINERAIRE DES SIGNES RELIGIEUX	35
<b>I.2.1 ACQUISITION</b>	<b>35</b>
<b>a. Cadeau</b>	<b>35</b>
<b>b. Achat</b>	<b>37</b>
<b>c. Les critères de choix</b>	<b>39</b>
<b>d. Héritage</b>	<b>40</b>
<b>I.2.2 LE RANGEMENT</b>	<b>41</b>
<b>a. Dans des endroits en vue</b>	<b>42</b>

b. Dans des endroits cachés	42
<b>I.2.3 LE DEGRE D'ATTACHEMENT</b>	<b>44</b>
<b>I.2.4 L'ABANDON</b>	<b>45</b>
a. L'usure	45
b. La perte	45
c. La désutilité	45
d. Le jeter à la poubelle?	45
<b>I.3 LA DIMENSION SACREE DES OBJETS ET DES LIEUX</b>	<b>46</b>
<b>I.3.1 LA DISTINCTION ENTRE ESPACES SACRES ET ESPACES PROFANES.</b>	<b>47</b>
a. Définition du sacré	47
b. La frontière entre espaces sacrés et espaces profanes	48
c. Une distinction différenciée selon les individus et leurs croyances	49
<b>I.3.2 ORIGINES DES REPRESENTATIONS DE LA SACRALITE</b>	<b>49</b>
a. Les représentations du sacré comme fruit de la culture d'une société	50
b. Le cas des objets sacrés : symboles et utilisations religieuses	51
<b>I.3.3 LES PROBLEMES LIES AU PORT D'OBJETS SACRES DANS DES LIEUX PROFANES</b>	<b>52</b>
a. Les signes religieux donnent une dimension religieuse à certains lieux	52
b. Présence des signes religieux "transportés" dans des espaces destinés à rester profanes	53
<b><u>II LA RELIGION UN ESPACE DELIMITE PAR DES NORMES (FAMILIALES, DU GROUPE RELIGIEUX ET DE L'ESPACE LAÏC)</u></b>	<b><u>56</u></b>
<b>II.1 DEFINITION DES NORMES OBSERVEES</b>	<b>56</b>
<b>II.1.1 DEFINITION DE NOTIONS RELIGIEUSES</b>	<b>57</b>
a. Les fondamentaux	57
b. La foi et la foi d'autrui	57
c. Les croyances	59
d. Les personnages liés à la religion : le Rabbin, le Mollah et le Marabout	59
e. Les traditions religieuses	60
<b>II.1.2 LES INTERDITS ET LES OBLIGATIONS</b>	<b>61</b>
a. Sur ce que l'on incorpore	61
b. Sur ce que l'on regarde	64
c. Sur le rapport au corps	65
d. Sur le rapport à autrui	66
	3

II.2	L'APPRENTISSAGE DES NORMES : PROCESSUS DE SOCIALISATION	67
II.2.1	ACCES A LA RELIGION	67
a.	Par filiation	67
b.	Par conversion	68
II.2.2	L'EDUCATION RELIGIEUSE	68
a.	Au niveau interne : éducation de la famille, la famille et la religion, pratiquant dans la famille	69
b.	Au niveau externe : l'école religieuse, l'étude personnelle de la religion	70
II.3	APPLICATION ET TRANSGRESSION DES NORMES : « LES CARRIERES DEVIANTES »	72
II.3.1	DEGRE DE RESPECT DE LA PRATIQUE	73
a.	La contrainte et la pratique religieuse	73
b.	Le plus pratiquant dans la famille	76
c.	Le moins pratiquant dans la famille (les enfants)	76
II.3.2	PRATIQUES RELIGIEUSES RYTHMANT LA VIE DES PRATIQUANTS	77
a.	Pratiques quotidiennes	77
b.	Pratiques hebdomadaires	80
c.	Pratiques occasionnelles : les fêtes annuelles	82
d.	Fête marquant le cycle de vie : la bar-mitsva	87
e.	Lieu de culte	88
II.3.3	LES SANCTIONS	90
a.	D'ordre divin	91
b.	D'ordre social	91
 <u>III LE PUBLIC : UN ESPACE OU LES SIGNES RELIGIEUX SONT DIFFICILEMEENT MOBILISABLE</u>		 94
III.1	LE CAS DE LA FRANCE	94
III.1.1	LA CONTRAINTE DE L'ESPACE PROFESSIONNELLE	94
a.	La contrainte du temps de travail incompatible avec la pratique religieuse	94
b.	La religion, l'emploi et l'environnement	96
c.	la relation avec les collègues	97
III.1.2	LA CONTRAINTE DE L'ESPACE JURIDIQUE	99
a.	Représentations sur l'espace laïc	100
b.	Religions différentes de la « religion Française »	101
		4

<b>c. L’immigration de la population Musulmane</b>	<b>102</b>
III.2 REPRESENTATION AUTOUR DES SIGNES RELIGIEUX	103
<b>III.2.1 LA CONCEPTION DE LA RELIGION</b>	<b>103</b>
<b>a. La religion est avant tout adaptable</b>	<b>103</b>
<b>b. la religion est aussi un lien social</b>	<b>106</b>
<b>c. la religion émet de l’inquiétude</b>	<b>108</b>
<b>d. perception de l’autre de religion différente par rapport à ses signes religieux</b>	<b>110</b>
<b>e. perceptions de l’autre de même religion par rapport à ses signes religieux</b>	<b>114</b>
<b>f. perception de soi par rapport aux signes traditionnels et non plus religieux</b>	<b>115</b>
<b>III.2.2. LES SIGNES RELIGIEUX EN TANT QUE MARQUEURS IDENTITAIRES</b>	<b>117</b>
<b>a. Représentation des autres religions</b>	<b>117</b>
<b>b. l’identité ethnique et identité religieuse</b>	<b>119</b>
III.3 ANALYSE : L’IDENTITE COLLECTIVE	121
<b>III.3.1 LA QUESTION DE L’IDENTITE FRANÇAISE ET DE L’IDENTITE ETHNIQUE</b>	<b>122</b>
<b>III.3.2 LES SIGNES RELIGIEUX : SIGNES D’UNE IDENTITE COLLECTIVE DIFFERENTE DE L’IDENTITE NATIONALE</b>	<b>124</b>
<b>III.3.3 LES SIGNES RELIGIEUX : MARQUEURS DES PROBLEMES D’INTEGRATION ET DE DIFFERENCIATION.</b>	<b>126</b>
<b>III.3.4 LES SIGNES RELIGIEUX : SIGNES CULTURELS EXPORTABLES</b>	<b>129</b>
<b>CONCLUSION GENERALE</b>	<b>133</b>
LES SIGNES RELIGIEUX COMME DEMARQUEUR DU SACRE ET DU PROFANE	133
LES SIGNES RELIGIEUX INSCRITS DANS UN SYSTEME DE NORMES INTERIORISE, APPLIQUE ET DEVIE	134
LES SIGNES RELIGIEUX COMME REFERENTS SYMBOLIQUES D’UN LANGAGE SILENCIEUX	134
<b>ANNEXES</b>	<b>137</b>
BIBLIOGRAPHIE	137
GUIDE D’ENTRETIEN	139

# INTRODUCTION

## Présentation du contexte de l'enquête

**Cette enquête a été réalisée par trois étudiants du magistère de sciences sociales de l'université René Descartes-Paris V dirigé par Dominique Desjeux. Le thème général de l'enquête est « les signes religieux comme analyseur des normes sociales du public et du privé ». Proposé à l'automne 2003, cette étude s'est faite en parallèle avec des débats virulents en France concernant notamment la laïcité et le port du voile à l'école.**

## Définition et évolution du sujet

**Face au thème proposé, le premier travail a été de définir la population ciblée, et par là le sujet de notre étude. Nous sommes partis de l'hypothèse que le milieu professionnel était un espace où se rencontrent et cohabitait des acteurs de religions différentes. Si la question de la place des signes religieux à l'école ou dans les espaces publics fait aujourd'hui largement débat, nous voulions nous pencher sur la place donnée aux signes religieux dans l'espace professionnel. C'est pourquoi nous avons décidé de n'interviewer que des actifs. Notre choix s'est également porté sur les individus de religion juive et musulmane.**

**Néanmoins, dès le début de notre travail de terrain, nous avons pu faire le constat que le religieux était peu présent dans la sphère professionnelle. Les interrogations suivantes se sont donc posées à nous. Dans quel(s) espace(s) se trouve le religieux ? Pourquoi est-il quasiment absent de la sphère professionnelle ?**

**D'autre part, nous orientons notre étude sur les signes musulmans et juifs, et notamment sur le voile et la kippa. Mais les personnes interrogées ont commencé à décrire une multitude d'autres objets qu'ils considéraient comme étant des signes religieux. Nous avons donc choisi de déplacer notre objet d'étude non seulement sur l'ensemble des signes religieux utilisés chez les personnes de confession juive et**

musulmane et sur l'utilisation de ces objets dans trois sphères : domestique, professionnelle et publique.

Notre question principale concernait donc les espaces dans lesquels s'insèrent les signes religieux. Existe-t-il un lien entre la norme religieuse des espaces (professionnel, public et privé) et les signes religieux ?

Déroulement du terrain

### **Profil de la population étudiée**

La population étudiée se compose d'actifs de religions juive ou musulmane. Six personnes de religion juive et six personnes de religion musulmane ont été interrogées. Cinq étaient des hommes et sept des femmes. Il s'agissait principalement de personnes ayant entre vingt et trente ans. Toutes avaient au moins le niveau du baccalauréat. (se reporter au tableau des interviewés). Notons tout de même que la généralisation n'est, avec ce type d'échantillon, que très limitée. Ainsi, nous ne prétendons à aucune généralisation dans la présentation de nos résultats d'enquête.

### **Méthode appliquée**

Pour cette enquête, nous avons suivi une méthode qualitative en procédant à des entretiens semi-directifs et à des observations. Nous avons abordé lors de ces entretiens les thèmes suivants :

la profession et la place des signes religieux dans l'espace professionnel

la religion et les rapports de la famille de l'enquêté avec cette religion

l'identification des signes religieux

leur acquisition

leur utilisation

- la manière de les porter

la perception des signes religieux des personnes d'autres religions

7

**les représentations sur l'utilisation des signes religieux des personnes de religion différente**

**La première étape du terrain, à savoir le recrutement, a certainement été la plus difficile pour deux de nos enquêteurs. En effet, elles connaissaient dans leur entourage respectif peu de personnes de religions juive ou musulmane, et encore moins des actifs de ces religions. L'une d'elle n'était installée à Paris que depuis quelques jours et n'y connaissait pas grand monde. Néanmoins, chacun a finalement réussi à interviewer quatre personnes, comme cela était prévu au départ. Kirija s'est adressée à des « amis d'amis », ou à des personnes dans des lieux publics. Eric, lui, connaissait des personnes de religion juive qui ont facilement accepté le rôle d'enquêté. Enfin, Constance s'est orientée vers des connaissances de sa famille ou d'amis.**

**Seconde étape : les entretiens eux-mêmes. Ceux-ci se sont dans l'ensemble bien passés. Aucun des enquêtés n'a manqué un rendez-vous, malgré quelques retards prononcés. Dans l'ensemble, les Interviewés se sont montrés coopératifs, malgré l'actualité brûlante que constituait ce sujet d'enquête à cette époque. Certains ont reçu les enquêteurs à leur domicile ou sur leur lieu de travail. D'autres ont préféré faire les entretiens dans des cafés ou dans des jardins publics. Certains ont accepté que l'on prenne des photographies de leur foyer ou d'eux-mêmes.**

**La dernière étape du terrain consistait en une observation rue des rosiers le jeudi 16 octobre 2003. Comme nous nous intéressions particulièrement au milieu professionnel, il était intéressant pour nous d'observer les professions existants autour des signes religieux. Nous avons photographié des magasins spécialisés dans la vente de signes religieux et de nourriture cacher ou halal.**

## **Problématique et principaux thèmes abordés**

**La typologie des signes religieux présentés par les actifs de religion juive et musulmane montre le lien entre les espaces et les objets. Néanmoins, la question de la distinction entre espaces privés et publics ne nous semblait pas pertinente. En effet, où placer le lieu de culte ? Nous avons ainsi préféré aborder une distinction entre espaces**



sacrés et espaces profanes. Nous nous sommes donc interrogé sur la notion de sacré et sur le rôle des signes religieux dans la sacralisation des espaces.

D'autre part, le travail de terrain nous a montré que l'utilisation des signes religieux s'insère dans un système de normes. Celles-ci portent essentiellement sur le corps, sur la représentation de soi et sur les relations avec autrui. Mais néanmoins, ces normes ne sont pas toujours suivies. En fonction de quoi les individus mobilisent-ils ce système de normes et par là les signes religieux ?

Enfin, en étudiant les représentations existant autour des signes religieux, nous nous sommes aperçus qu'ils indiquaient plus une appartenance communautaire qu'une appartenance religieuse. Comment est-ce que les croyances et les systèmes religieux jouent-ils dans la mobilisation des signes religieux en tant que marqueurs identitaires ?

A ces trois questions correspondent trois chapitres qui tenteront tour à tour de sonder la fonction de sacralisation des signes religieux, la question de l'intégration, de l'application et de la transgression des normes religieuses, notamment par les signes religieux, et la fonction identitaire des ces signes.

Afin de répondre au mieux à ces questions, notre travail se base sur un important descriptif tiré du terrain. Une typologie et un itinéraire des signes religieux ont donc été adoptés, le système de contraintes dans lequel l'utilisation des signes religieux s'inscrit, décortiqué.

# I LES SIGNES RELIGIEUX DECRITS PAR LES ACTIFS DE RELIGIONS JUIVE ET MUSULMANE

Les personnes de religion juive et musulmanes interrogées dans cette enquête ont évoqué de nombreux signes religieux qu'ils utilisent de manière plus ou moins fréquente. Tout d'abord, leur description des signes religieux laisse apparaître une distinction entre les objets transportés et les objets cantonnés au foyer, distinction autour de laquelle est organisée notre typologie des signes religieux. En effet, l'étude des signes qui ne sont pas transportés permet de prendre en compte la distinction entre espaces publics et espaces privés. Par ailleurs, l'itinéraire de ces signes (c'est à dire les différentes étapes de leur "vie") laisse apparaître trois moments qu'il serait intéressant d'étudier car ils révèlent certaines normes existant autour de ces objets : l'acquisition, le rangement et l'abandon. Enfin, l'analyse des entretiens a permis de développer une problématique autour de la notion de sacré qui englobe les lieux et les objets. Nous chercherons donc à expliquer cette notion ainsi que les enjeux de ces représentations religieuses.

## I.1 Typologie des signes religieux

La typologie des signes religieux ressortant de nos entretiens s'organise autour de l'axe de la mobilité. Il existe d'une part des signes « transportés », c'est à dire utilisés aussi bien dans des espaces intimes comme le foyer que dans des espaces publics comme la rue. D'autre part, se distinguent les signes « cantonnés au foyer », immobiles, qui restent en permanence dans cet espace privé.

### I.1.1 Les signes transportés

Alors que certains signes religieux restent au sein du foyer, d'autres sont transportés par les Juifs et les Musulmans dans différents lieux, marquant la religion de son possesseur dans d'autres sphères que la sphère privée. Il s'agit de signes identitaires dans la mesure où ils désignent la religion de celui qui les mobilise et où les personnes qui les portent les utilisent parfois pour marquer leur appartenance

identitaire. Ils se distinguent d'abord non pas par leurs caractéristiques matérielles, mais davantage par la partie du corps sur laquelle ils sont portés. Quels sont donc ces signes transportés ? A quelles pratiques se rattachent-ils ?

a. *Les signes qui se portent sur la tête*

Dans la religion musulmane comme dans la religion juive, la tête, les cheveux, voire même la barbe, semblent avoir une place particulière. En effet, les personnes interviewées font souvent allusion à ces éléments du corps. De plus, de nombreux signes religieux s'y rattachent.

- La kippa



La kippa est un signe religieux juif. Cet objet se présente comme un morceau de tissu qui se porte au sommet du crâne. Elle est portée uniquement par des individus de sexe masculin, quelque soit leur âge :

*« C'est en fonction de chacun. Y en a pour les enfants comme pour les adultes. C'est que pour les hommes par contre. » (Emilie, 47 ans, juive, adjoint chef de service)*

Le port de la kippa est présenté comme l'une des obligations de la religion juive :

*« Le port de la kippa était obligatoire, ça fait partie des bases de notre religion. » (Etienne, 27 ans, juif, chef d'entreprise, prof, et étudiant)*

Les caractéristiques matérielles de ce signe semblent répondre avant tout à un souci pratique. Il n'existe à première vue aucune obligation en ce qui concerne la forme, la taille ou le matériau utilisé. Cette idée est traduite dans les propos des enquêtés qui présentent la grande diversité des kippas. Cet homme affirme qu'il existe de nombreuses formes de kippas :

*« des petites, des grosses, des larges. » (homme, 27 ans, juif, chef d'entreprise, prof, et étudiant)*

ainsi que différents tissus utilisés :

*« en velours, ou en filet, ou différents tissus. » (homme, 27 ans, juif, chef d'entreprise, prof, et étudiant)*

Elle semble se porter toujours au même endroit : au sommet du crâne :

*« Tout le monde, en général, la porte au sommet du crâne. » (homme, 36 ans, juif, travaille dans l'immobilier)*

La taille de la kippa est normée pour des questions pratiques, mais aussi pour des questions de discrétion. Il faut faire tenir la kippa pour qu'elle ne tombe pas. Pour cela, il faut éviter de prendre une kippa trop petite. Il faut également éviter d'utiliser une kippa trop grande car elle serait trop voyante :

*« Pas trop grosse, car c'est trop voyant, et trop petite ça tombe. » (homme, 27 ans, juif, étudiant en thèse, prof)*

D'autre part, il ne faut pas prendre de kippa trop grande car ce ne serait pas pratique. Il vaut mieux, alors, utiliser un chapeau :

*« une trop grande ne serait pas commode. Dans ce cas là on prend un chapeau. » (homme, 27 ans, juif, étudiant en thèse, prof)*

Néanmoins, certains des interviewés évoquent le fait qu'il existe une taille minimale pour la kippa. Celle-ci se calculerait par rapport à la taille du poing :

*« Pour la taille, il faut qu'elle fasse au minimum un tiers de la main quand on la plie deux fois. » (homme, 21 ans, juif, mannequin)*

En ce qui concerne la couleur des kippas, il ne semble pas non plus exister d'obligations. Comme le souligne l'une des personnes juives interrogées, le choix de la couleur reste libre pour les kippas se portant à la synagogue :

*« Pendant la prière à la synagogue on met une kippa de la couleur qu'on veut. » (homme, 21 ans, juif, mannequin)*

De même, la manière de la mettre relève tout autant de la commodité. Elle ne semble répondre à aucune règle sauf celle de la poser sur la tête :

*« Sur la tête. Il n'y a aucune manière spécifique. » (homme, 27 ans, juif, chef d'entreprise, prof, et étudiant)*

Les juifs utilisent parfois des pincettes pour que ça tienne bien :

*« Certaines personnes l'accrochent avec une pince. Pas moi. » (homme, 36 ans, juif, travaille dans l'immobilier)*

La description que les interviewés font de la kippa renvoie avant tout à des critères pratiques. Le fait de la porter semble avoir plus d'importance que la kippa en elle-même.

Il existe des lieux et des occasions particulières pour se couvrir la tête. En effet, l'utilisation de ce signe dans l'espace et dans le temps apparaît très normée. La kippa semble se porter avant tout à l'intérieur (foyer/synagogue/école juive) et avec des membres de la communauté. La mobilisation de ce signe dans la sphère professionnelle n'apparaît pas dans les entretiens :

*« Je ne porte pas la kippa dans mon milieu professionnel. Je ne la porte qu'à la maison ou dans des endroits de la communauté. » (homme, 36 ans, juif, travaille dans l'immobilier)*

Le fait de la porter à la synagogue fait partie des obligations que doivent suivre les Juifs pratiquants qui se rendent sur ce lieu de culte :

*« Obligatoirement on doit l'avoir pour entrer à la synagogue » (homme, 36 ans, juif, travaille dans l'immobilier)*

Mobilisée principalement à l'intérieur, la kippa est portée pour de nombreuses activités comme le repas, la prière, le rituel de la prière précédant l'acte alimentaire :

*« Obligatoirement on doit l'avoir dès qu'on prie, dès qu'on mange. Comme il y a une prière avant et après le repas, on mange avec. » (homme, 36 ans, juif, travaille dans l'immobilier)*

Cependant, elle n'est pas uniquement portée lors d'activités liées à la prière. Elle l'est également lors d'activités communes comme la cuisine ou aller aux toilettes :

*« [Pour toutes les activités] Oui. [Même pour aller aux toilettes ?] Oui, [Pour faire la cuisine ?] Oui. » (homme, 27 ans, juif, chef d'entreprise, prof, et étudiant)*

Néanmoins, elle n'est pas requise pour dormir :

*« A ma connaissance, personne ne dort avec mais je n'en suis pas sûr. » ( homme, 36 ans, juif, travaille dans l'immobilier )*

**ni pour faire l'amour :**

*[Pour faire l'amour ?] (rire) Non quand même pas. Je me vois franchement pas faire l'amour avec ma kippa. En plus si ma copine n'est pas juive. » (homme, 27 ans, juif, chef d'entreprise, prof, et étudiant)*

**Même si la kippa est principalement mobilisée à l'intérieur, elle se porte aussi à l'extérieur. Pour certains, elle ne se porte à l'extérieur que le samedi et les jours de fête.**

*« Il y a la kippa que je mets uniquement à l'intérieur, et le samedi et jours de fête, y compris à l'extérieur. » (homme, 36 ans, juif, travaille dans l'immobilier )*

**Une des femmes interrogées considère qu'elle doit être portée dans tous les lieux publics, quelle que soit l'occasion :**

*« Chez les juifs, les hommes doivent porter la kippa dans les lieux publics et à la synagogue. » (femme, 29 ans, juive, styliste modéliste)*

**Néanmoins, ce n'est pas pratique répandue chez les hommes interrogés. Par habitude, certains ne la mettent pas à l'extérieur :**

*« De toute façon je la porte à la maison par habitude, mais pas dehors. » (homme, 27 ans, juif, chef d'entreprise, prof, et étudiant)*

**D'autres ne la portent pas systématiquement lorsqu'ils ne mangent pas chez eux :**

*« Et si tu ne manges pas chez toi, tu la portes aussi ? pas forcément. Si je ne mange pas chez moi, je fais les prières dans ma tête. » (homme, 21 ans, juif, mannequin)*

**Il semble que le port de la kippa dans les lieux publics dépend des habitudes de chacun. Finalement, il semble que la kippa est de préférence portée dans la sphère privée.**

**Les Juifs que nous avons interrogés possèdent un grand nombre de kippas (des dizaines pour la plupart). La possession d'un nombre élevé de kippas traduit plusieurs idées. Tout d'abord, la kippa peut être considérée comme un vêtement. Généralement, que l'on pratique une religion ou non, on possède plusieurs fois le même type de vêtements, surtout ceux que l'on porte quotidiennement. De la même manière, les personnes interrogées, portant tous les jours la kippa, en ont plusieurs :**

14

*« Tout le monde en a plusieurs, c'est comme des vêtements. » (Etienne, 27 ans, juif, chef d'entreprise, prof, et étudiant)*

**Comme tout un chacun peut faire une hiérarchie par rapport à la beauté de ses vêtements, selon certains enquêtés, il existe des kippas plus ou moins belles :**

*« As-tu plusieurs kippas ? Dans chaque famille, on en a plein : des belles, des moyennes... » (homme, 21 ans, juif, mannequin)*

**Le fait d'avoir de nombreuses kippas semble être dû à la récurrence de leurs pertes. Il apparaît nécessaire d'en avoir plusieurs afin d'en avoir toujours à disposition.**

*« J'en ai beaucoup car c'est quelque chose que l'on peut perdre facilement. » (homme, 36 ans, juif, travaille dans l'immobilier)*

**Enfin, on prévoit des kippas pour les invités au cas où n'en n'auraient pas :**

*« en général on en a plus qu'il ne faut pour les invités.(...) ils se sentent un peu obligés pour les cérémonies. » (homme, 27 ans, juif, chef d'entreprise, prof, et étudiant)*

**La kippa apparaît comme un objet que l'on s'échange facilement et qui n'a pas beaucoup de valeur affective en lui-même.**

**- Les fonctions du port de la kippa.**

**La fonction principale de la kippa est de couvrir la tête. Ainsi, les critères de couleur, de taille ou de tissu ne sont que secondaires. Cela peut expliquer la grande diversité de kippas :**

*« Pourquoi y-en a t'il des différentes ? peu importe. Tant que ça couvre la tête, en velours ou autre... » (homme, 21 ans, juif, mannequin)*

**C'est avant tout l'utilisation de la kippa qui est mise en valeur par les enquêtés. C'est le fait de la porter qui semble avoir une signification religieuse :**

*« Ca n'a aucune valeur de sainteté en soi. Je vous le répète, ce n'est pas un objet sacré. Seul le fait de se couvrir la tête est important. » ( homme, 36 ans, juif, travaille dans l'immobilier )*

**En effet, il s'agit de se couvrir la tête pour montrer sa soumission à Dieu. La kippa est là pour rappeler que Dieu est au-dessus de la tête de celui qui la porte :**

*« C'est un signe de soumission à Dieu, de reconnaissance qu'il y a quelqu'un au dessus de nous. » (homme, 36 ans, juif, travaille dans l'immobilier)*

Deux autres fonctions ont été évoquées par l'un de nos enquêtés. Selon lui, la kippa peut être un marqueur d'événements particuliers ainsi que le marqueur de pratiques différenciées de la religion. Par exemple, la kippa en tissu de satin est offerte lors d'étapes importantes dans la vie d'un juif (mariage ou bar-mitsva) :

*« Il y a plusieurs types de kippa. Il y a la kippa utilitaire. Elle est faite dans un tissu tout simple, cousue rapidement. Il y en a trois autres. La kippa en tissu de satin : elles sont offertes à l'occasion d'un mariage ou d'une bar-mitsva. C'est une tradition, les familles font broder pour l'occasion une kippa. » (homme, 36 ans, juif, travaille dans l'immobilier)*

D'autre part, la kippa crochetée correspond théoriquement au mouvement orthodoxe moderne, alors que la kippa en velours noir se rapporte au mouvement ultra orthodoxe :

*« Il y a encore deux types de kippa qui correspondent à deux pratiques religieuses : l'une est tricotée, ou plutôt crochetée, faite à la main. Elle correspond au mouvement orthodoxe moderne. L'autre est en velours noir, pour les ultras orthodoxes. C'est celle que je porte même si je ne suis pas ultra-orthodoxe. C'est une manière de distinguer les pratiquants, mais surtout en Israël. » (homme, 36 ans, juif, travaille dans l'immobilier)*

La kippa est donc un signe mobile, transporté dans d'autres sphères que le foyer. D'après nos enquêtés, il semble néanmoins peu mobilisé dans les lieux publics, voire pas mobilisé du tout dans le milieu professionnel. D'autre part, d'après les personnes interrogées dans cette enquête, ce n'est pas l'objet qui a une signification religieuse mais son utilisation.

- Chapeau, bonnet, casquette, barbe et cheveux.

Pour les personnes juives que nous avons interrogées, il s'agit de signes religieux à part entière. Tout d'abord, le chapeau noir et la barbe sont considérés par certains comme tels :

*« Le chapeau noir avec une barbe soit taillée soit longue est aussi un signe religieux. » (homme, 21 ans, juif, mannequin)*

En ce qui concerne la barbe, c'est en effet le texte sacré qui ordonne de ne pas se raser :

*« C'est dans un verset de la Torah, on ne doit pas se raser la barbe. » (homme, 27 ans, juif, étudiant en thèse, prof)*



D'autre part, des objets communs se portant sur la tête acquièrent parfois une dimension religieuse. Ainsi, casquettes, bonnets, chapeaux sont parfois portés comme équivalents à la kippa. En effet, le précepte religieux étant de se couvrir la tête, peut importe l'objet utilisé. Ainsi, la kippa est parfois remplacée par d'autres types de chapeaux :

*« Une kippa ou un bonnet oui. Tant qu'on se couvre la tête, la kippa est équivalente au bonnet. » (homme, 21 ans, juif, mannequin)*

*« Je mets une kippa ou une casquette pour manger. Aussi pour la prière : c'est obligé. » (homme, 21 ans, juif, mannequin)*

- Le voile

Le voile est un signe porté par les femmes musulmanes qui présente une grande diversité dans ses caractéristiques matérielles. Tout comme pour la kippa, il ne semble pas y avoir de règles imposant une taille, une couleur ou un tissu particulier. Il existe ainsi des voiles faits à partir de différents tissus (synthétique, coton, soie). L'utilisation de l'un ou l'autre des tissus dépend des choix des personnes :

*« Là c'est du synthétique rare sont les personnes qui le porte en coton mais sinon les personnes âgées aiment beaucoup la soie. » (femme, 29ans, musulmane, agent informatique, mariée)*

La diversité concerne également les couleurs et les tailles. Une même personne peut porter des voiles aux apparences matérielles très différentes :

*« Voiles, Oui j'en ai de différentes sortes, différentes couleurs, différentes tailles : beige, noire, bleu, blanc en coton et tissu synthétique. » (femme, 20ans, musulmane par conversion, standardiste, célibataire)*

Ainsi, certaines des interviewées hiérarchisent les voiles. Il en existe des « tout simple » :

*« Oh mais c'est un foulard tout simple. » (femme, 29ans, musulmane, agent informatique, mariée)*

La manière de le porter révèle d'un côté un souci de commodité. En effet, ce signe étant "transporté", il risque de tomber quand la femme musulmane est en mouvement. C'est pourquoi les femmes attachent de l'importance à ce qu'il tienne bien sur la tête. Ainsi, certaines l'accrochent avec une épingle à nourrice :

*« Vous l'accrocher donc avec une épingle à nourrice ? oui (femme, 29ans, musulmane, agent informatique, mariée) »*

D'autre part, la façon de l'accrocher montre la volonté de cacher les cheveux de manière à ce qu'on ne voie plus que le visage de la musulmane :

*« Moi je le mets comme ça et voilà (elle me montre comment elle l'accroche) de cette façon là, on ne voit que mon visage. » (femme, 29ans, musulmane, agent informatique, mariée)*

En effet, selon les personnes interrogées dans l'enquête, la fonction du voile est de préserver la pureté des femmes. Il est alors question du regard des autres et notamment de celui des hommes. Le voile qui cache les cheveux des musulmanes est avant tout un signe de pudeur :

*« Le voile, c'est la pudeur. Je vais t'expliquer. » (femme, 28 ans, musulmane, chef serveuse)*

En effet, il permet aux femmes de ne pas aguicher les hommes en leur montrant leur chevelure, considérée comme un critère de beauté :

*« Le voile, je pense que c'est pour ne pas aguicher. C'est plus par rapport au sexe opposé, je pense. » (femme, 21 ans, musulmane, stage ingénieur)*

Certaines femmes portant le voile cherchent à cacher leur beauté, par pudeur :

*« C'est un vêtement que je porte pour ne pas montrer ma beauté aux hommes. La pudeur est demandée aux femmes. » (femme, 29ans, musulmane, agent informatique, mariée)*

Ainsi, l'une de nos enquêtées met un voile dès qu'elle se trouve en présence d'hommes, que ce soit dans les lieux publics lorsqu'elle sort de chez elle ou que ce soit au sein de son foyer lorsqu'un homme frappe à sa porte :

*« Oui à chaque fois que je sors et quand un homme frappe à la porte, je cours vite me mettre mon voile et ensuite j'ouvre. » (femme, 29ans, musulmane, agent informatique, mariée)*

En effet, selon les personnes interrogées, le voile a été conseillé aux femmes de Mahomet pour les protéger des hommes qui sont faibles devant la beauté de la femme. La chevelure est un critère de beauté important ; c'est pourquoi on cherche à la cacher par le voile. Néanmoins, le voile a uniquement été "conseillé" aux femmes, et non "imposé". Il ne s'agit pas d'une obligation religieuse :

*« Le tchador a été conseillé, pas imposé, aux femmes de Mahomet. Non, c'est pas le tchador, c'est le voile. C'est une espèce de long tissu pour cacher les cheveux et la bouche à l'homme. L'homme est faible devant la femme. Elle a des points sensuels devant lesquels l'homme est faible, par nature. La chevelure est un critère de beauté, les yeux, la bouche, les hanches. Pour protéger les femmes de*

*Mahomet, Dieu a conseillé de les voiler.» (femme, 28 ans, musulmane, chef serveuse)*

Il permet ainsi à la musulmane de conserver sa pureté. Cette notion de pureté apparaît dans plusieurs des entretiens. Il semblerait que le regard des hommes peut, à lui seul, “souiller” la femme.

Ainsi, le voile apparaît comme un signe de protection par rapport au regard des hommes. Or les principaux contacts avec le sexe masculin ont lieu dans les lieux publics. C’est pourquoi il est transporté au-delà de la sphère privée.

D’après notre enquête, on peut observer certaines distinctions parmi les signes qui se portent sur la tête. Effectivement, ces signes semblent être plus ou moins mobilisés dans les différentes sphères selon la personne qui les porte. Alors que la kippa, les chapeaux, portés par des hommes juifs, montrent principalement une soumission à Dieu, le voile, porté par les femmes musulmanes, semble être avant tout un signe de protection par rapport aux hommes.

b. *Les objets qui se portent autour du cou*

Les objets qui se portent autour du cou s’apparentent davantage à des bijoux qu’à des vêtements comme cela était parfois suggéré pour les signes se portant sur la tête. Il en existe des différents au sein de chacune des deux religions étudiées.

- L’étoile de David

L’étoile de David est un signe religieux juif. Sa représentation en pendentif s’apparente beaucoup à un bijou. Il s’agit toujours d’une étoile à six branches. Néanmoins, le matériau dans lequel elle est fabriquée, sa taille dépendent des goûts de celui qui la porte :

*« il y en a avec des diamants, ou qui sont ciselées, et de tailles différentes. Ça dépend des goûts de chacun. » (femme, 47 ans, juive, adjoint chef de service)*

Ce signe ne se porte pas toujours autour du cou. En effet, il est porté comme d’autres bijoux à savoir les bagues ou les boucles d’oreille:

*« en boucle d’oreille, en bague, ou bien au cou, mais toujours comme un bijou. » (femme, 29 ans, juive, styliste modéliste)*

**Son port n'étant pas obligatoire, l'étoile de David se présente plus comme un bijou que l'on ne met que quand on le souhaite :**

*« toujours des étoiles à six branches. Elles peuvent changer de taille ou de matière. Mais ce n'est pas comme la croix, ce n'est pas obligatoire, enfin un petit peu. » (femme, 29 ans, juive, styliste modéliste)*

*« Vue que ce n'est pas obligatoire, on le porte quand on veut. C'est comme un bijou. En plus c'est assez discret. » (femme, 29 ans, juive, styliste modéliste)*

**Selon certains, les gens la portent de manière visible et non cachée. Il existe ainsi des ras du cou qui permettent de mettre ce signe en évidence :**

*« C'était un ras du cou. J'en ai eu trois. Peu importe si les gens la voient. En général, les gens la mettent pour que ça se voie. » (homme, 21 ans, juif, mannequin)*

**D'autres évoquent le fait que l'étoile de David soit surtout portée par les jeunes :**

*« Avant, je mettais un pendentif avec l'étoile de David. La majorité des jeunes portent l'étoile de David. » (homme, 21 ans, juif, mannequin)*

**D'après les propos recueillis lors des entretiens, la signification de l'étoile David est double. Tout d'abord, il y a la symbolique des deux triangles, l'un représentant l'esclavage et l'autre la liberté :**

*« Tu connais la signification ? Voilà : le triangle avec la pointe vers le haut symbolise les pyramides d'Egypte, l'esclavage. Celui avec la pointe en bas c'est la liberté. Deux valeurs opposées. » (homme, 21 ans, juif, mannequin)*

**Mais ce signe peut également être utilisé pour montrer son appartenance au peuple juif. Son port peut en effet traduire l'approbation de la création de l'Etat d'Israël. Ainsi son port peut être revendiqué comme affirmation d'une prise de position dans le conflit israëlo-palestinien :**

*« C'est aussi un signe compatissant pour approuver la création de l'Etat d'Israël. » (homme, 21 ans, juif, mannequin)*

**Ce signe transporté autour du cou peut ainsi être porté de manière visible afin d'affirmer une appartenance à une religion, à un peuple ou à une prise de position politique.**

- Les pendentifs juifs en hébreux



Les enquêtés en ont présenté trois : le ‘Haï, le prénom en hébreux et les pendentifs représentant un morceau de parchemin.

Le ‘Haï est un médaillon représentant une inscription en hébreux signifiant « vie ». Néanmoins, ce signe n’est pas toujours considéré comme un signe religieux :

*« Un médaillon mais ce n’est pas forcément religieux (il le sort d’en dessous de son pull et me le montre). C’est un lettre en hébreu qui signifie : la vie. » (homme, 27 ans, juif, étudiant en thèse, prof)*

Certains juifs que nous avons interrogés ont présenté des pendentifs représentant leur prénom écrit en hébreu. On peut observer ici le lien que font les interviewés entre la langue hébraïque et la religion juive :

*« mon prénom en hébreu. » (femme, 47 ans, juive, adjoint chef de service)*

Les pendentifs représentant un morceau de parchemin sont des morceaux de texte sacré que les interviewés transportent avec eux. Les interviewés disent en les portant être en permanence en présence de la parole de Dieu :

*« Il y en a d’autre qui portent un morceau de parchemin. C’est deux rouleaux en or ou en argent. La torah est sous forme de rouleau. » (homme, 21 ans, juif, mannequin)*

Ces différents pendentifs semblent être importants aux yeux des personnes que nous avons interviewées. Certains d’entre eux les portent de manière visible, sur une chaîne en or :

*« ce sont des médailles sur une chaîne en or » (femme, 47 ans, juive, adjoint chef de service)*

**Certains n'enlèvent jamais leur 'haï.**

- Les pendentifs musulmans

**Il existe différents pendentifs chez les Musulmans : la main de Fatma, les sourates et l'œil, le croissant et l'étoile. Ces deux derniers évoquent les signes présents sur le drapeau algérien :**

*« Pour la religion musulmane, il y a aussi le croissant et l'étoile comme sur le drapeau algérien. L'étoile a aussi une connotation religieuse pour les musulmans. » (femme, 21 ans, musulmane, stage ingénieur)*

**Ces signes se portent autour du cou à l'aide d'une chaîne, d'un cordon de cuir ou d'un collier :**

*« L'œil accroché à mon collier. Généralement on le porte au cou, avec sa chaîne ou son collier » (femme, 29ans, musulmane, caissière, marié)*

**L'une de nos interviewées les accroche la main de Fatma et une sourate du Coran avec un cordon en cuir qu'elle juge plus solide. Elle redoute en effet de perdre ces signes auxquels elle tient beaucoup :**

*« Je porte la main de Fatma et aussi la première sourate du coran. C'est la plus connue. Voilà c'est tout... Je les porte avec un cordon en cuir pour les tenir. C'est plus solide. » (femme, 28 ans, musulmane, chef serveuse)*

**Comme l'étoile de David, ils se portent comme des bijoux. Ils permettent ainsi dans certains cas de mettre le cou en valeur. La dimension esthétique de certains signes religieux ressort de cette idée évoquée dans les entretiens :**

*« Oh c'est une manière de mettre son cou en valeur. » (femme, 29ans, musulmane, caissière, marié)*

**Parfois, les pendentifs présentent quelques désavantages pratiques. On retrouve ici la référence à la commodité que faisaient certains juifs au sujet de la kippa qui tombe parfois :**

*« Aussi mais c'est pas évident quand on court, quelques fois ça vous étrangle. » (femme, 29ans, musulmane, caissière, mariée)*

Ces signes religieux musulmans semblent avoir une fonction de protection, voire de porte bonheur. Ils sont en effet considérés parfois comme des “signes magiques”. Pour l’une de nos interviewées, la main de Fatma est une protection sans laquelle, elle se sent nue. Ce signe religieux semble quasiment faire partie d’elle. D’après sa description, il s’apparente à une “armure” :

*« Ca ne me quitte jamais, parce que ça fait partie de moi. Si je l’ai plus, je me sens nue. La main de Fatma c’est une protection. Je les porte par protection. » (femme, 28 ans, musulmane, chef serveuse)*

Une autre parle de “gri-gri”, ce qui donne au signe religieux une dimension magique :

*« Oui chez nous on appelle ça des gris-gris c’est un porte-bonheur qu’on accroche soit autour du cou ou encore autour du poigné et certains se le font même coudre. » (homme, 28ans, musulman, agent de sécurité, célibataire)*

Cette dimension magique concerne également le texte sacré :

*« Sur un papier est écrit la formule magique : un verset ou une sourate qui te protège de telle ou telle chose, tu trempe le papier dans l’eau, ça se dissout et ensuite tu la bois. » (homme, 28ans, musulman, agent de sécurité, célibataire)*

Les signes qui se portent autour du cou sont, tout comme ceux se portant sur la tête, des signes mobiles, transportés dans différentes sphères sociales. Néanmoins, de part leurs particularités matérielles, ils sont généralement portés de manière moins visible. Ces objets semblent avoir une grande valeur pour leurs propriétaires : valeur matérielle et financière, mais également valeur sentimentale. Ces signes religieux semblent être plus des témoins d’une foi personnelle, non affichée, que les marqueurs d’une appartenance religieuse affichée.

#### c. Les vêtements

Certains vêtements nous ont été présentés comme des signes religieux lors de nos entretiens. Il s’agissait de tenues vestimentaires masculines :

- Le gilet :

*« la kippa, le gilet » (femme, 29 ans, juive, styliste modéliste)*

- Le talith

Il est perçu comme une tradition millénaire :

*« C’est la tenue des juifs de l’époque. Il y a deux, trois ou quatre milles ans. » (homme, 27 ans, juif, chef d’entreprise, prof, et étudiant)*

Aujourd'hui, ce signe n'est porté qu'à certaines occasions comme la prière ou Kippour, fête où l'on ne doit pas porter de cuir. Le talith se présente en effet comme un grand drap dont la couleur blanche rappelle la pureté des anges :

*« A chaque fête, il y a le talith, sorte de grand drap blanc. Tous les juifs en ont. C'est un truc rectangulaire avec huit fils par coin. C'est pour la prière à la synagogue et pour la prière du matin. On ne met pas les phylactères aux fêtes. Pour Kippour, il ne faut pas mettre de cuir. C'est un signe de richesse qu'il faut justement enlever. Et puis, il vaut mieux s'habiller en blanc, comme les anges, c'est pour se faire pardonner. » (homme, 21 ans, juif, mannequin)*

- Le tsitsit est un maillot avec des franges qui se porte en dessous des habits.

Comme le talith, le tsitsit fait référence aux Anciens :

*« Avant les anciens en portaient. C'était de couleur bleue. C'est en rapport avec un poisson : le Léviathan qui pèse des tonnes. C'est le plus gros poisson du monde, destiné à l'arrivée d'un monde plus pur. Son sang est bleu et pas rouge. C'est pour ça que c'était bleu avant. C'est le talith katal. C'est un indice religieux. Avant tout le monde le mettait. » (homme, 21 ans, juif, mannequin)*

Ce maillot avec huit franges de chaque côté qui se porte en dessous des habits est surtout porté par les juifs orthodoxes, par les "plus religieux". Ce signe apparaît dès lors comme un signe de distinction entre les juifs :

*« Il existe aussi le tsitsit c'est un maillot avec des franges dessous de notre habit . Je n'en porte pas. Ce sont les juifs plus orthodoxes qui le portent. » ( homme, 36 ans, juif, travaille dans l'immobilier )*

L'idée de la recherche de commodité concernant le choix des signes religieux réapparaît dans la description de ce maillot qui paraît encombrant :

*« Il y a une sorte de tricot avec huit fils par côté. Ce sont les gens plus religieux qui le mettent. Avant, je le mettais mais plus maintenant. C'est encombrant. ». (homme, 21 ans, juif, mannequin)*

- Le costume noir est également un signe de distinction en ce qui concerne la manière de pratiquer la religion. Ce sont en effet les Loubavitchs qui le portent :

*« Ils ont aussi un costume noir. [loubavitch] » (homme, 27 ans, juif, étudiant en thèse, prof)*

*« Au Maroc à quarante degrés le costume n'est pas forcément une coutume. » (Homme , 27 ans, juif, étudiant en thèse, prof)*



### **I.1.2 Les signes cantonnés au foyer révèlent la dimension sacrée de l'espace privé**

Les signes cantonnés au foyer semblent donner au foyer une dimension sacrée. En effet, la présence de nombreux signes religieux, leur disposition, leur mobilisation font de la maison un espace sacré.

a. *Les signes religieux qui décorent le foyer*

- Les signes accrochés à l'entrée :

La mezouzah, signe accroché à l'entrée de la maison, suggère le passage d'un espace profane à un espace sacré. Cet objet est un boîtier contenant des textes sacrés, morceaux de la Torah :

*« C'est un cylindre d'environ 10 cm avec un parchemin à l'intérieur. » (femme, 47 ans, juive, adjoint chef de service)*



L'un de nos enquêtés a essayé de l'ouvrir pour voir se qui se cachait dedans. Il a dû pour cela décoller ce boîtier :

25

« [ouvert ?] Oui par curiosité. » (Etienne, 27 ans, juif, chef d'entreprise, prof, et étudiant)

« [autorisé ?] Oui je pense. »

« il est collé » (Etienne, 27 ans, juif, chef d'entreprise, prof, et étudiant)

Il en existe des différentes : des petites, des fantaisistes pour les enfants, des plus ou moins chères :

« Y en a des plus ou moins chères, et même pour les enfants. » (femme, 47 ans, juive, adjoint chef de service)

Ce signe religieux est accroché sur le montant droit des portes, le plus souvent à l'entrée des maisons. Le seuil de la porte peut symboliser la frontière entre deux espaces : l'espace sacré (le foyer) et l'espace profane (la rue). Ainsi, la mezouzah donnerait une dimension sacrée au foyer :

« A l'entrée de la maison, j'ai une mezouzah qui est un boîtier contenant des textes sacrés. » (homme, 36 ans, juif, travaille dans l'immobilier)

L'existence de mezouzahs sur différentes portes du foyer suggère une hiérarchisation de la sacralité des diverses pièces. En effet, on les retrouve pour la chambre, le living, la cuisine, pièces où ont lieu des rituels religieux comme la prière ou le repas (qui peut être considéré comme un rituel religieux, vu le nombre d'interdits et obligations alimentaires) :

« Il y a aussi la mezouzah que l'on met devant chaque porte. C'est une sorte de protection avec un écrit religieux dedans. » (homme, 21 ans, juif, mannequin)

« Ça s'accroche à l'entrée d'une pièce sur la droite du corridor, dans la chambre, du living et de la cuisine. » (femme, 47 ans, juive, adjoint chef de service)

Ces espaces peuvent ainsi être vus comme des espaces sacrés. A l'inverse, la salle de bain ou les toilettes ne semblent pas associées à des rituels religieux. Ils peuvent ainsi être considérés comme des lieux moins sacrés que la chambre ou le salon. Or, aucune mezouzah n'a été trouvée à l'entrée des salles de bain et les toilettes. Ces pièces jouent pourtant un rôle dans les rituels religieux : ce sont des lieux de purification :

« j'en ai deux, une pour la pièce principale et une pour la porte d'entrée. Chez mes parents et dans les foyers juifs en général, c'est sur toutes les portes. Sauf pour les toilettes et la salle de bain. » (homme, 27 ans, juif, chef d'entreprise, prof, et étudiant)

Cette symbolique du passage entre espace profane et espace sacré peut s'accompagner d'un rituel. Certains Juifs, lorsqu'il entrent chez eux, 26

embrassent la mezouzah. Cet acte s'apparente à une purification avant d'entrer dans l'espace sacré qu'est le foyer. En effet, la mezouzah contenant des textes sacrés pourrait avoir une dimension purificatrice :

*« Quand on passe, on l'embrasse comme ça. (il fait un signe : il embrasse son index et son majeur qu'il pose ensuite sur la mezouzah) » (homme, 21 ans, juif, mannequin)*

La fonction de la mezouzah est également de protéger la maison, que ses habitants soient là ou non. Les Juifs que nous avons interrogés ont en effet insisté sur cette dimension :

*« On le met en signe de protection. On place la maison sous protection divine. » (homme, 36 ans, juif, travaille dans l'immobilier)*  
*« Ça protège la maison quand on est là, et quand on n'est pas là aussi. » (femme, 47 ans, juive, adjoint chef de service)*

Cette tradition semble venir d'un épisode biblique selon lequel les juifs avaient fait des taches de sang d'agneau sur les portes pour protéger les premiers nés :

*« Ça protège la maison du mal. Ça rappelle les taches de sang qu'avaient fait les juifs pour protéger les premiers nés. » (Etienne, 27 ans, juif, chef d'entreprise, prof, et étudiant)*  
*« C'est en souvenir d'une des dix plaies d'Egypte. Le sang d'agneau sur les portes pour épargner les premiers nés. » (homme, 27 ans, juif, étudiant en thèse, prof)*

En plus d'une protection, la mezouzah est parfois considérée comme une bénédiction à la richesse :

*« Ça donne la sécurité. C'est aussi une bénédiction à la richesse. » (homme, 21 ans, juif, mannequin)*

Enfin, il s'agit également d'un signe d'appartenance. Accroché à l'entrée d'une maison, il indique clairement que les occupants de cette maison sont juifs :

*« et pour indiquer que c'est une maison juive. » (homme, 36 ans, juif, travaille dans l'immobilier)*

- Des éléments de décoration renvoyant directement à la religion

On pourrait penser qu'il existe au sein du foyer de nombreux objets religieux qui, par leur visibilité, donneraient au foyer l'apparence d'un sanctuaire, c'est-à-dire l'apparence d'un lieu saint, lieu consacré aux cérémonies d'un culte. Cette hypothèse semble vérifiée par l'observation de différents foyers des enquêtés. Il y a en 27

effet des objets qui sont accrochés aux murs, donc visibles, comme des tableaux, des calendriers ou certaines photos. D'autres objets religieux comme les livres sont parfois exposés sur des étagères. Tous ces objets décorent de manière religieuse le foyer : ce sont des référents religieux.

#### - Les cadres et les tableaux

Dans les foyers musulmans, on trouve des cadres et des tableaux représentant des écritures saintes en arabe. Y sont écrits des versets du Coran ou "Allah". Ces tableaux renvoient directement à la religion musulmane et rappellent qu'il n'y a aucune représentation de Dieu, sauf par l'écriture. Comme dans les mosquées, la dimension religieuse du foyer est marquée par des écritures saintes en arabe :

*« Au mur, j'ai des tableaux. C'est très fréquent chez les musulmans. Ce sont des tableaux avec Allah écrit dessus, ou encore « je crois en Dieu et en son messager Mahomet, que le salut soit avec Lui. Ca, c'est la phrase des musulmans » (femme, 28 ans, musulmane, chef serveuse)*

Parfois, ces écritures renvoient directement au prénom d'un membre de la famille, prénom, cité dans un verset du Coran :

*« ce sont tous des cadres ou les sourates du coran sont écrites en lettre d'or. Là sur votre droite, ce tableau, et là un petit cadre ça c'est pour la chambre de mon fils. Oui je vais l'appeler Yacine et ce verset débute par son nom. » (femme, 29ans, musulmane, agent informatique, mariée)*

Ces signes religieux servent parfois uniquement de décoration :

*« Les cadres sont plus ou moins grands c'est juste esthétique pour décorer la maison. » (femme, 29 ans, musulmane, caissière, mariée)*

On trouve, dans les foyers des personnes musulmanes comme de personnes juives, des photographies renvoyant directement à la religion. Un Musulman sénégalais que nous avons interviewé a évoqué les photographies de Marabouts.:

*« On accroche leur photo (des marabouts) dans le salon » (homme, 28ans, musulman, agent de sécurité, célibataire)*

Certains Juifs ont chez eux des photographies de rabbin. Ce genre de photographie peut marquer la volonté de donner une dimension sacrée au foyer, un disposant en son sein un personnage-clé du lieu de culte :

*« il y a deux photos d'un grand Rabbin [dans le salon] » (Emilie, 47 ans, juive, adjoint chef de service)*



Les signes religieux qui s'accrochent aux murs donnent une dimension particulière au foyer, évoquant les textes sacrés, Dieu ou les rabbins.

- Les livres religieux

Les livres religieux sont des signes souvent présents dans les foyers des actifs de religion juive et musulmane. Chez les juifs que nous avons interviewés, on retrouve la Bible, les textes de la loi orale et écrite, des livres sur la religion et son histoire :

*« J'ai beaucoup de livres : la Bible et tous les textes de la loi orale et écrite. »  
(homme, 36 ans, juif, travaille dans l'immobilier)*

*« une bible et des livres sur la religion et son histoire. » (homme, 27 ans, juif, chef d'entreprise, prof, et étudiant)*

Dans les foyers musulmans que nous avons visités, se trouvent le Coran, des livres sur l'Islam, le livre des hadîts (ce sont de petites histoires que racontait le prophète pour faire passer son message) :

*« Dans ma chambre, j'ai un coran et j'ai un livre des hadîts. » (femme, 21 ans, musulmane, stage ingénieur)*

*« Ce sont des petites histoires que le prophète racontait pour faire passer son message. Je pense que c'est plus accessible que le Coran. » (femme, 21 ans, musulmane, stage ingénieur) à propos des hadîts*

*« Moi j'ai surtout des livres sur l'islam dans ma chambre » (femme, 20 ans, musulmane par conversion, standardiste, célibataire)*

Ces livres, lorsqu'ils sont disposés de manière visible, en évidence sur des étagères par exemple, participent à l'organisation du foyer en lieu de culte :

- Le calendrier juif est également un signe de décoration qui renvoie directement à la religion. En effet, il existe un calendrier, destiné particulièrement aux personnes de religion juive pratiquantes, qui indique les dates des fêtes religieuses juives :

*« Le calendrier, n'a rien de spécial et le livre non plus. » (Estelle, 29 ans, juive, styliste modéliste)*

- L'oulav est également un signe juif. C'est un signe symbolisant l'omniprésence de Dieu. Il sert à expier les péchés.

*« L'oulav : c'est une sorte de tige, je sais pas trop. C'est comme une sorte de branche avec deux catégories de feuillage. C'est un symbole qui montre que Dieu est au nord, au sud, à l'est et à l'ouest. Pour expier les péchés, on le frappe par terre. C'est plus un symbole. » (homme, 21 ans, juif, mannequin)*

Tous ces signes qui décorent le foyer renvoient à la religion. Cependant, leur signification religieuse n'est évidente que pour les initiés. De même, tout le monde ne connaît pas les signes religieux qui se trouvent cantonnée dans d'autres foyers que les leurs.

b. *Les signes servant à des rituels ayant lieu dans la maison*

Dans les foyers musulmans et juifs, il n'y a pas seulement des signes servant à décorer. Certains signes religieux sont utilisés pour des rituels ayant lieu dans la maison. On retrouve encore la dimension sacrée du foyer, lieu où il est possible de pratiquer sa religion.

- Les rituels de prière

- Les phylactères (ou tephillims) et le châle de prière sont des signes religieux que les juifs portent lors de la prière matinale. Les phylactères sont composés de sept lanières de cuir assemblées à un boîtier contenant un parchemin important du Judaïsme. Il y en a un qui se porte sur la tête ; l'autre est accroché au bras gauche :

*« Il y en a un qui s'accroche sur le bras gauche, l'autre à la tête. » (homme, 27 ans, juif, chef d'entreprise, prof, et étudiant)*

Ce signe peut être porté pour la prière du matin par les Juifs de plus de treize ans :

*« Ce sont des lanières en cuire que les hommes juifs sont sensés porter le matin pour la prière. » (homme, 27 ans, juif, étudiant en thèse, prof)*

*« Chaque garçon de plus de 13 ans porte des phylactères chaque matin. » (homme, 21 ans, juif, mannequin)*

La manière de les disposer révèle certaines normes. En effet, l'une des boîtes contenant le texte sacré doit être proche du cœur :

*« La boîte du bras gauche doit être près du cœur en tout cas. » (homme, 27 ans, juif, chef d'entreprise, prof, et étudiant)*

- L'étrog est un objet que les juifs prennent à la main lorsqu'ils font la prière. Il ressemble à un coing jaune qui doit avoir une bonne odeur. Ce n'est pas seulement la vue qui permet d'identifier ce signe religieux mais également l'odorat. La dimension d'un espace sacré ne vient peut être pas seulement de ce qui se voit mais aussi de ce qui se sent. L'espace sacré comporte non seulement des icônes exposées, des textes sacrés, des objets nécessaires aux rituels mais aussi des odeurs particulières :

*« Une sorte de coing jaune. Ça a une bonne odeur : on le prend à la main quand on fait une prière : ça s'appelle un étrog. » (homme, 21 ans, juif, mannequin)*

- Le tapis de prière est utilisé lors de la prière musulmane :

*« Le tapis il faut l'utiliser à chaque fois qu'on fait la prière » (femme, 29ans, musulmane, caissière, mariée)*

Cet objet est réservé exclusivement à la prière, rituel religieux:

*« Le tapis c'est uniquement pour la prière et pour rien d'autre les enfants ne doivent pas jouer avec, ni même le piétiner s'ils ne s'en servent pas pour la prière. » (femme, 29ans, musulmane, caissière, mariée)*

- Le sepha est une espèce de collier avec de grosses perles que compte celui qui prie :

31

*« Et il ont le sepha : c'est une espèce de collier avec de grosses perles. Celui qui prie, il compte les perles en même temps dans sa tête. » (femme, 28 ans, musulmane, chef serveuse)*

**Sa fonction initiale n'est pas toujours suivie. En effet, chez certains interviewés, il s'agit avant tout d'un élément de décoration :**

*« J'ai un sepha, mais c'est une déco plus qu'autre chose. Dans l'Islam, il n'y a pas de représentation symbolique sauf le Coran. Il n'y a pas d'images. Dans les mosquées, Dieu n'est représenté nulle part, que par l'écriture. » (femme, 28 ans, musulmane, chef serveuse)*

- La cuisine : les préceptes existant autour de la nourriture constituent un élément religieux important.

**Certains aliments cuisinés apparaissent comme un signe religieux important. En effet, les pratiques culinaires sont différentes selon les religions. Cependant, cet élément ne nous a été que rarement présenté comme un signe religieux à proprement dit.**

**Une des interviewées a hésité avant d'évoquer son livre de cuisine comme étant un signe religieux. Le livre de cuisine est un objet que l'on peut rapprocher de la Torah dans la mesure où il contient de nombreux préceptes religieux :**

*« Et puis un livre de cuisine juive, mais je ne sais pas si on peut dire que c'est un objet religieux. » (femme, 29 ans, juive, styliste modéliste)*

**Elle présente aussi les Gâteaux de Pourim :**

*« comme les oreilles d'Hamann le traître. » (femme, 29 ans, juive, styliste modéliste)  
« Fêtes pour commémorer le sauvetage du peuple juif. » (femme, 29 ans, juive, styliste modéliste)*

**Ainsi, la nourriture, ou des objets s'y rattachant, peuvent être évoqués comme des signes religieux.**

- Les signes pour des fêtes religieuses

**On peut distinguer parmi les objets utilisés pour des rituels religieux, les signes mobilisés lors des fêtes religieuses, hebdomadaires ou annuelles.**

**- Le verre pour Shabbat**

*« un verre pour Shabbat, pour la prière du vin. » (Etienne, 27 ans, juif, chef d'entreprise, prof, et étudiant)*





- Plusieurs signes sont utilisés lors de Hanoukka : le tableau de Hanoukka, le chandelier et la toupie. Le chandelier sert également de décoration aux autres moments de l'année :

*« Deux chandeliers pour Hanoukka [un d'usage et un de décoration. Celui d'usage est en métal avec des personnages et une porte dessus] » (Emilie, 47 ans, juive, adjoint chef de service)*

*« des bougies pour le chandelier » (Emilie, 47 ans, juive, adjoint chef de service)*

Pendant Hanoukka, les juifs allument quotidiennement une bougie pendant huit jours :

*« On allume une bougie supplémentaire par soir, de droite à gauche et non pas de gauche à droite. Par contre je ne sait pas pourquoi. » (Estelle, 29 ans, juive, styliste modéliste)*

Cette tradition vient d'un épisode biblique :

*« Parce qu'à la destruction de Jérusalem, ils ont trouvé une petite fiole d'huile minuscule pour brûler le chandelier. Et il s'est passé huit jours. C'est pour ça qu'il y a huit bougies. » (Estelle, 29 ans, juive, styliste modéliste)*

Le chandelier de l'une de nos interviewées représente des personnages qui renvoient également à une légende juive :

*« Ce sont des soldats hébraïques qui rentrent dans Jérusalem. » (Emilie, 47 ans, juive, adjoint chef de service)*

La toupie a également été évoquée comme signe utilisé pour Hanoukka, mais sans explication précise :

*« Ah oui, on joue aussi à la toupie, mais je ne sais pas pourquoi. » (Estelle, 29 ans, juive, styliste modéliste)*



- Les signes servant à d'autres rituels ayant lieu à la maison

**La tsédaka est une boîte dans laquelle les juifs mettent de l'argent. Lorsqu'elle est pleine, on la donne à la synagogue :**

*« C'est une boîte qu'on remplit de pièces et qu'on donne aux pauvres. » (femme, 47 ans, juive, adjoint chef de service)*

**Les personnes qui n'ont pas le temps de pratiquer (prier, participer aux fêtes religieuses...) participent à la vie communautaire de cette manière, en aidant financièrement la synagogue et les plus pauvres :**

*« Il y a aussi une boîte où on met de l'argent pour aider les synagogues, les pauvres : la tsédaka. Ça permet d'entretenir les synagogues. On y met de l'argent quand on fait une prière. Les gens qui travaillent et qui n'ont pas le temps de pratiquer le font souvent ». (homme, 21 ans, juif, mannequin)*

- Des signes appartenant à une autre religion

**L'une de nos interviewées possède dans sa chambre des signes qui ne renvoient pas directement à sa religion, l'Islam. Il s'agit d'une statuette de la vierge, d'une Bible et d'une "photographie" de Jésus :**

*« Sinon, Sainte Marie est adorée dans l'Islam : il y a une page du Coran pour elle. Dans ma chambre, j'ai une statuette de la vierge. J'ai aussi une photo de Jésus. (femme, 28 ans, musulmane, chef serveuse) Tu sais, c'est une statuette avec de l'eau bénite dedans. (femme, 28 ans, musulmane, chef serveuse)*

*« J'ai aussi une Bible et je cherche à acheter la Torah » (femme, 28 ans, musulmane, chef serveuse)*

## I.2 L'itinéraire des signes religieux

L'itinéraire des signes religieux nous éclaire sur les normes guidant certaines pratiques. Il comporte les différentes étapes de la vie du signe religieux. Les personnes que nous avons interviewées nous ont renseignés sur les modes d'acquisition de ces objets, sur leur rangement et sur leur abandon. Dans ces descriptions de pratiques, le signe religieux apparaît comme un objet particulier, parfois sacré, nous renseignant sur les représentations existant autour de ces objets.

### I.2.1 Acquisition

On peut distinguer trois modes d'acquisition de signes religieux : le cadeau, l'achat et l'héritage.

#### a. Cadeau

Le premier mode d'acquisition de signes religieux évoqué par les personnes avec lesquelles nous avons eu des entretiens est le cadeau. Ces objets sont aussi bien offerts par des personnes proches, comme la famille, que par des inconnus, comme les institutions religieuses.

- De la part des parents

D'après nos interviewés, les parents offrent souvent à leurs enfants leur premier signe religieux. C'est en effet eux qui donnent à leurs enfants une éducation religieuse :

*« Quand avez-vous acquis votre première kippa? A trois ans peut-être. Trois ans, c'est le premier stade religieux : l'enfant n'est plus considéré comme un bébé. On commence à lui enseigner les rudiments religieux. A 13 ans, la kippa devient obligatoire. » (homme, 36 ans, juif, travaille dans l'immobilier)*

*« Ca fait une quinzaine d'années. Depuis que je suis toute petite. C'est ma mère qui me les a achetés, comme pour mes frères. » (femme, 28 ans, musulmane, chef serveuse) main de fatma et sourate du Coran*

Parfois, les parents offrent ces signes lors d'une fête. Celle-ci n'est pas nécessairement religieuse (bar-mitsva, mariage religieux...); il peut s'agir d'un anniversaire :

*« Il y a six ou sept ans. C'est ma mère qui me l'a offert à un anniversaire. (homme, 27 ans, juif, étudiant en thèse, prof)*

35

Certains cadeaux accompagnent des rites de passage comme la bar-mitsva. Les tephillims, par exemple, ne sont utilisés qu'à partir de l'âge de treize ans, âge où l'on fait sa bar-mitsva (fête où l'enfant juif entre pleinement dans la vie religieuse) :

*« Mes parents me les ont offerts pour ma bar-mitsva. C'est la majorité juive. Tu deviens un homme à treize ans. » (homme, 27 ans, juif, chef d'entreprise, prof, et étudiant) A propos de Tephillims*

Le don de la part des parents montre leur rôle dans la initiation religieuse de leurs enfants.

- De la part de proches

Certaines personnes proches (des amis), offrent également des signes religieux. Cela peut être une marque d'affection :

*« Possèdes-tu des kippas ? oui plein. J'en ai même une avec mon nom brodé dessus. C'est une femme qui m'aimait bien qui me l'a faite en Israël. J'avais six ans quand on me l'a donnée. » (homme, 21 ans, juif, mannequin)*

Ou une aide pour mieux comprendre la religion. Certaines personnes se trouvent, à un moment de leur vie face à des doutes, à des interrogations concernant la religion. Les amis peuvent alors servir de soutien pour ces personnes en leur fournissant de la documentation. Une femme, Musulmane par conversion, s'est trouvée dans ce cas :

*« On me les a donné et prêté pour que je comprenne l'islam comme je ne sais pas ou ça s'achète, les parents de mes amies me les offrent souvent pour que je me cultive sur la religion. (...) Des amis qui me l'on offert. Quelle occasion ? au début lorsque je me suis intéressé à l'islam. » (femme, 20ans, musulmane par conversion, standardiste, célibataire)*

- De la part d'inconnus ou des personnes éloignées

- De la part de connaissances lors de mariages

Lors des mariages juifs, il n'est pas rare que l'on offre des kippas aux invités :

*« A un mariage, il y a un mois, il en donnait aux invités. » (homme, 27 ans, juif, chef d'entreprise, prof, et étudiant)*

- De la part des institutions

La kippa est distribuée par les synagogues, lieux où son port est obligatoire.

Généralement, les kippas qui sont ainsi distribuées ont une valeur esthétique voire marchande moindre :

*« C'est un objet qui s'offre plus qu'il ne s'achète. La kippa qui se porte au quotidien est distribuée par les institutions. Seules les kippas qui sont un peu plus belles s'achètent. » (homme, 36 ans, juif, travaille dans l'immobilier)*

Les livres religieux sont également offerts par certaines institutions comme les ambassades ou les églises :

*« Mon Coran, une traduction arabe-français, m'a été offert par une connaissance à l'ambassade d'Égypte. Je ne sais pas lire l'arabe. » (femme, 28 ans, musulmane, chef serveuse)*

*« Dans l'église Saint Germain, on me l'a donnée. C'était il y a une dizaine d'années. Ils ont une petite boutique là-bas, où ils vendent toutes sortes de trucs. Je ne sais plus si c'est lui ou une religieuse qui me l'a donné. » (femme, 28 ans, musulmane, chef serveuse)*

- Normes autour du don

Il semble exister certaines normes autour du donateur. En effet, selon l'une des enquêtées, le don d'un signe religieux est délicat car il représente une intrusion dans la vie intime de la personne :

*« [As-tu déjà offert un signe religieux ?] Pour moi c'est trop intime. Je pense qu'une personne connaît mieux sa religion que moi. C'est comme si je cassais son intimité. Je vais faire une comparaison : c'est comme offrir une boîte de capotes à une amie. Ça ne me regarde pas. » (femme, 28 ans, musulmane, chef serveuse)*

D'autre part, d'après les propos d'un interviewé, le don de signes religieux se fait plus facilement entre personnes d'une même confession :

*« une non juive ne m'offrirait pas ce genre de cadeau. » (homme, 27 ans, juif, chef d'entreprise, prof, et étudiant)*

b. Achat

- Lieux d'acquisition

Il y a différents lieux d'acquisition de signes religieux. Les interviewés évoquent les “magasins spéciaux”, magasins spécialisés dans la vente de ces signes :

*« Il y a des magasins spéciaux pour tous les objets. » (homme, 21 ans, juif, mannequin)*

Parfois, ces magasins sont regroupés dans une même rue, ou dans un même quartier, comme la rue de Rosiers à Paris (4<sup>ème</sup> arrondissement) :

37

« dans des magasins d'objet religieux rue Richet ou rue des Rosiers. » (homme, 27 ans, juif, étudiant en thèse, prof)



L'une des interviewées fait également allusion à la mosquée, comme lieu de vente du Coran et du livre des hadîts :

« sais-tu où ta sœur l'a eu ? je pense qu'elle l'a acheté. Peut-être dans une mosquée ou dans une librairie spécialisée. » (femme, 21 ans, musulmane, stage ingénieur)

Enfin, on peut se procurer des signes religieux dans des bijouteries :

« dans une bijouterie en province. » (femme, 47 ans, juive, adjoint chef de service)

- Occasions d'achat

L'achat de signes religieux se fait parfois sans occasion particulière. Certains achètent des kippas lorsqu'ils n'en ont plus :

« Quand on en a besoin, lorsqu'on en a plus (...) perdue dans la maison, oubliée dans une veste ou un manteau. » (homme, 27 ans, juif, étudiant en thèse, prof)

D'autres achètent des objets religieux lors d'occasions particulières, comme un voyage en Israël, la première fréquentation d'une mosquée, occasions marquant une étape dans la vie du croyant :

« Quand vous êtes-vous acheté votre première kippa ? Ca devait être à 18ans. J'ai habité un an en Israël. » (homme, 36 ans, juif, travaille dans l'immobilier)

*« je l'ai acheté simplement Je voulais me rendre à la mosquée, c'était pour la première fois. » (femme, 20ans, musulmane par conversion, standardiste, célibataire)*

**L'un des enquêtés projette d'acheter de nouvelles tephillims pour son mariage :**

*« je les ai depuis ce jour là. J'en achèterais de nouvelles pour mon mariage. (...) ce sera comme une nouvelle majorité. » (homme, 27 ans, juif, chef d'entreprise, prof, et étudiant)*

**Dans l'ensemble, les personnes avec qui nous avons eu des entretiens commencent à acheter des signes religieux vers dix-huit ans environ. Ceci semble être un âge où on s'investit personnellement dans la religion, l'achat marquant une nouvelle étape dans la pratique de la religion :**

*« Il y a trente ans, j'avais 17 ou 18 ans. » (Emilie, 47 ans, juive, adjoint chef de service)*

- Il semble que ce soit un achat qui se fait seul. Cet acte apparaît d'autant plus personnel :

*« Je l'ai acheté moi-même. il est tout neuf. » (femme, 29ans, musulmane, caissière, mariée)*

*« je me le suis acheté toute seule. » (femme, 29ans, musulmane, agent informatique, mariée)*

- Un achat peu onéreux en ce qui concerne la kippa :

*« Non, c'est pas cher. ça coûte cinquante balles. Dix euros aujourd'hui. » (homme, 21 ans, juif, mannequin) à propos de la kippa*

c. *Les critères de choix*

**Les critères de choix semblent guidés par des normes liées à l'esthétique, à la mode, à l'habitude et à la commodité comme nous l'avons vu précédemment.**

- Le choix en fonction des goûts : les signes religieux mettent en valeur le corps de celui qui les porte :

**A première vue, le choix des signes semble répondre à des goûts, des préférences. La religion n'impose pas de critères spécifiques comme la couleur. Le choix semble répondre à des exigences esthétiques, le signe religieux pouvant mettre en valeur celui qui le porte.**

**Le Coran n'impose pas de couleur particulière au voile musulman :**

*« disons qu'il n'y a pas vraiment de précision dessus dans le coran mais c'est vrai que les couleurs pales, pastel sont beaucoup plus appréciées. » (femme, 20ans, musulmane par conversion, standardiste, célibataire)*

Certains choisissent leurs signes de manière à ce que celui-ci ne soit pas trop voyant. On peut y voir la volonté de ne pas être stigmatisé par la société comme appartenant à telle ou telle religion :

*« je n'aime pas porter des choses trop voyantes en général. » (homme, 27 ans, juif, étudiant en thèse, prof)*

Certains la choisissent selon des critères esthétiques afin que le signe religieux mettent en valeur une partie de leur corps :

*« Je porte le voile depuis 1999 c'est vrai que des couleurs plus vives égayent le visage. » (femme, 29ans, musulmane, agent informatique, mariée)  
« C'est subjectif, il y en a qui sont plus ou moins belle en fonction de la forme qu'elles donnent sur la tête. » (homme, 27 ans, juif, étudiant en thèse, prof)*

- La mode et les habitudes : des normes guident ces choix

Néanmoins, le choix n'est pas purement personnel car il existe des modes, notamment pour les kippas :

*« N'importe quelle couleur, tissu, il y a même des modes pour les enfants. Par exemple il y a des kippas avec des Pokémons, ou Super Mario. [blasphème ?] Non je ne pense pas. » (homme, 27 ans, juif, étudiant en thèse, prof)*

De même, le port de l'étoile de David était à la mode dans les années quatre-vingt. Comme le souligne cet interviewé, même des personnes n'étant pas de confession juive portaient alors ce signe religieux :

*« Dans les années 80, 75-80, c'était la mode. Tout le monde en portait. (homme, 21 ans, juif, mannequin) Même les non-juifs ? oh oui ! » (homme, 21 ans, juif, mannequin)*

Dans ces cas, des phénomènes sociaux semblent réguler les choix des signes religieux. Il semble alors que le poids du groupe l'emporte sur une décision personnelle.

**Les habitudes peuvent également constituer un critère de choix :**

*« Par habitude il prend toujours le même genre. » (homme, 27 ans, juif, étudiant en thèse, prof)*

- d. Héritage



**L'héritage est aussi un moyen d'acquisition de signes religieux.**

**La kippa, comme nous l'avons déjà souligné précédemment, est un signe qui circule dans les groupes de personnes de religion juive (famille, communauté) :**

*« Combien en as-tu qui t'appartiennent à toi ? une trentaine. Tout le monde se les refile. C'est pas important. » (homme, 21 ans, juif, mannequin)*

**En ce qui concerne d'autres objets comme les livres ou les tephillims, peut-être considérés comme "sacrés", ils se transmettent au sein d'une même famille. L'une de nos interviewées possède des livres religieux qui appartenaient préalablement à sa mère et à sa sœur :**

*« Le livre des hadîts, c'est à ma sœur. Le Coran, c'est à ma sœur ou à ma mère. » (femme, 21 ans, musulmane, stage ingénieur)*

**Elle a demandé à sa sœur si elle pouvait lui prendre et espère qu'à terme elle les lui donnera :**

*« comment le lui as-tu pris ? je lui ai demandé si je pouvais lui prendre. Ca fait deux-trois ans. Je pense qu'à terme, elle va me les donner. » (femme, 21 ans, musulmane, stage ingénieur)*

**Il a été possible pour elle de les lui prendre car elle les a aussi :**

*« ça ne la gêne pas que tu lui aies pris ? Je crois qu'elle les a aussi. C'est clair qu'elle a un Coran. Elle a des bouquins dans le même style que les hadîts. » (femme, 21 ans, musulmane, stage ingénieur)*

**L'un des Juifs que nous avons interrogés prévoit éventuellement de donner ses tephillims à ses enfants ou à ses petits enfants :**

*« Je les garderai [tephillims]. Je peux les utiliser aussi. Peut être que je les donnerais à mes enfants ou petits enfants. » (homme, 27 ans, juif, chef d'entreprise, prof, et étudiant)*

**Dans tous ces cas, la transmission se fait uniquement au sein de la famille, ce qui rappelle le poids de ce groupe dans la socialisation religieuse des individus.**

## **I.2.2 Le rangement**

**Le rangement peut également nous apprendre beaucoup sur les pratiques des juifs et des musulmans et sur les normes qui les guident. En effet, les signes religieux sont rangés dans des lieux particuliers mettant en valeur les objets, soit par leur visibilité, soit par leur propreté, soit par leur religiosité.**

a. *Dans des endroits en vue*

**Beaucoup de signes religieux sont exposés de manière visible dans le foyer, sur la cheminée, sur des étagères :**

*« Dans ma chambre, la statuette est sur la cheminée, elle a une bougie en dessous d'elle. Le Coran est à côté de mon lit, ou sur mon lit. La sepha est accrochée à mon miroir. La Bible est dans ma bibliothèque. » (femme, 28 ans, musulmane, chef de service)*

*« Est-il toujours rangé au même endroit ? Oui. C'est pas rangé dans un placard. C'est en vue sur des étagères. Ca m'assure une protection, comme la photo de mes parents si tu veux. Il a sa place. » (femme, 21 ans, musulmane, stage ingénieur)*

**L'une de nos interviewées insiste sur le fait que son Coran et son livre des hadîts sont placés dans un endroit propre. Elle y fait particulièrement attention car il s'agit pour elle de livres précieux :**

*« Il est tout près de moi quand je dors. Je le mets dans un endroit propre et relativement en vue. J'y fais attention. Ce sont des livres précieux. C'est pas quelque chose qui va traîner chez moi et pourtant il y a beaucoup de chose qui traînent. » (femme, 21 ans, musulmane, stage ingénieur)*



b. *Dans des endroits cachés*

**D'autres ne sont pas rangés de manière visible. Néanmoins, leur rangement répond à une certaine logique. Leurs propriétaires en prennent soin.**

**Les signes religieux sont rangés ensemble. Il y a parfois au sein des foyers un meuble spécifique au rangement les objets :**

**42**

« [kippa] En vrac. Chez moi ce n'est pas rangé de toute façon. Je les entasse sous la table basse. Et j'en ai de plus en plus. » (homme, 27 ans, juif, étudiant en thèse, prof)

(ouverture d'un tiroir) « elles sont sensées être à mon fils, mais il ne les porte jamais. Y en a une qui doit être trop petite d'ailleurs. » (femme, 47 ans, juive, adjoint chef de service)

« Tu les ranges toutes au même endroit ? On met tous les objets religieux dans le même meuble. On y met aussi les phylactères. » (homme, 21 ans, juif, mannequin)

**Les pendentifs sont rangés dans des boîtes à bijoux, ce qui témoigne de l'importance qu'ils ont aux yeux de leurs possesseurs :**

« [étoile de David] dans une boîte chez mes parents. (...) Un petit coffre à bijoux. » (femme, 27 ans, juif, chef d'entreprise, prof, et étudiant)

« Je l'ai rangé dans une boîte à bijoux. » (femme, 47 ans, juive, adjoint chef de service)

**De même, l'une des Musulmanes interrogées conserve son tapis de prière dans un endroit propre :**

« n'importe où, dans un placard. Du moment qu'il soit propre pour la prière » (femme, 29ans, musulmane, caissière, mariée)

**L'un des Juifs ayant répondu à l'enquête range ses tephillims dans une pochette en velours, signe qu'il en prend soin :**

« Les tephillims, dans une pochette en velours, mais ça n'a pas de signification particulière. [usage quotidien] » (Etienne, 27 ans, juif, chef d'entreprise, prof, et étudiant)

**De la même manière, un autre homme interrogé range ses kippas dans une petite boîte :**

« Dans une petite boîte. C'est pas important. » (homme, 21 ans, juif, mannequin)

**L'une des musulmanes range son médaillon dans son portefeuille, peut-être dans l'optique de l'avoir toujours avec elle :**

« Mon médaillon, euh, euh, je pense qu'il est dans mon portefeuille. » (femme, 28 ans, musulmane, chef de service)

**Un interviewé a expliqué que ses kippas étaient rangées un peu partout chez lui et mélangées à d'autres objets. Le peu d'attention donné au rangement de la kippa tendrait à confirmer notre hypothèse que cet objet ne comporte pas de dimension sacrée.**

« Un peu partout. » (Etienne, 27 ans, juif, chef d'entreprise, prof, et étudiant)

« [mélangées avec d'autres objets ?] Oui oui. » (Etienne, 27 ans, juif, chef d'entreprise, prof, et étudiant)



### I.2.3 Le degré d'attachement

Les personnes rencontrées attachent de l'importance à leurs signes religieux.

Deux de nos interviewées sont très attachées à leur Coran. Pour l'une, c'est le signe auquel elle tient le plus :

*« C'est le Coran auquel je tiens le plus. J'y fais attention. » (femme, 28 ans, musulmane, chef serveuse)*

Pour l'autre, sa présence est essentielle, ce qui montre l'importance qu'elle lui accorde :

*« Il est très important pour moi. Si je change de lieu, je ne l'oublierai pas. C'est essentiel pour moi. » (femme, 21 ans, musulmane, stage ingénieur)*

La kippa a pour certains une valeur affective bien qu'elle n'ait pas de valeur sacrée :

*« il y en a une que je préfère. On a toujours un objet fétiche. » (homme, 27 ans, juif, chef d'entreprise, prof, et étudiant)*

Malgré la gêne que peut causer le port de pendentifs, l'une des enquêtées ne l'enlève jamais, signe qu'elle y tient beaucoup :

*« c'est pas vraiment les pendentifs mais plutôt le collier qui vous étouffe quand vous dormez avec. Cependant je ne l'enlève jamais » (femme, 29 ans, musulmane, caissière, mariée)*

Cet attachement traduit parfois un attachement aux racines familiales et religieuses :

*« mes parents me l'on offert il y a longtemps [étoile de David], donc j'y tiens. Aussi religieusement, mais entre guillemets. » (Estelle, 29 ans, juive, styliste modéliste)*  
*« à part les étoiles avec des diamants, ce genre de bijoux ne coûte pas très cher. C'est plutôt un attachement à mes racines. » (Emilie, 47 ans, juive, adjoint chef de service)*

#### **I.2.4 L'abandon**

L'abandon est également important à étudier car nous renseigne sur la dimension particulière des objets. En effet, il apparaît que les personnes que nous avons interrogées ne se débarrassent pas de ces objets même lorsqu'ils ne les mobilisent pas. Ils évoquent le fait que ce serait un péché de les jeter, allusion teintée de religiosité.

##### *a. L'usure*

Comme tout objet que l'on utilise fréquemment, la kippa s'use, ce qui peut être un motif d'abandon. Néanmoins, cette dimension de l'usure concerne avant tout la kippa qui s'apparente le plus à un vêtement qui peut s'user et se salir :

*« Et puis, c'est un objet qui a une durée de vie limitée. Ça s'use et se salit. » (homme, 36 ans, juif, travaille dans l'immobilier)*

##### *b. La perte*

Il s'agit dans ce cas-là d'un abandon involontaire de la part de son possesseur :

*« une étoile de David, mais je l'ai perdu en nageant dans la mer. » (homme, 27 ans, juif, étudiant en thèse, prof)*

##### *c. La désutilité*

Lorsqu'elle n'utilise plus son signe religieux, la personne ne s'en débarrasse pas forcément. Elle peut le conserver :

*« j'en porte plus. Je n'aime pas avoir un truc autour du cou. » (Etienne, 27 ans, juif, chef d'entreprise, prof, et étudiant)*

##### *d. Le jeter à la poubelle?*

Ceci apparaît impensable. Un tel acte s'apparente pour certains à un péché, à un acte profane.

*« Jette-t-on un signe religieux ? Vaut mieux pas, non. » (homme, 21 ans, juif, mannequin)*

*« Non, c'est profane. Dans l'Islam en tous cas, on ne peut pas. Jamais on ne trouvera un Coran dans une poubelle. Sauf si vraiment le gars a péché un câble. C'est profane. » (femme, 28 ans, musulmane, chef serveuse)*

Une femme que nous avons interviewée s'est indignée devant cette question. Pour elle, jeter un signe religieux, qu'il soit de sa religion ou d'une autre, relève du péché. Elle aurait des remords, dit-elle comme si elle avait peur qu'il lui arrive si jamais elle faisait un tel acte :

*« Peut-on jeter à la poubelle un signe religieux ? Pourquoi ? Non ! Moi personnellement, je ne le ferais pas. Même si c'était une croix je ne le ferais pas. Ça a trop de connotations derrière. Que ce soit un signe musulman ou d'une autre religion, j'aurais des remords. Ça serait presque un péché pour moi. » (femme, 21 ans, musulmane, stage ingénieur)*

Etant donné le caractère sacré de la plupart des signes religieux, les gens les gardent ou procèdent à un enterrement religieux. Il s'agit d'enterrer le signe comme s'il s'agissait d'une personne, avec une cérémonie religieuse (formelle ou informelle) :

*« Ou c'est un enterrement religieux. On les met sous terre dans un sac. La mezouzah, les phylactères...mais il ne faut pas les jeter, c'est pas bien. En général on les garde, c'est symbolique. » (homme, 21 ans, juif, mannequin)*

Les trois étapes de l'itinéraire des signes religieux que nous avons dégagé des entretiens montrent l'importance que les interviewés accordent aux signes religieux. Ceux-ci, hormis la kippa, semblent s'apparenter à des objets sacrés, ayant une force en eux qui empêche le croyant de les employer comme de simples objets, profanes. Il serait intéressant de vérifier cette hypothèse à partir de lectures sociologiques. De plus, l'étude du sacré renvoie à la distinction entre espaces profanes et espaces sacrés.

### I.3 La dimension sacrée des objets et des lieux

On entend aujourd'hui dans les médias de nombreux débats autour du port du voile dans les lieux publics comme l'école. Ce signe religieux musulman semble gêner pour divers motifs : attaque à la liberté des femmes, remise en question 46

de la laïcité, etc. Pourquoi est-ce autour du foulard que se cristallisent les interrogations et les doutes ?

Comme il s'agit d'un signe religieux, il serait intéressant d'étudier les notions d'espace sacré et espace profane, espaces dans lesquels s'insèrent les signes « transportés » en général. Où se trouve la frontière entre ces lieux ? Quelle est la place du signe religieux dans l'identification de ces espaces ? Quelles sont les représentations existant autour des signes religieux en général ?

Dans un premier temps, nous présenterons la notion de sacré ainsi que la distinction faite entre espaces profanes et espaces sacrés. Puis, nous analyserons cette distinction en tant que construit social en expliquant la place des signes religieux dans les représentations collectives. Enfin, nous étudierons les problèmes engendrés par la présence de signes religieux dans des espaces profanes.

### **I.3.1 La distinction entre espaces sacrés et espaces profanes.**

Tout d'abord, il semble exister une distinction territoriale entre espaces sacrés et espaces profanes. Qu'est-ce qui rend un espace sacré ? Pour qui cette séparation existe-t-elle ? Quelle est la frontière entre ces deux espaces ?

#### *a. Définition du sacré*

Avant tout, il serait intéressant de définir ce qu'est le sacré. Dans *L'homme et le sacré*, Roger Caillois [1950] explique le sacré par opposition au profane. Selon lui, « le domaine du profane se présente comme celui de l'usage commun, celui des gestes qui ne nécessitent aucune précaution et qui se tiennent dans la marge souvent étroite laissée à l'homme pour exercer sans contrainte son activité. Le monde du sacré, au contraire, apparaît comme celui du dangereux ou du défendu : l'individu ne peut s'en approcher sans mettre en branle des forces dont il n'est pas le maître et devant lesquelles sa faiblesse se sent désarmée. Cependant, sans leur secours, il n'est ambition qui ne soit vouée à l'échec. En elles, réside la source de toute réussite, de toute puissance, de toute fortune. Mais on doit redouter, en les sollicitant, d'être leur première victime. » Le sacré est ainsi présenté comme une force mystérieuse, à la fois néfaste et

bénéfique, répulsive et charmeuse, que l'homme ne peut pas maîtriser. L'homme est à la fois attiré vers elle, car elle est source de bienfaits, et repoussé par elle, car elle est source de dangers. Dans cette définition, l'homme apparaît dépendant de cette force qui le domine. La notion de sacré implique donc l'idée de supériorité et celles de dépendance et de domination. Mais où l'homme est-il en contact avec le sacré ? Dans *Traité d'histoire des religions*, Mircea Eliade [1949] nous délivre une définition complémentaire du sacré. Selon lui, « il peut [...] se manifester n'importe comment et n'importe où dans le monde profane, ayant capacité de transformer tout objet cosmique en paradoxe par l'intermédiaire de l'hiérophanie (en ce sens que l'objet cesse d'être lui-même, en tant qu'objet cosmique, tout en demeurant en apparence inchangé) ». Ainsi, cette force qu'est le sacré peut "s'introduire" dans les objets, aspect sur lequel nous reviendrons plus loin.

b. *La frontière entre espaces sacrés et espaces profanes*

D'autre part, le sacré semble être la dimension de certains lieux (dans leur intégralité), les opposants ainsi aux lieux profanes. Il ne se retrouve pas uniquement dans les objets. Par exemple, les temples, les synagogues, les mosquées, les églises semblent avoir une dimension sacrée. On peut dès lors se demander quelle est la frontière que distinguent les individus entre les espaces profanes et les espaces sacrés. Mircea Eliade propose une réponse à cette question dans *Le sacré et le profane* [1975]. Selon lui, la frontière entre ces deux types d'espace est symbolisée par le seuil de la porte. Il prend l'exemple du seuil de l'église : « pour le croyant, cette église participe à un autre espace que la rue où elle se trouve ». En effet, il explique que « le seuil est à la fois la borne, la frontière qui distingue et oppose deux mondes, et le lieu paradoxal où ces mondes communiquent, où peut s'effectuer le passage du monde profane au monde sacré. » (p 24) Ainsi, c'est l'homme, en se mouvant dans ces espaces, qui les unit. L'homme appartient en effet à ces deux espaces. Cet auteur n'évoque pas seulement les seuils des lieux de culte, mais aussi ceux des habitations humaines. Ainsi, le foyer peut également constituer un espace sacré pour les individus. L'espace devient sacré lorsque l'individu lui confère une dimension sacrée. Il semble dès lors que le seuil peut constituer la frontière entre ces deux types d'espaces.



c. *Une distinction différenciée selon les individus et leurs croyances*

On pourrait finalement se demander si les personnes athées font, au même titre que les personnes croyantes, une distinction entre espaces sacrés et espaces profanes. En effet, l'expérience du sacré ne semble pas universelle. Comme le souligne Mircea Eliade dans *Le sacré et le profane* (1975), l'hétérogénéité de l'espace est une représentation propre aux personnes religieuses. Elle s'oppose ainsi à « l'expérience de l'espace telle qu'elle est vécue par l'homme non-religieux, par un homme qui refuse la sacralité du Monde, qui assume uniquement une existence "profane", purifiée de toute présupposition religieuse. » (p 23) Selon cet auteur, il existe donc deux expériences différentes de l'espace. Du côté des non-religieux, l'espace est homogène. Il n'est donc pas orienté de manière définitive mais selon les nécessités quotidiennes. A l'inverse, « la révélation d'un espace sacré permet [...] de s'orienter dans l'homogénéité chaotique, de "fonder le Monde" » (p 23) en l'orientant de manière religieuse. Cette division spatiale (sacré/profane) possède, selon M. Eliade, une certaine stabilité qui permet à l'homme religieux de s'orienter dans le Monde. Les expériences de l'espace évoquées dans cet ouvrage renvoient donc à la manière de s'orienter dans l'espace, c'est à dire à la représentation que les gens ont de cet espace en fonction de leurs croyances religieuses. Il apparaît donc tout d'abord que la distinction entre espaces sacrés et espaces profanes existe avant tout pour les personnes croyantes. M. Eliade nuance cette idée dans ce même ouvrage en soulignant que « quel que soit le degré de désacralisation du Monde auquel il est arrivé, l'homme qui a opté pour une vie profane ne réussit pas à abolir le comportement religieux. On verra que l'existence même la plus désacralisée conserve encore des traces d'une valorisation religieuse. » (p 23) Ainsi, le degré de sacralisation du monde semble dépendre des croyances religieuses.

Il apparaît que la notion de sacré est relative aux idées que les individus s'en font. En effet, religieux et non-religieux ne distinguent pas les espaces de la même façon. On pourrait dès lors se demander d'où viennent ces représentations de la sacralité d'un lieu ou d'un objet.

### **I.3.2 Origines des représentations de la sacralité**

a. *Les représentations du sacré comme fruit de la culture d'une société*

Tout d'abord, ces représentations semblent émaner des cultures, des sociétés. La distinction faite entre espaces sacrés et espaces profanes apparaît dès lors comme une construction sociale. Dans la préface de son ouvrage *Les structures du sacré chez les arabes*, J. Chelhod [1965] évoque l'idée que « la conception islamique du sacré reflète celle de son milieu arabe ». Cela suppose que la définition islamique du sacré vient avant tout de la culture arabe dans laquelle est née l'Islam. Il explique par exemple que la distinction entre espaces sacrés et espaces profanes vient en partie des représentations existant dans la civilisation arabe entre la droite et gauche. Ainsi, si l'on généralise, les représentations du sacré viennent de la culture des sociétés dans lesquelles elles apparaissent. On remarque en effet que les espaces et les temps sacrés ne sont pas les mêmes selon les religions. On peut évoquer entre autres l'existence de calendriers religieux et de lieux saints différents. Les jours saints, les fêtes religieuses ne sont pas les mêmes selon les religions. De même, la Mecque et Lourdes n'ont pas la même dimension sacrée pour des personnes de religions musulmane ou chrétienne. On rejoint, en quelques sortes, ici l'idée que développe Emile Durkheim dans *les formes élémentaires de la vie religieuse* [1912]. Selon cet auteur, le sacré n'est que la divination de la société : c'est elle qui décide des choses sacrées. Le croyant s'incline en réalité devant des forces sociales. Cette interprétation du sacré n'est cependant pas recevable car il faudrait montrer que des changements de structure sociale entraîneraient des changements de structure religieuse. Néanmoins, il est intéressant d'y découvrir la place de la culture, du social dans les représentations du sacré. Quelques sociologues ont repris cette idée. Entre autres, dans *Sociologie de la religion*, Joachim Wach [1931] analyse méthodiquement les rapports entre religion et société dans les groupes naturels comme dans les sociétés complexes, selon le type d'organisation et d'autorité religieuse. De même, dans *Sociologie religieuse*, Gustav Mensching [1951] insiste particulièrement sur les correspondances entre les conditions sociologiques et le monde des représentations religieuses, sur les variables familiales, professionnelles ou économiques de la vie religieuse. Ainsi, les représentations du sacré semblent émaner principalement de la société.

D'autre part, il existe de nombreuses représentations autour des signes religieux. Pour les personnes croyantes que nous avons interrogées lors de l'enquête, il apparaît en effet que jeter un signe religieux à la poubelle relève du péché. Qu'est-ce qui donne une dimension sacrée à un objet ? Dans, *Le sens du sacré*, F-A. Isambert [1982] affirme que « image, relique, ornement, l'objet concentre en lui, dans un lieu indéterminé et dans la continuité du temps, la possibilité du contact direct, tactile avec la puissance du sacré. » D'où vient donc cette place attribuée aux objets ? Dans *les formes élémentaires de la vie religieuse*, Durkheim évoque le totémisme des Australiens : « le totémisme met au premier rang des choses qu'il [l'australien] reconnaît comme sacrées les représentation figurées du totem. » On pourrait faire une analogie entre le totem et le signe religieux, également porteur d'une dimension sacrée. Si le signe religieux est souvent présenté comme un objet sacré, c'est qu'il s'apparente au totem australien : « il n'est que la forme matérielle sous laquelle est représentée aux imaginations cette substance immatérielle, cette énergie diffuse à travers toutes sortes d'êtres hétérogènes, qui est, seule, l'objet véritable du culte ». Mais on pourrait s'interroger sur la nature des signes religieux : pourquoi le sacré ne se matérialise-t-il que dans certains objets ? Tout d'abord, il existe des symboles religieux autour de certains de ces signes. Par exemple, la croix catholique renvoie à la crucifixion de Jésus Christ. Les deux triangles formant l'étoile de David ont également une symbolique. Ils renvoient à deux principes opposés : l'un à l'esclavage (représentation d'une pyramide égyptienne) et l'autre à la liberté. La présence de mezouzah à l'entrée des maisons dont les habitants sont de religion juive renvoie, elle, à passage biblique. Celui-ci raconte que l'on avait apposé du sang d'agneau sur les portes afin de protéger les premiers-nés lors de l'une des dix plaies d'Egypte. Le port de la kippa, lui, symbolise la soumission à Dieu. Il semble donc que les objets sont chargés d'une forte dimension symbolique. Ainsi, lorsqu'un individu perçoit l'un de ces signes, il peut y voir la connotation religieuse. De plus, les signes religieux sont parfois utilisés pour des rituels religieux. Le tapis de prière musulman et le chandelier juif pour Hanoukka en font partie. Ainsi, pour certains pratiquants, la dimension sacrée de l'objet vient avant tout de son utilisation lors de rites, de rituels, de fêtes religieux.

**Enfin, les signes religieux, par le regard porté sur ses symboles et ses utilisations, semblent posséder une forte dimension religieuse.**

**Ainsi, la culture, les symboles permettent de distinguer les espaces sacrés des espaces profanes et d'identifier certains objets comme religieux, voire sacrés. Mais y a-t-il un lien entre espaces sacrés et objets sacrés ?**

### **I.3.3 Les problèmes liés au port d'objets sacrés dans des lieux profanes**

**Il semble exister un lien entre la dimension sacrée des objets, et celle des espaces. En effet, les signes religieux paraissent donner une dimension sacrée à certains lieux. Dans le contexte de la laïcité en France, la présence de signes religieux dans des espaces voués à rester profanes est peut-être l'origine des débats actuels.**

*a. Les signes religieux donnent une dimension religieuse à certains lieux*

**Les signes religieux, par leurs connotations, semblent donner à certains lieux une dimension religieuse. En effet, comme le souligne Mircea Eliade dans *Le sacré et le profane*, les croyants imitent l'œuvre de Dieu dans leur manière d'organiser le "Chaos" (espace profane) en "Cosmos" (espace sacré). Lorsqu'une personne croyante s'installe dans un nouvel espace, elle va lui donner une dimension sacrée. « La profonde nostalgie de l'homme religieux est d'habiter un "monde divin", d'avoir une maison semblable à la "maison des dieux", telle qu'elle a été plus tard figurée dans les temples et les sanctuaires. » (p 59) Ainsi, tout comme les lieux de culte, la décoration de certains foyers renvoie directement à la religion de ses habitants et peut donner une dimension sacrée à ces lieux. La volonté marquée de certains croyants de placer en évidence des objets religieux (livres sacrés, tableaux, etc.) peut être une manière pour eux de donner à leur foyer l'apparence d'un sanctuaire, d'un lieu saint. De plus, certains signes utilisés pour des rituels religieux sont présents au sein du foyer, ce qui renforce cette idée. En effet, le foyer n'a pas seulement l'apparence d'un lieu saint : il est aussi un lieu où l'on**

pratique sa religion. Il s'apparente alors à un lieu de culte où l'on prie et où on observe certains rituels. D'autre part, la présence d'une mezouzah à l'entrée des foyers de certaines personnes juives renvoie à la notion de passage d'un lieu profane (la rue) à un lieu sacré (le foyer), notion expliquée par M. Eliade dans *Le sacré et le profane*. Ce signe semble donc renforcer l'idée que le foyer peut constituer un espace sacré. Le foyer de certains croyants, espace privé, semble donc être avant tout un espace sacré, et cela notamment grâce à la présence d'objets religieux.

b. *Présence des signes religieux "transportés" dans des espaces destinés à rester profanes*

Il apparaît dès lors que la présence de signes religieux peut donner à un lieu une dimension sacrée. Mais que se passe-t-il lorsque l'un de ces objets est transporté dans un espace public, destiné à rester profane ? En effet, comme l'a montré notre enquête, beaucoup de signes religieux sont portés et "transportés" par les personnes de religion juive et musulmane vivant en France. Il s'agit essentiellement de signes portés sur le corps : pendentifs, voile, kippa, mais aussi vêtements. Alors que les signes cantonnés au foyer sont destinés à ceux qui participent aux cultes et rituels effectués dans le foyer, les signes transportés sont destinés à être interprétés par les gens des espaces publics. Le passage de ces signes dans des espaces profanes pourrait-il rendre ces espaces sacrés, violant ainsi le principe de la laïcité ? Ceci pourrait expliquer les débats actuels concernant le voile. En effet, ce signe religieux est très visible et a une connotation musulmane évidente (dans le sens où il s'agit d'un signe (re)connu par la majorité comme étant religieux). Assiste-t-on à une crainte de la sacralisation de lieux laïcs, profanes par la présence de signes religieux en son sein ? D'autre part, on pourrait se demander pourquoi l'opinion publique se focalise sur le voile alors que de nombreux autres signes religieux sont portés quotidiennement dans les lieux publics. Tous les signes ne sont pas reconnus comme des signes religieux. Cette reconnaissance dépend en effet de la capacité des individus à identifier un signe comme étant religieux. Suivant les représentations qu'auront les individus des signes, ceux-ci n'auront pas le même impact sur l'espace profane. Tout dépend de la manière dont le signe est interprété. En effet, les individus n'ont pas tous la même perception des objets et n'ont pas tous les mêmes référents pour reconnaître leur dimension religieuse. Chaque individu, au

**cours de sa socialisation, incorpore un système de représentations du monde qui lui vient des ses parents, de ses pairs, de la société. Les valeurs, les principes, les représentations du sacré sont ainsi transmises aux individus dès leur enfance. Ainsi, certains signes religieux passent inaperçus dans les espaces profanes car leur dimension sacrée n'est ni connue, ni reconnue par les néophytes. Ainsi, seuls les initiés sont aptes à attribuer à un objet une dimension religieuse voire sacrée. Dès lors, on peut comprendre la focalisation actuelle sur le voile. En effet, ce signe, porté en avant par les médias, a une connotation religieuse connue de tous (ou presque). Cette connaissance permet au voile d'avoir un certain impact sur l'espace profane dans lequel il est introduit lorsqu'il est porté. Interprété comme signe religieux, sacré pour la personne qui le porte, le voile introduit alors une dimension sacrée, religieuse dans un espace destiné à rester profane. Néanmoins, il ne semble pas qu'il s'agisse toujours de la volonté de leurs possesseurs. En effet, la mobilisation de certains signes religieux dans des espaces autres que l'espace domestique renvoie à des normes diverses comme la mode ou l'esthétique.**

### **Conclusion**

**Le sacré s'apparente toujours à une force mystérieuse, charmeuse et répulsive, bénéfique et néfaste. Cette représentation du sacré semble être universelle, constante. Ce sont les objets dans lesquels s'introduit le sacré qui changent selon les cultures, les sociétés, les individus. La dimension sacrée d'un lieu ou d'un objet semble en effet émaner des représentations et donc des interprétations que les individus, la société en font. Ceci explique pourquoi cette sacralité varie d'une religion à l'autre, d'une société à l'autre, d'un individu à l'autre. D'autre part, certains objets, les signes religieux, semblent contenir en eux une forte dimension sacrée, ayant ainsi la capacité à rendre sacré un lieu comme le foyer. En effet, les systèmes de représentation existant autour des signes religieux (de leurs symboles et de leurs utilisations) sont larges. Ainsi, les signes religieux donnent une dimension sacrée au lieu dans lequel ils sont cantonnés. Ils sont destinés à ceux qui participent aux cultes et rituels effectués dans le foyer. Au contraire, les signes transportés sont destinés à être interprétés par les pratiquants mais**

**aussi par les néophytes, c'est à dire par les initiés et les non initiés. Ces interprétations changent donc selon l'initiation religieuse des personnes. Cela implique donc des impacts différents sur l'espace profane, les signes religieux n'étant pas tous interprétés comme sacrés. Ainsi, on peut comprendre l'impact du port du voile qui a une forte connotation religieuse, sacrée, et qui est porté dans des espaces destinés à rester profanes.**

**Néanmoins, il est important de souligner que la mobilisation des signes religieux ne manifeste pas constamment une volonté de la part des individus d'exposer leur appartenance religieuse. En effet, l'utilisation des signes religieux s'insère dans tout un système de normes que nous allons présenter postérieurement.**

## II LA RELIGION UN ESPACE DELIMITE PAR DES NORMES (FAMILIALES, DU GROUPE RELIGIEUX ET DE L'ESPACE LAÏC)

### Introduction

L'analyse des entretiens nous a permis de voir que l'utilisation des signes religieux et les différentes pratiques religieuses sont guidées par un ensemble de règles fixées par la religion et par certaines coutumes. Nous qualifierons ici ces règles par le terme de normes défini par Claude DURAND et Alain PICHON [2003] comme « des règles qui régissent les conduites individuelles et collectives dans une société. »

Notre questionnement est de savoir dans quelle mesure les normes relevées conduisent et réglementent la vie quotidienne des Interviewés, comment sont-elles intériorisées, et de quelle manière sont-elles appliquées ou transgressées.

En premier lieu, nous avons relevé différentes normes que les Interviewés définissaient comme religieuses, puis défini certaines normes religieuses, ainsi que différentes contraintes liées aux interdits et aux obligations. Dans un second temps, nous verrons que pour être intériorisées ces normes nécessitent un apprentissage qui demande d'abord un accès à la religion pouvant se faire par l'intermédiaire de la famille, de l'école, ou encore par soi même. Enfin, nous nous pencherons sur leur application et leur transgression chez les Interviewés, en s'appuyant sur leur respect des pratiques, sur les pratiques rythmant la vie quotidienne, et sur les différentes sanctions internes ou externes qui peuvent en ressortir.

### II.1 Définition des normes observées

Lors des douze entretiens effectués, nous avons remarqué que les pratiques religieuses des personnes interrogées entraînent dans un cadre assez strict de règles et de lois à respecter. Dans cette première partie, nous tacherons d'analyser les différentes notions religieuses que les interviewés ont évoquées et définies, celles-ci relevant surtout de l'aspect spirituel de la religion, puis dans un second temps nous nous attarderons sur



les interdits et les obligations des deux religions étudiées, qui sont surtout liés aux pratiques alimentaires, corporelles et interactionnelles des individus.

### II.1.1 Définition de notions religieuses

Les religions étudiées s'appuient sur des règles fondamentales d'ordre pratique et moral, qui semble être établies dans des ouvrages religieux. Il s'avère cependant que la religion soit pour les interviewés d'abord un état d'esprit, une manière de penser et une conception du monde et de ses individus. Le domaine propre aux croyances et en la foi religieuses doit alors être analysés.

#### a. *Les fondamentaux*

D'après les Interviewés, chaque religion comporte un grand nombre de règles à respecter. La religion juive semble comporter six cent treize règles de bonnes et mauvaises conduites par exemple. Et dans chaque religion, il y en a des plus importantes, des « fondamentales », les dix commandements des tables de lois, et les cinq piliers de l'islam. Pour la religion juive, ces règles sont explicitement annoncées comme normes, ce sont des lois à respecter :

*« Pour nous, il y a les Dix Commandements, les Tables de la Loi. En tout, il y a 613 commandements : obligations et interdits. » (Homme, 21 ans, Juif, mannequin)*

Selon Jurgen Habermas dans *Théorie de l'agir communicationnel* [1997] la norme dicte ce qu'il faut faire ou ne pas faire, ce qui est bien ou mal de faire, elle régule les comportements. Cela s'exprime ici par le respect des obligations et interdits établis par la religion et des différentes traditions. Aspect que nous détaillerons plus loin.

#### b. *La foi et la foi d'autrui*

La religion est, pour certains Interviewés, une « aide spirituelle », un « état d'esprit ». Ils mettent en avant l'aspect spirituel, qu'ils associent à la foi, au dépit de l'aspect matériel. Ils parlent d'un phénomène inexplicable qui doit se vivre. En effet, pour certains, la foi est vraiment l'aspect le plus important dans la religion, un témoignage va jusqu'à dire que la foi est plus importante encore que la religion elle-même. C'est elle qui permet la pratique :

*« La foi est plus importante que la religion : c'est la clé. T'as pas besoin de prouver ! Les Berbères, les Kabyles sont croyants sans avoir de religion. La foi, tu l'as ou tu ne l'as pas. La religion permet de pratiquer ; c'est une sorte*

57

*d'étiquette mais la foi non. La foi n'a pas de prix à côté de la pratique religieuse. »  
(Femme, 28 ans, Musulmane, chef serveuse)*

Toutefois, nous avons rencontré un cas opposé à cette conception. En effet, l'interviewé a perdu sa foi au fur et à mesure des années, mais conserve certaines pratiques religieuses, comme la consommation de nourriture casher. On peut donc en déduire que la foi n'est pas le seul facteur de motivation à la pratique de la religion. Dans le cas présent, il y a un désir de conserver la tradition (cf. I.1.1 – e, p.5) :

*« Je crois plus vraiment à grand chose. Je n'ai pas d'opinion arrêtée, mais j'ai plus la foi tout simplement. Donc je ne pratique plus. Mais par contre je mange casher. »  
(Homme, 27 ans, Juif, étudiant en thèse, professeur)*

D'après nos témoignages, la foi et la religion en elles-mêmes entrent dans une vision du monde dans laquelle se reconnaissent les individus. C'est le cas d'une Interviewée de famille bouddhiste qui s'est convertie à l'Islam et qui se reconnaît plutôt dans cette perception du monde. L'interviewée en s'identifiant à l'Islam exprime être dans un processus de recherche identitaire en se convertissant :

*« Parce que je me reconnais en elle, en ses principes, c'est la religion qui me ressemble le plus par rapport à ma personnalité, mes objectifs et à ma vision du monde. » (Femme, 20 ans, Musulmane par conversion, standardiste)*

Certains interviewés pensent la religion comme « sincère », s'adressant à Dieu, et comme profondément « bonne ». Tout acte ou intention malveillant ne peut être que « le fruit du Diable ». On constate donc dans la foi en Dieu, la conscience d'un opposé, d'une force maléfique qu'une Interviewée nomme Satan. Elle fait ici au images médiatiques de personne de monde musulman ayant une attitude festive suit aux événement du 11 septembre 2001.

*« Il y a eu une période où j'étais révoltée par ce qui se passait aux Etats-Unis. J'ai vu des gens qui en étaient heureux...et ils se prétendent croyants !? Pour moi, il n'y a que Satan pour réagir comme ça. Je leur disais : Moi je pleure et j'ai honte pendant que vous êtes contents. En tant qu'humain, comment peut-on être heureux du malheur des autres ? » (Femme, 28 ans, Musulmane, chef serveuse)*

La religion, bien qu'elle soit vue comme « bonne dans son fond », se base sur des notions que chaque Interviewé semble interprété de différentes manières. Les pratiques qui découlent de cette interprétation sont ainsi fort différentes, ainsi les pratiquants d'une même religion peuvent se distinguer fortement. Pour cette Interviewée, la connaissance de la religion est très importante. Elle évoque les mauvaises

interprétations et les manipulations auxquelles cela peut conduire. Elle évoque aussi le fait que les personnes reconnues dans la communauté, notamment les chefs spirituels, ont un pouvoir d'influence sur les autres croyants, et que de leur bonne ou mauvaise volonté peut découler des conséquences qu'elles jugent « graves ». Ainsi des personnes croyantes iraient à l'encontre de la religion, notamment en se suicidant :

*« Vous comprenez au jour d'aujourd'hui bon nombre de personne se tue « pour l'Islam » or le suicide est formellement interdit mais pourtant les gens le font. Ça c'est du à une mauvaise traduction, comme partout il y des gens honnêtes et d'autres qui sont moins honnêtes. Quelques-uns se servent de la religion pour imposer leurs idées totalitaristes. Les gens qui n'ont aucune connaissance de l'Islam vont appuyer ces idées car ils pensent que puisque ça vient de quelqu'un qui est reconnu dans la communauté ça doit être vrai. C'est pour ça que pour moi le plus important est la connaissance. » (Femme, 29ans, Musulmane, agent informatique)*

c. Les croyances

La religion d'après les Interviewés est spirituelle avant d'être matérielle. Pour une Interviewée, la religion est une réponse à des questions existentielles qu'elles identifient comme des questions sur elle-même et sur ses origines.

*« Ça me permet de répondre à des questions essentielles de la vie : Qui je suis ? D'ou je viens ? Quelles sont mes origines ? » (Femme, 20ans, Musulmane par conversion, standardiste)*

La croyance en une divinité pousse certains Interviewés à penser que chacun n'est pas le seul maître de son avenir. Bien que les hommes aient une part de liberté d'action, le destin de chacun serait déjà écrit. Il est régi par l'autorité supérieure qu'est Dieu, qui a le libre arbitre sur le sort des hommes. La croyance, et non plus les normes, dicteraient les pratiques de chacun.

*« La religion c'est prier, avoir la foi, car pour réussir dans la vie, il y a un peu de ta part et un peu de la part du destin et ça c'est déjà écrit là haut. » (Femme, 29 ans, Musulmane, caissière)*

d. Les personnages liés à la religion : le Rabbin, le Mollah et le Marabout

Dans les deux religions étudiées, nous avons constaté la présence de personnages importants et ayant une grande influence sur la communauté. Dans la religion juive, il s'agit du Rabbin, dans la religion musulmane, du Mollah. Un Interviewé musulman d'origine sénégalaise, nous a aussi décrit le cas des marabouts.

Pour cet Interviewé, le marabout n'a pas de rapport direct avec l'islam, il est une sorte d'expansion, il le complète dans sa vision de la façon de vivre, de se comporter, prône la non violence et la tolérance. Sa connaissance élevée des versets du coran lui permet de venir en aide à ceux qui font appel à lui, essentiellement des analphabètes, ou des personnes ne connaissant mal le coran. On retrouve chez lui certaines caractéristiques propres aux chefs spirituels Juifs ou Musulmans, à savoir l'aide et le conseil et la transmission des textes religieux aux membres de la communauté :

*« C'est une expansion de l'islam, sorte de sous religion qui décrit la façon de vivre, de se comporter en public. » (Homme, 28ans, Musulman, agent de sécurité)*

Ces marabouts dont les esprits seraient perpétuées par leurs enfants, auraient d'après l'Interviewé, beaucoup de pouvoir, tel que la guérison ou la protection. Ils utilisent des méthodes très spécifiques, qui entrent pratiquement dans le domaine de la sorcellerie. Certains sont même très célèbres. Il affirme même avoir assisté un événement d'ordre miraculeux :

*« Oui j'ai vu ça chez un copain, il avait bu le verset et ensuite il a essayé de se couper le poigné avec un couteau : ça n'a jamais marché et c'est le couteau qui s'est brisé. » (Homme, 28ans, Musulman, agent de sécurité)*

e. *Les traditions religieuses*

Les informations récoltées sur le terrain nous permettent d'avancer que les traditions religieuses ont un certain nombre de pratiques suivies. Elles englobent toutes sortes de pratiques allant de la réunion de famille, au fait de porter tel ou tel vêtement et de telle manière, en passant par la participation aux fêtes religieuses. Ces traditions relèveraient de coutumes, plutôt que d'obligations religieuses :

*« Les obligations sont écrites dans la bible ou décrété par les rabbins. Alors que les coutumes sont plutôt transmises, par la voix orale. Ça dépend surtout de la région et de la culture d'origine. » (Homme, 27 ans, Juif, étudiant en thèse, professeur)*

Nous avons remarqué d'ailleurs, que la croyance ou l'influence d'un dignitaire religieux n'étaient pas les seuls facteurs influençant ces pratiques. En effet, elles sont tout aussi liées aux traditions de la région d'origine de la personne. Par exemple, un Juif Ashkénaze (originaire d'Europe de l'Est) n'aura pas les mêmes coutumes alimentaires et vestimentaires qu'un Juif Séfarade (originaire d'Afrique du Nord).

Certains Interviewés nous ont aussi déclaré que la pratique découlant des traditions n'était pas forcément motivée par la croyance ou la foi. L'un d'entre

60

eux applique des préceptes religieux pour conserver les traditions de son groupe d'origine :

*« Je fais ça aussi par tradition. J'ai envie de garder ma part de judaïté. Même si beaucoup ne pratique pas, ils vont tout de même à la synagogue pour Kippour, il y a un esprit de tradition. » (Homme, 27 ans, Juif, étudiant en thèse, professeur)*

Ces différentes notions religieuses sont plus ou moins ancrées dans la vie des Interviewés. Elles définissent en effet un certain nombre de normes imposées aux pratiquants que nous qualifierons d'interdits et obligations.

## II.1.2 Les interdits et les obligations

Dans le cadre de l'enquête nous avons relevé différents types d'interdits et d'obligations classés en quatre parties. D'abord sur ce que l'on incorpore, relevant surtout de l'aspect alimentaire, puis sur le regard posé sur l'autre sexe, dans un troisième temps sur le rapport au corps, et enfin sur le rapport à autrui avec le cas de l'union.

a. Sur ce que l'on incorpore

- Interdits alimentaires en général

D'après certains entretiens, il y a dans la religion juive et la religion musulmane des interdits et des obligations alimentaires. Ces derniers obligent les pratiquants à effectuer leurs achats alimentaires par des voies de distribution spécifiques et à fréquenter des lieux de restaurations particuliers. Pour une Interviewée, suivre ces pratiques dans le cadre de sa profession n'est pas simple et l'oblige à manger une nourriture peu variée :

*« Pour la nourriture ce n'est pas facile, car il faut toujours faire attention. En plus, au travail, on mange toujours la même chose. » (Femme, 47 ans, Juive, adjoint chef de service)*

Pour un autre, bien qu'il admette que ces règles soient exigeantes, cela relève surtout de simples détails. Ayant cette habitude depuis toujours, il ne ressent pas réellement de contrainte. Les interdits alimentaires sont donc vécus de manières plus ou moins contraignantes selon les cas :

*« C'est un peu de contraintes. Etant donné que je suis né avec ça, ça pose peu de problèmes. Mais c'est assez exigeant. Par exemple, on ne peut pas manger*

*n'importe quoi, n'importe où. Mais ce ne sont que des détails pratiques. » (Homme, 36 ans, Juif, travaille dans l'immobilier)*

- La viande

Dans les deux religions observées, nous avons relevé des règles très strictes concernant la consommation de viande. D'un côté des restrictions sur presque toutes les viandes, elles doivent être casher. Le principe de la viande casher reposerait sur un rituel religieux effectué par un chochet (boucher rabbin) lors de l'abatage. Il servirait à purifier la viande de l'animal qui ne peut être consommé en totalité. La viande de porc est interdite à la consommation. D'après un Interviewé, la religion juive interdit la viande de porc, de cheval, de lapin, la charcuterie et tout ce qui n'est pas casher :

*« La viande de porc, de lapin, le cheval, la charcuterie, et toute viande pas casher. » (Femme, 47 ans, Juive, adjoint chef de service)*

Nous avons constaté que dans la religion juive certaines lois traitent de l'alimentaire. Il s'agit en particulier de l'abatage et du non mélange des aliments lactés avec les aliments carnés :

*« Il y a deux autres chapitres importants. Le cacherouth : ce sont toutes les lois alimentaires comme l'abattage rituel des animaux et le non mélange des aliments lactés et carnés. » (Homme, 36 ans, Juif, travaille dans l'immobilier)*



Il semblerait que ces lois donne un rythme et guide le quotidien des fidèles. En effet pour certains Interviewés, suivre à la lettre les règles alimentaires n'est pas toujours simple. Il existerait peu de lieux de restauration casher, c'est pourquoi ils doivent s'adapter en trouvant des repas qui ne sont pas interdits. Cet Interviewé se restaure à la boulangerie avec des viennoiseries ou des sandwiches aux crudités :

*« Manger strictement casher c'est pas facile tous les jours car il n'y a pas de restaurant casher partout. (...) Je prends des gâteaux, des pains au chocolat ou bien des sandwiches crudités à la boulangerie » (Homme, 27 ans, Juif, chef d'entreprise, professeur, et étudiant)*

On constate que dans la religion musulmane, l'interdit alimentaire carné ne porte que sur la viande de porc. D'après les entretiens, il semblerait, contrairement aux personnes Interviewées de confession juive, que la non consommation de porc va au delà de la religion musulmane. Pour plusieurs Interviewés, c'est un prétexte pour ne pas en manger. Cette viande à pour eux un aspect ragoûtant. Ils trouvent cette viande grasse, de mauvaise odeur :

*« On ne mange pas de porc. Ce n'est pas seulement religieux. C'est parce que je n'aime pas ça. Ça pue, c'est gras. C'est un prétexte religieux pour ne plus en manger. » (Femme, 28 ans, Musulmane, chef serveuse)*

Une Interviewée évoque même ses idées sur l'alimentation des porcs qui lui semble malsaine, se qui aggrave son dégoût :

*« Il faut savoir que le porc est un animal qui mange tout et n'importe quoi donc c'est encore pire » (Femme, 29ans, Musulmane, caissière, mariée)*

Pour certains, l'interdiction de consommer du porc n'est alors pas gênante, car ils en ont l'habitude, ou à l'inverse n'en ont même jamais goûter. C'est le cas d'une Interviewée qui ne connaît même pas le goût du porc. Les Interviewés ne ressentent pas la contrainte de cette norme alimentaire dans la mesure où elle est ancrée dans leur mode de vie. Cela rejoint la réflexion de Claude DURAND et Alain PICHON [2003] pour qui « la plupart des normes ne sont pas perçues comme une contrainte dans la mesure où elles sont intériorisées par le sujet. Celui-ci y adhère, en fait l'objet de ses motivations ».

*« Sinon, par rapport à moi-même, ce n'est pas dur parce que c'est comme ça depuis tout le temps. Comme le fait de ne pas manger de porc, ça ne me dérange pas parce que je n'en ai jamais mangé. Je ne sais même pas quel goût ça a. » (Femme, 21 ans, Musulmane, stage ingénieur)*

- L'alcool

D'après une Interviewée, l'alcool est interdit dans la religion musulmane. Il serait classé dans un ensemble de règles concernant l'interdiction de l'alcool nommé « charab » :

*« C'est boire c'est qu'on appelle « charab » ni whisky ni autre chose enfin l'alcool est interdit » (Femme, 29ans, Musulmane, caissière, mariée)*

Ces deux Interviewés ont déjà bu à certaines occasions, mais d'après leurs dires, jamais jusqu'à l'ivresse. L'un affirme s'arrêter en général à un verre, et que lorsque l'on n'est pas habitué, ce n'est pas bon. L'autre déclare être capable de s'abstenir. On remarque donc une notion de retenue et d'autocontrôle.

*« Je ne bois pas d'alcool. Ca m'est déjà arrivé de boire un coup comme ça mais je ne me suis jamais bourré la gueule. J'ai déjà bu un verre mais pas plus. Quand tu n'es pas habitué, ce n'est pas fondamentalement bon. » (Femme, 21 ans, Musulmane, stage ingénieur)*

b. Sur ce que l'on regarde

- Regard

D'après les interviewés, la religion gère le regard vers l'autre. Le fait de se couvrir le corps ou le visage ne serait pas motivé par la pudeur, mais par la volonté d'éviter le regard de l'autre :

*« il ne faut pas regarder continuellement une femme, surtout celles qui sont très découvertes. » (Homme, 28 ans, Musulman, agent de sécurité)*

*« Il faut juste éviter le regard des hommes. » (Femme, 29 ans, Musulmane, caissière)*

Dans *L'amour de la loi : essai sur la normativité en islam* [1997] Mohammed BENKHEIRA parle de « police du regard ». Il faudrait contrôler son regard « le plus grand traître sur le plan psychologique [ibid ; 167]. Il souligne aussi le fait que le regard est lié à la maîtrise des sentiments et des passions, c'est faire preuve de force personnelle intellectuelle que de résister : « Le regard est une coupe de vin, et l'amour l'ivresse de cette boisson ; or l'ivresse propre à l'amour est plus puissante que celle produite par le vin. Car si celui qui est enivré par le vin finit par se réveiller, celui qui est ivre d'amour, il est rare qu'il se réveille, sauf parmi l'armée des morts » [ibid ; 17]. L'amour étant une force incontrôlable qu'il vaut mieux éviter sous peine de la sanction qu'est la



mort. On peut rapprocher cela à la notion de contrôle social utilisé par Talcott PARSONS [1951] qui le définit comme « le processus par lequel, à travers l'imposition de sanctions, la conduite déviante est contrecarrée et la stabilité sociale maintenue ». La sanction étant la mort, et la conduite déviante représentée par le regard entre hommes et femmes. Il y a donc une sanction d'abord divine.

c. *Sur le rapport au corps*

D'après certains Interviewés, certains rapports au corps interdisent des pratiques. Au niveau du rasage, il semblerait que les hommes ne peuvent se raser, car la peau et la lame du rasoir ne doivent pas être en contact :

*« Car la lame du rasoir ne doit pas toucher leurs peaux. Ils y en a qui se la coupe un peu, mais ça reste pas très beau. » (Femme, 29 ans, Juive, styliste modéliste)*

Il semble que dans les deux religions le port de la barbe n'ait pas la même origine. Dans *L'amour de la loi : essai sur la normativité en islam*, Mohammed BENKHEIRA évoque le fait que « la chevelure chez les femmes tout comme la pilosité faciale sont des marqueurs d'identité sexuelle ». Il évoque aussi le fait qu'il existe différentes positions au sujet du port de la barbe. Pour certains c'est une coutume arabe et d'autres peuples. Ils y voient « l'expression de beauté de l'apparence et le signe d'une dignité et d'un esprit parfait » (Mahmud SHALTUT 1893 – 1963, recteur à la mosquée d'Al Azhar, Algérie). Cette conception n'est donc pas d'ordre religieuse. Au contraire, d'autres pensent que c'est une obligation d'obéir au Prophète. De plus, ce discours déclare que « les musulmans doivent se distinguer dans leur apparence extérieure ». (Ibrâhîm BAYYÛDH, qui s'est appuyé d'auteurs sunnites). Il est donc clairement question de distinctions religieuses physiques.

- Menstruation

Les menstruations d'après ces Interviewés, sont liées à la notion d'hygiène. La femme, lorsqu'elle est réglée, est considérée comme sale ne peut ni participer au jeûne, ni aller à la mosquée, ni faire les prières, et réglemente fortement la vie sexuelle. Cette hygiène fait référence à une certaine pureté, qui permet de communiquer avec Dieu :

*« Il faut se laver et puis pour les femmes en période de règle elles ne doivent pas prier parce qu'elles sont considérées comme sales » (Homme, 28ans, Musulman, agent de sécurité)*

Pour Mohammed Benkheira [1997], lors des ses menstrues, la femme est désocialisée et déshumanisée. Il fait référence au Ibid dans lesquels il est écrit que durant cette période la femme serait défaillante intellectuellement, ait de la difficulté à se mouvoir, et succomberait à des volontés étrangères. Nous avons constaté d'ailleurs, que certains interdits liés aux menstruations font partie plus généralement d'interdits concernant la vie sexuelle. Nous pouvons ainsi faire un rapprochement avec les interdits de regarder l'autre sexe qui exercerait aussi un contrôle social dans les relations hommes femmes :

*« Le troisième gros chapitre régleme la vie sexuelle. Il y a de nombreux interdits sexuels. Il y a les règles qui régissent les rapports entre l'homme et la femme, notamment des règles de pureté. Une femme qui a des flux, des flux mensuels, va dans un bain rituel. Après la période de ses flux, elle prend le bain rituel et ensuite pendant 14 jours elle n'a pas de rapport avec son mari. » (Homme, 36 ans, Juif, travaille dans l'immobilier)*

d. Sur le rapport à autrui

- Union

D'après certains Interviewés, le mariage mixte dans la religion juive est interdit et est source de troubles familiaux. Il serait cependant possible de se convertir pour pouvoir effectuer cette union, cependant un des Interviewés déclare que l'on ne peut se convertir pour quelqu'un, mais uniquement pour la foi.

*« Dans une famille juive, c'est délicat d'avoir un non juif. Ca peut créer des problèmes. Le mariage mixte est interdit. » (Homme, 36 ans, Juif, travaille dans l'immobilier)*

Cette Interviewée déclare vouloir s'unir avec un Musulman. Le critère de la religion entre clairement en jeu dans le choix du conjoint :

*« tu comptes épouser un musulman ? Oui parfaitement » (Femme, 20 ans, Musulmane par conversion, standardiste)*

Toutes ces notions et obligations semblent donc assez strictes. Elle régleme la nourriture consommée, les bonnes et mauvaises actions à accomplir, les relations interactionnelles, ainsi que le respect des cultes à suivre dont nous verrons dans la troisième partie comment elles peuvent être respectées. Nous allons à présent tenter d'analyser de quelle manière ces normes peuvent être intériorisées par les fidèles.

## II.2 L'apprentissage des normes : processus de socialisation

Durant nos entretiens, nous avons distingué deux principaux niveaux d'apprentissage de la religion. Le niveau interne, propre à l'éducation familiale que Emile DURKHEIM considère comme l'instance principale de socialisation, et le niveau externe, concernant l'école, et l'apprentissage personnelle. Toutefois, l'initiation à la religion passe avant tout par la filiation. D'après les Interviewés, la religion juive et la religion musulmane se transmettraient à la naissance. Un autre moyen d'accès est la conversion. Dans ce cas, la personne entreprend une démarche personnel pour pourvoir se convertir. D'après certains Interviewés, cette démarche serait particulièrement difficile dans la religion juive et pourrait prendre plusieurs années.

### II.2.1 Accès à la religion

#### a. *Par filiation*

Nous avons constaté, d'après les entretiens, que dans les deux religions étudiées, la transmission se faisait essentiellement par filiation. C'est-à-dire que la religion était transmise par les parents à la naissance. Elle serait ensuite inculquée par la famille :

*« On ne devient pas musulman, on né musulman, ce sont les parents qui nous inculque la religion. Ça se transmet de génération en génération. » (Femme, 29 ans, Musulmane, caissière)*

Nous avons cependant remarqué une particularité de la religion juive, pour laquelle la transmission se fait essentiellement par la mère. C'est une nécessité obligatoire, l'origine du père est donc moins importante :

*« Je suis né juive étant donné que mes parents le sont. Il suffit juste que la mère soit juive pour que l'on soit juif. » (Femme, 29 ans, Juive, styliste modéliste)*

Chez certains des Interviewés, la religion est présente dans la famille depuis plusieurs générations. On peut faire l'hypothèse que cela est une preuve de l'influence de l'interdiction de mixité dans le mariage vue précédemment. Les couples se forment entre conjoints de même religion, perpétuant ainsi le culte :

*« Oui, nous sommes tous Musulmans et ça remonte aux ancêtres. » (Femme, 29 ans, Musulmane, agent informatique)*

Pour certains cela remontent jusqu'au pays d'origine des ancêtres :

*« Depuis toujours. Enfin du moins, mes grand parents, mes arrière grand parents, et sûrement avant. Surtout ceux de Pologne. » (Femme, 29 ans, Juive, styliste modéliste)*

b. *Par conversion*

Un autre moyen d'accès à la religion que nous avons relevé est la conversion. La conversion est une démarche personnelle afin d'accéder au statut de fidèle à une religion pour un individu qui ne l'acquiert pas à la naissance. Dans le cas des religions juive et musulmane, nous venons de voir que cela nécessite une transmission qui se fait à la naissance. Or cette Interviewée s'est convertie il y a deux ans :

*« je me suis convertie » (Femme, 20 ans, Musulmane par conversion, standardiste)  
« Au fait ça fait combien de temps que tu es musulmane ? Ça faisait deux ans cet été » (Femme, 20ans, Musulmane par conversion, standardiste)*

Nous verrons dans la troisième partie que l'Interviewé craint la désapprobation de la part de sa famille. C'est pour cela qu'elle n'a pas avoué cette conversion.

Dans la religion juive, il semblerait que la conversion soit assez difficile et prennent un certains nombres d'année. D'après cet Interviewé, entre cinq et six ans :

*« ça prend 5-6 ans pour se convertir. » (Homme, 21 ans, Juif, mannequin)*

L'interviewée musulmane par conversion n'ayant fait aucune allusion à la difficulté d'accès à la religion (mis à part la désapprobation son cercle familial), on peut faire l'hypothèse que la religion musulmane semble plus simple d'accès.

La pratique de la religion, une fois le statut de fidèle obtenue, nécessite un apprentissage, une éducation religieuse.

## II.2.2 L'éducation religieuse

Nous avons classé deux niveaux d'apprentissage, interne et externe, qui entre dans ce que Emile DURKHEIM qualifie de socialisation primaire dans le processus de socialisation. C'est-à-dire qui correspond à la période de l'enfance. L'apprentissage peut se faire de manière formelle ou informelle. En effet, dans le cas de l'école religieuse, les règles sont clairement instituées, alors que dans l'éducation familiale cela fera partie intégrante de l'éducation générale de l'enfant.

a. *Au niveau interne : éducation de la famille, la famille et la religion, pratiquant dans la famille*

**D'après certains Interviewés, l'apprentissage de la religion fait partie de l'éducation générale. La famille adopte un mode de vie rythmé par la religion. L'enfant est donc imprégné dans cette atmosphère religieuse :**

*« je suis fils de rabbin. J'ai été élevé dans la religion. Dire que c'est un mode de vie, c'est un mot faible. Ça rythme ma vie, ma vie sociale, mes convictions. » (Homme, 36 ans, Juif, travaille dans l'immobilier)*

**La religion serait alors dans certains cas inculquée dans les actes de la vie de tous les jours, sans réelle explication de la part des parents. L'éducation religieuse se faisant, comme certains nous l'ont déclaré, « naturellement » :**

*« Vous savez mes parents nous ont présenté l'Islam sans vraiment nous expliquer pourquoi nous devons faire ceci ou cela. » (Femme, 29 ans, Musulmane, agent informatique, mariée)*

**La religion serait à première vue transmise par les différents membres de la famille et de manière descendante, c'est-à-dire des plus âgés aux plus jeunes. Pour certains, c'est aux parents que revient la tâche d'apprendre la religion. Certains parlent même d'un « héritage » :**

*« C'est aux parents d'apprendre la religion à l'enfant. » (Homme, 21 ans, Juif, mannequin)*

**Dans certains cas, les frères et sœurs âgés participe aussi à l'apprentissage. Dans le cas d'une Interviewée, chaque membre de la famille a eu un rôle différent dans son éducation religieuse. Ses sœurs l'initiant à la littérature religieuse, sa mère à la foi, et son père dans la transmission de « valeurs » et de « principes universelles » :**

*« Ma sœur quand, j'étais plus petite, elle me lisait des hadîts le soir. C'est plus mes sœurs qui m'ont montré des bouquins. Je pense que ma mère a eu une place plus importante pour la foi. Par son comportement, mon père m'a enseigné des valeurs qui sont présentes dans toutes les religions, des principes universels. » (Femme, 21 ans, Musulmane, stage ingénieur)*

**Nous avons constaté cependant, un cas inverse, où la religion peut aussi être transmise des enfants aux parents. Dans le cas présent, les enfants par une étude personnelle approfondie de la religion ont pu expliquer à leurs parents l'origine de certaines pratiques :**

*« Ensuite, c'est nous les enfants qui avons expliqué pourquoi il fallait faire telle ou telle chose. » (Femme, 29ans, Musulmane, agent informatique, mariée)*

L'éducation religieuse, chez certains Interviewés, se traduit par exemple par la participation familiale à des activités religieuses notamment les fêtes religieuses. La famille pouvant aller au-delà du foyer, avec les cousins et grands-parents :

*« Quand on jeûne, c'est en famille. Pour Souccoth, il faut manger là-bas. Pâques et souccoth, c'est avec beaucoup de monde : cousins, cousines, grands-parents, mais pas obligatoirement » (Homme, 21 ans, Juif, mannequin)*

Le fait d'être fidèle à une religion n'induit pas forcément la pratique des rites. Dans certains cas, les membres de la famille de certains Interviewés ne pratiquent pas forcément leur religion. On peut alors s'interroger sur la provenance de l'éducation religieuse des Interviewés, puisque même en ayant une famille non pratiquante certains Interviewés on eu une :

*« Pratiquante ? Du côté de ma mère, mes oncles : six sont pratiquants, quant à leurs croyances, je n'en sais rien. Ils se sont mariés avec des catholiques ou des non religieuses. Au niveau des pratiques, il n'y a rien. Mes cousins mangent du porc. » (Femme, 21 ans, Musulmane, stage ingénieur)*

Nous avons donc relevé un autre parcours d'apprentissage : l'école religieuse.

b. Au niveau externe : l'école religieuse, l'étude personnelle de la religion

- L'école religieuse

D'après nos Interviewés, l'école joue un grand rôle dans l'éducation religieuse de certains Interviewés. L'apprentissage y est quotidien et commence dès le plus jeune âge. On y apprend l'histoire de la religion, les différentes prières (deux heures par jour), on y pratique la prière, le port de la kippa est obligatoire et l'on mange casher. La vie quotidienne de l'enfant est fortement imprégnée par la religion. Adulte, l'influence de la religion s'atténue, même si cet homme affirme être encore marqué par certaines habitudes religieuses :

*« J'ai été quinze ans dans une école juive donc ça laisse des traces. » (Homme, 27 ans, Juif, étudiant en thèse, professeur)*

L'éducation religieuse dispensée à l'école peut dans certains cas compléter celle du foyer familiale :

*« J'ai fait une école juive, donc j'ai eu une éducation religieuse à l'école en plus de la maison. » (Homme, 27 ans, Juif, chef d'entreprise, professeur, et étudiant)*

- L'étude personnelle de la religion

Certains des Interviewés étudient la religion de façon autodidacte, l'important étant de comprendre la religion par soi-même, de s'instruire, de répondre à des questions. Ils mettent l'accent sur l'apprentissage par la littérature, plutôt que de passer par une personne intermédiaire qui les instruirait :

*« Le mieux est de se servir soi-même. Le mieux c'est d'apprendre le coran soi-même que d'aller voir quelqu'un. » (Homme, 28 ans, Musulman, agent de sécurité, célibataire)*

La lecture des textes est aussi une forme d'apprentissage. D'après certains Interviewés, les fêtes religieuses sont parfois des occasions de lecture religieuse :

*« Je n'ai jamais vu mon père lire le Coran alors que ma mère en période de Ramadan, elle le lit. » (Femme, 21 ans, Musulmane, stage ingénieur)*

D'autres ne le font que occasionnellement :

*« Non, ça arrive mais de temps en temps seulement. (...) Des passages de la Bible ou bien des textes sur la religion. Je me documente quoi. » (Homme, 27 ans, Juif, chef d'entreprise, professeur, et étudiant)*



Il y a donc plusieurs manières d'intérioriser la religion. Nous avons eu récits de deux principales : l'éducation interne, les membres de la famille transmettent dans l'éducation quotidienne de l'enfant des préceptes et pratiques religieuses ; et l'éducation externe dispensée soit par une institution scolaire religieuse où la pratique est méticuleusement suivie, soit par l'apprentissage personnelle, avec une

particulière importance accordé par les Interviewés à la connaissance des textes religieux :

*« Il faut comprendre l'Islam et être convaincu par sa religion sinon c'est difficile de suivre une religion que ça soit l'Islam ou une autre d'ailleurs. La connaissance est au cœur de la religion, il faut s'instruire c'est ce qui est essentiel. » (Femme, 29 ans, Musulmane, agent informatique, mariée)*

Maintenant que les normes religieuses relevées par les Interviewés ont été identifiées et étudiées, la question est de savoir comment elles peuvent être incorporées, nous allons essayer de comprendre quelle marge de libertés disposent les pratiquants vis à vis de ces normes religieuses. Dans quelles conditions les appliquent-ils ? Dans quelles mesures les transgressent-ils ?

### II.3 Application et transgression des normes : « les carrières déviantes »

Dans cette partie, nous verrons dans un premier temps que la religion n'est pas pratiquée de la même manière chez tous les pratiquants. En effet, chacun a non seulement un degré de pratique différent, mais chacun a aussi son estimation d'une certaine norme de la participation. En fonction des disponibilité ou de l'envie des individus, les normes religieuses seront plus ou moins appliquées, ou à l'inverse transgressées. Nous nous sommes appuyés de l'analyse faite par Howard BECKER [1985] sur le thème de la « carrière déviante » en considérant la transgression comme « un acte non conforme à un système particulier de normes ». Ces déviances, comme le souligne bien Howard BECKER, ne sont pas toujours « motivées ». Elles peuvent être « non intentionnelles », reposant sur « l'ignorance soit de l'existence de la norme, soit du fait que celle-ci s'applique à ce cas ou cette personne en particulier. ».

Nous avons donc éclairé notre étude par ces théories, et étudié à travers ce focal les témoignages des Interviewés sur leur famille et sur leur pratique quotidienne. A savoir, la prière, les fêtes religieuses, un cas de fêtes marquant le cycle de vie, et le lieu de culte.

Toutefois, la transgression des normes religieuses n'est pas sans conséquence. Elle relève de sanctions que nous avons caractérisées par deux aspects : les sanctions divines, qui sont donc relatives à ce qu'encourt le fidèle par rapport à sa



divinité lorsqu'il transgresse les règles ; et les sanctions sociales, qui sont relatives au cercle familial et plus largement à la communauté religieuse.

### II.3.1 Degré de respect de la pratique

D'après notre étude, il semble que les Interviewés n'ont pas le même degré de participation des pratiques religieuses que les membres de leur famille. De plus, il semble qu'ils n'aient pas la même estimation de ce qu'est une pratique assidue. On pourrait appeler cela une norme de la normativité religieuse.

a. *La contrainte et la pratique religieuse*

- Des religions plus contraignantes

D'après les Interviewés, une opposition dans l'estimation du degré de respect des pratiques entre la religion juive et musulmane existe. Dans le cas de la religion juive, certains Interviewés pensent que leur religion est plus rigoureuse que celle des autres :

*« La mienne est sûrement plus rigoureuse, plus exigeante. » (Homme, 27 ans, Juif, chef d'entreprise, professeur, et étudiant)*

Alors que dans le cas musulman, les Interviewés déclarent que la religion « n'est pas du tout stricte », que Dieu est compréhensif et tolérant. Il prendrait en compte le fait que l'on a la possibilité ou non de pratiquer :

*« Vous savez l'Islam est une religion très tolérante et pas du tout stricte » (Femme, 29 ans, Musulmane, caissière)*

- L'emploi du temps comme facteur de transgression

D'un autre côté, une Interviewée nous a déclaré que même si l'on ne peut effectuer les pratiques sur le moment, il semble qu'il est possible de rattraper ses retards. Il faudrait alors les faire de toutes façon :

*« Dieu comprend qu'on ne puisse pas le faire à tel ou tel moment, le plus important de le faire et ne pas oublier les 5 prières. » (Femme, 29 ans, Musulmane, caissière)*

Nous commençons à toucher le phénomène de déviance. Par un souci pratique ou de possibilité, les individus vont en quelques sorte adapter leur pratique religieuse à leur vie quotidienne :

*« Je la fais à ma façon, sinon c'est dur. » (Homme, 27 ans, Juif, chef d'entreprise, professeur, et étudiant)*

Pour prendre l'exemple des prières, dans la religion musulmane elles sont prévues à un horaires précis, à la minutes près :

*« Normalement il faudrait en faire 5, voici le calendrier musulman nous sommes en 1423 et voilà pour aujourd'hui, le 15 octobre 2003 : 6h28, 13h37, 16h28, 19h05 et 20h32. » (Femme, 29 ans, Musulmane, agent informatique, mariée)*

Dans certains cas cela semble donner lieu à un sentiment de frustration.

L'impossibilité de pratiquer est contraignante :

*« J'aimerais être pratiquante à part entière mais je peux pas » (Femme, 20 ans, Musulmane par conversion, standardiste)*

L'emploi du temps serait donc un facteur de la transgression. Howard BECKER analyse la déviance comme ne relevant pas d'un « acte isolé », mais comme devant être interprétée comme « un processus », une succession de petites transgressions n'étant au départ pas sanctionnées.

- Changer la norme : la liberté laissée par l'interprétation

Nous avons relevé d'autres facteurs de déviance. D'abord, la religion ne serait pas interprétée de la même manière par tous. D'où certains désaccords entre les individus dans l'application de certaines pratiques. Dans le cas présent, les groupes se jugent dans la norme, stigmatisant l'autre en position de déviant pour tel ou tel raison :

*« Et puis certains fêtent la naissance et la mort du prophète or nous devons tous faire ce qu'il a fait, il n'a jamais fêté son anniversaire. C'est pour cela qu'il est difficile de comprendre et de suivre l'Islam, chacun fait un peu à sa manière. » (Femme, 29 ans, Musulmane, agent informatique)*

- La norme de praticité

Puis, d'après les différents entretiens, il semblerait que les individus aient une idée personnelle sur leur degré de participation à la religion. Il semble y avoir une norme de praticité. On relève la notion de « traditionalisme », qui même si elle est utilisée par deux individus différents, n'aura pas forcément la même signification à leurs yeux.

*« Pratiquant ? Ca va. Traditionaliste on va dire. » (Homme, 21 ans, Juif, mannequin)*

*« Si moi je ne pratique pratiquement pas c'est parce qu'il y a de l'hypocrisie. Pratiquer à moitié, c'est se foutre de la gueule de Dieu. » (Femme, 28 ans, Musulmane, chef serveuse)*

La pratique de la religion se fait donc en fonction de chacun. La pratique religieuse est également plus ou moins valorisée. Certains disent sans passer pour « vivre leur religion » :

*« disons que je vis l'Islam pas au grand jour. » (Femme, 20ans, Musulmane par conversion, standardiste, célibataire)*

Ainsi certains affirment ne pas être pratiquants, mais cela ne les empêche pas de posséder me plusieurs objets relatifs à la religion dans leur foyer, et même de participer à certaines fêtes. Il semble pour certains que d'affirmer être pratiquant signifie une pratique très rigoureuse de la religion. On peut ici s'interroger sur la place de la coutume chez ces personnes. Est-ce par respect de la pratique qu'ils disposent de ces objets et participent à certains rituels ? Ou, est-ce relatif à la coutume ? Cela nous renvoie à la notion de tradition évoquée précédemment. Les informations que nous disposons pour le moment ne nous permettent malheureusement pas de répondre scientifiquement à cette question pour le moment. Cette question est traitée dans le troisième chapitre.

Pour en revenir au jugement des Interviewés sur le degré de pratique, une Interviewée semble confirmer l'hypothèse selon laquelle une personne se jugeant pratiquante devrait le faire à part entière. Pour elle la pratique semble aller de paire avec la croyance :

*« Oui bien sur, il n'y a pas de Musulman non pratiquant à ce moment là, il ne doit pas dire qu'il est Musulman » (Femme, 29 ans, Musulmane, agent informatique)*

Au niveau du sentiments de contrainte face à la pratique, certains Interviewés affirment que l'habitude et la volonté jouent un grand rôle. Dans leur ouvrage Claude DURAND et Alain PICHON [2003] évoque le fait que « la plupart des normes ne sont pas contraignantes dans la mesure où elles sont intériorisées par le sujet. Celui-ci y adhère, en fait l'objet de ses motivations ».

*« Non ce n'est pas vraiment difficile quand on est habitué, ça ne m'empoisonne pas vraiment la vie. » (Femme, 29 ans, Musulmane, caissière)*

*« A partir du moment où tu as envie, ça n'est plus une contrainte. C'est super important pour moi. C'est un équilibre que j'ai. » (Femme, 21 ans, Musulmane, stage ingénieur)*

b. *Le plus pratiquant dans la famille*

Dans les familles des Interviewés, il ne semble pas qu'il y ait une personne plus prédisposée à pratiquer plus que les autres. Le plus pratiquant peu être l'Interviewé, comme un frère ou une sœur, le père ou la mère, ou encore la famille éloignée (tantes, oncles, cousins).

*« Moi, haut la main. Tout ce que je fais, les autres ne le font pas. Manger casher, shabbat. » (Edouard, 27 ans, Juif, étudiant en thèse, professeur)*

Pour justifier ce statut du plus pratiquant de la famille, les Interviewés font référence à différents aspects de la pratique de la religion. Cela montre donc que la sensibilité des individus est différente face au degré de pratique. Pour certains, ce sera respecté les interdits alimentaires :

*« Par rapport au casher, elles font vraiment très attention. » (Etienne, 27 ans, juif, chef d'entreprise, professeur, et étudiant)*

Pour d'autres, pratiquer réfère surtout à la participation aux fêtes :

*« Par ce que je fais toutes les fêtes. » (Femme, 47 ans, Juive, adjoint chef de service)*

Pour d'autres encore, ce sera la fréquence de visite du lieu de culte,

*« La synagogue. Pour Shabbat. Mon père et mon petit frère y vont le maximum possible. » (Homme, 21 ans, Juif, mannequin)*

Ou bien différents aspects combinés (fêtes + don + croyance...) :

*« Ma mère parce qu'elle fait le Ramadan. Elle tient à plusieurs principes religieux. Elle fait certaines choses qu'elle estime le minimum. Le Ramadan, le Zakat : c'est un don qu'on fait à la mosquée pour les pauvres. Elle fait ce qui se rapproche le plus des valeurs humaines. Une des lois de l'islam, c'est penser aux plus démunis. Il faut donner aux autres. Dans le coran, il est dit qu'un petit morceau de pain peut être partagé en 20 petits morceaux. Il vaut mieux partager que le contraire car Dieu ne le pardonnera pas. Comme on dit : « Donne et Dieu te donnera. » » (Femme, 28 ans, Musulmane, chef serveuse)*

Pour ceux déclarant que leurs parents sont les plus pratiquants, ils le justifient par le fait qu'ils aient un emploi du temps moins chargé. C'est le cas notamment des parents à la retraite :

*« Oui mes parents car ils ont plus temps pour se consacrer à la religion, ils sont à la retraite et peuvent vraiment suivre la religion à la lettre. » (Femme, 29 ans, Musulmane, caissière)*

c. *Le moins pratiquant dans la famille (les enfants)*

A l'inverse, il semble d'après nos Interviewés, que le facteur générationnel est un rôle dans la pratique, en effet les enfants semblent moins intéressés et moins assidus aux pratiques de la religion. Il s'agit des enfants et adolescents, que certains Interviewés ne jugent pas assez « matures » :

*« Il y aussi le facteur génération qui implique beaucoup de chose. Mes enfants n'accorderont pas autant d'importance à la religion que moi. » (Femme, 29 ans, Musulmane, agent informatique)*

Cependant dans certains cas, la pratique de la religion peut être faite de manière plus ou moins intime. Les autres membres de la famille ne pouvant alors, pas réellement déterminer le degré de pratique :

*« Je pense à mon frère qui ne nous montre pas, Je l'ai pas souvent vu faire la prière à la maison, il est peut être aussi très discret » (Femme, 29 ans, Musulmane, caissière)*

A priori les Interviewés n'ont pas la même conception du degré de pratique. Nous allons voir maintenant de la différence dans les pratiques quotidiennes, avec notamment le cas de la prière, des fêtes religieuses et de la fréquentation du lieu de culte.

### II.3.2 Pratiques religieuses rythmant la vie des pratiquants

La pratique de la religion n'est pas équivalente pour chacun. Nous illustrerons cela à travers les pratiques quotidiennes, hebdomadaires et les fêtes annuelles qui rythment la vie des individus.

#### a. Pratiques quotidiennes

- Le quotidien religieux diffère selon les sexes

Les réponses des Interviewés sont mitigées. Certains semblent plus pratiqués que d'autres, mais cela reste assez peu précis. Ils évoquent une pratique « traditionaliste » ou « libérale ». En effet, le système de normes semble si contraignant que les Interviewés s'adaptent, pratiquent un maximum, du moins autant qu'ils le peuvent :

*« C'est très difficile, à cause des interdits alimentaires, il faut faire attention sans arrêt. » (Femme, 29 ans, Juive, styliste modéliste)*

*« J'essaye de pratiquer le maximum sans pour autant être trop stricte. » (Femme, 47 ans, Juive, adjoint chef de service)*

En effet, la pratique de la religion se ferait au quotidien. Pourtant, dans la religion juive il semblerait que les pratiques sont moins strictes pour les femmes, le culte pouvant être facultatif :

*« A la maison, c'est une pratique de tous les jours. » (Homme, 27 ans, Juif, chef d'entreprise, professeur, et étudiant)*

*« En général, les hommes ont plus de règles à observer que les femmes. On les dispense de pas mal de choses, notamment au niveau du culte qui est quasiment facultatif pour les femmes. » (Homme, 36 ans, Juif, travaille dans l'immobilier)*

- La prière : le bricolage des pratiquants en fonction de temps et de l'espace dans lesquels ils se trouvent

Notre étude révèle que la pratique de ces religions impose de pratiquer quotidiennement des prières. D'après certains Interviewés, des prières doivent être effectuées tous les jours. Certains le font, d'autres ne le font pas. Certains le font mais en partie, par manque de temps ou car « le besoin n'est pas ressenti » :

*« Non, je n'ai pas le temps. » (Femme, 47 ans, Juive, adjoint chef de service)*

*« Je fais la prière tous les jours. » (Homme, 27 ans, Juif, chef d'entreprise, professeur, et étudiant)*

D'après les Interviewés, la religion juive compte trois prières quotidiennes qui s'effectuent le matin, l'après midi et le soir, plus des prières lors de consommation alimentaire, avec des prières différentes en fonction de la catégorie d'aliment. Ici, on retrouve certains cas de transgression. En effet, un Interviewé par exemple, ne fait que deux prières journalières : celle du matin et celle du soir. Il justifie cela par le fait que l'envie de faire la troisième « n'est pas ressenti ». Cela soulève un aspect facultatif de la prière pour certains individus.

Pour les prières avant et après la consommation d'aliments, certains soit ne le font pas, soit ne font que celles précédant la consommation. Chacun pratique la religion à sa manière, certains la transgressant à certains moments ou pour certaines pratiques seulement se constituant un parcours déviant. Ce qui semble confirmer la pensée de Howard BECKER sur le processus de la carrière déviante. Une série de petites transgressions ne donnant pas lieu au départ à des sanctions :

*« Dans la religion c'est trois fois par jour, mais moi j'en fais deux, une le matin et une le soir. » (Homme, 27 ans, Juif, chef d'entreprise, professeur, et étudiant)*

*« Trois fois par jours. Et avant et après manger en plus. Moi je le faisais avant, mais pas après. » (Homme, 27 ans, Juif, étudiant en thèse, professeur)*

Dans la religion musulmane, les Interviewés déclarent qu'ils y a cinq prières quotidiennes obligatoires à des heures fixées à la minute près par un calendrier. On apprend que par manque de temps ou impossibilité de faire ses prières, il est possible de les rattraper, en les faisant d'un seul coup, le soir par exemple. C'est le cas des certains Interviewés ne pouvant faire les prières à cause de leurs professions. Les Interviewés s'adaptent et transgressent ainsi les normes. Autre exemple, une Interviewée ne fait pas les cinq prières. Elle n'en fait qu'une seule le soir. Sinon elle « lit des invocations » :

*« Normalement il faudrait en faire 5, voici le calendrier musulman nous sommes en 1423 et voilà pour aujourd'hui, le 15 octobre 2003 : 6h28, 13h37, 16h28, 19h05 et 20h32. » (Femme, 29 ans, Musulmane, agent informatique)*

Une raison remarquée ne permettant pas aux Interviewés de faire leur prière est l'emploi du temps professionnel. D'où un questionnement sur les lieux où sont effectuées les prières.

D'après nos Interviewés, il est possible de faire la prière soit à la maison, soit à la mosquée ou à la synagogue, selon ses préférences et sa confessions. Cependant, il semble préférable, même recommandé, de la faire sur le lieu de culte.

*« Aussi bien à la maison qu'à la mosquée, évidemment la mosquée est conseillée mais ceci n'est pas une obligation, si vous avez les moyens d'y aller, il faut le faire. » (Femme, 29 ans, Musulmane, agent informatique)*

D'ailleurs dans les deux religions nos Interviewés insistent sur l'importance de la prière collective. Prières qui selon une Interviewée musulmane sont à des heures précises, ce qui dans son cas l'empêche de pouvoir y assister. Pour certains, nous l'avons vue, il est déjà difficile de faire la prière chez soi. Cela serait encore plus difficile d'après certains de la faire en plus sur le lieu de culte :

*« C'est pas facile de faire trois prières par jour. Surtout que le mieux, c'est de le faire à la synagogue. » (Homme, 21 ans, Juif, mannequin)*

La prière nécessite un ensemble de rituels. D'après certains Interviewés, le rituel de la prière est très codifié. Dans les deux religions l'hygiène est un élément très important. La personne doit effectuer ses prières lorsqu'elle est propre. Elle doit procéder à des « ablutions ». D'après eux, il faut se laver tout le corps dans la religion musulmane, tandis que juste les mains dans la religion juive. Dans les deux cas, il faut se laver trois fois chaque partie du corps. Dans la religion juive, il faut par contre alterner à chaque fois. D'après les Interviewés, le rituel est nécessaire avant chaque

79

prière chez les musulmans tant que l'on est pas aller au toilette, alors que chez les Juifs, ce n'est que au moment du lever :

*« Oui il faut faire les ablutions c'est impératif avant chaque prière. C'est se laver complètement le corps avant de faire la prière. D'abord on se douche. On se lave 3 fois les mains, 3 fois la bouche, le nez, le visage, ensuite le bras droit puis le bras gauche toujours 3 fois, ensuite l'oreille interne puis externe ça c'est une fois. On passe les mains mouillées sur les cheveux en avant et en arrière et on dit « bismi Allah » ensuite on se lave 3 fois le pied droit et 3 fois le pied gauche. C'est ça les ablutions. » (Femme, 20 ans, Musulmane par conversion, standardiste)*

b. Pratiques hebdomadaires

- Emploi du temps religieux

Dans les deux religions étudiées un jour de la semaine serait plus important que les autres, donnant suite à des pratiques particulières. D'après les Interviewés le jour le plus important de la semaine est le vendredi, mais le vendredi à la tombé de la nuit jusqu'au samedi à la tombé de la nuit chez les Juifs. Ce moment est donc à cheval sur deux jours de la semaine. Il s'agit d'après les entretiens du jour religieux dans les deux religions. Chez les Juifs, c'est un jour de repos, un jour « saint ».

*« Le vendredi soir à la tombé de la nuit jusqu'au samedi soir au couché du soleil. C'est le moment où l'on fait shabbat. » (Femme, 47 ans, juive, adjoint chef de service)*

*« Le vendredi est plus important que tous les autres jours. » (Femme, 29 ans, Musulmane, caissière)*

- Interdits

D'après les Interviewés juifs, il est interdit de travailler, d'utiliser de l'électricité, de toucher à l'argent, prendre la voiture ou sortir s'amuser. Il faut par contre se reposer, rester en famille et aller prier. On remarque que certains Interviewés transgressent plus ou moins l'interdit. C'est le cas de l'usage de minuterie pour l'utilisation de l'électricité. On voit donc encore comment la religion peut être pratiquée et interprétée différemment par chacun :

*« Pendant Shabbat et les fêtes, il ne faut pas avoir de contact direct avec l'électricité, la voiture. Il ne faut pas allumer la lumière. Mais on a des minuterie. » (Homme, 21 ans, Juif, mannequin)*

- Repas

D'après les Interviewés juifs, il y a un repas de fête le vendredi soir. Lors de ce repas qui a lieu dans le foyer, on se réunit en famille et entre amis. Avant de

80



manger sont effectuées des prières sur le pain et sur le vin. Les femmes allument des bougies, deux pour les mariés, une pour les non mariés. Et l'on participe à la collecte pour le don aux plus démunis dans la tsédaka. On peut faire l'hypothèse que ce repas permet la conservation d'un lien familial :

*« Normalement à la maison. Mais on peut inviter des amis ou de la famille à dîner pour le fêter ensemble. » (Femme, 47 ans, Juive, adjoint chef de service)*

- Activités

Certains Interviewés juifs déclarent que c'est un jour consacré à Dieu et aux proches, les seules activités étant d'ordre sociales et religieuses. Cela se traduisant par des repas, des prières à la synagogue. Un Interviewé ce jour là s'adonne à la lecture de livres et journaux divers, et de temps en temps à des livres religieux, afin d'étudier et d'approfondir leur connaissance de la religion :

*« Le jour du samedi, c'est un jour consacré à Dieu et aux proches. Les seules activités sont religieuses et sociales. Il y a des prières à la synagogue le vendredi soir et le samedi toute la matinée et l'après-midi. Ce qui est très important, ce sont les repas avec la famille : le vendredi soir, le samedi midi et le samedi en fin d'après-midi. Les principales activités sont : prier, manger et se retrouver avec la famille et les amis. (Homme, 36 ans, Juif, travaille dans l'immobilier)*

Selon cette Interviewée musulmane, le vendredi, elle ne fait rien de particulier :

*« Le vendredi c'est le jour saint mais je ne fais rien de particulier. (Femme, 21 ans, Musulmane, stage ingénieur)*

- Participation personnelle au culte

On retrouve chez les Interviewés différents degrés de participation. L'un le fait toutes les semaines, l'autre la majeure partie du temps, l'un l'a fait chaque fois dans sa jeunesse mais ne le fait plus, et l'une le fait occasionnellement selon ses disponibilités. On trouve donc, des cas variés qui montrent la différence de participation de chacun :

*« Pas tous les vendredi soirs, mais la majeure partie. » (Femme, 47 ans, Juive, adjoint chef de service)*

*« J n'y vais pas tous les vendredi par ce que je peux pas entre les cours et mes parents mais quelquefois je le fais, et puis ça m'est arrivé de sécher les cours pour y aller. » (Femme, 20 ans, Musulmane par conversion, standardiste)*

- Lieu de culte

D'après les Interviewés, il est recommandé d'aller au lieu de culte un fois dans la semaine, lors du jour « saint » afin de prier. La prière pouvant les autres jours

s'effectuer à la maison. Pour les Musulmans il semble qu'il faille se présenter à la mosquée le vendredi à 14h, le vendredi est un jour plus symbolique que les autres. Comme pour la prière musulmane, il faut procéder à un rituel de purification avant d'y aller. Pour un Interviewée ce moment permet la rencontre avec les autres membre de la communauté et de nouer des liens de fraternité.

D'après nos Interviewés de religion juive, il faut se présenter à la synagogue pour la prière le vendredi et le samedi. Pour l'un d'entre eux, c'est l'occasion de rester en famille. On constate donc deux aspects de lien communautaire. L'un avec la famille, l'autre avec la communauté. Sujet qui sera traité de manière plus approfondie dans le chapitre suivant :

*« Une fois par semaine il faut aller à la prière de 14h c'est important mais il faut la faire à la mosquée c'est un moyen de rencontrer la communauté et de nouer des relations de fraternité. » (Homme, 28 ans, Musulman, agent de sécurité)*

*« Avant, j'allais à la synagogue. Maintenant, c'est difficile de se lever. J'essaie quand même d'y aller, le vendredi soir et le samedi. C'est l'occasion de rester en famille. » (Homme, 21 ans, Juif, mannequin)*

c. Pratiques occasionnelles : les fêtes annuelles

Nous allons voir maintenant certaines fêtes religieuses évoquées par les Interviewés. Certains n'y participent pas, mais ceux qui y participent nous ont permis de dégager des descriptions sur ces moments. Il faut signaler que beaucoup de signes religieux (décrits dans le premier chapitre) sont mobilisés lors des fêtes.

Pour Jean MAISONNEUVE [1995] « la fête présente un double aspect cérémoniel et divertissant ; elle suppose un rassemblement, source d'animation et même d'excitation ; elle repose généralement sur une tradition tout en permettant une rupture de la continuité quotidienne ». Nous verrons dans cette partie que ses idées sont illustrées dans les témoignages recueillis. Il évoque aussi un phénomène de « transgression festive », qui serait une sorte de « rituel d'inversion ». Les barrières des normes seraient ouvertes laissant libre cour à la transgression. D'une manière générale, « la fête s'exprime volontiers par une sorte de désordre généralisé : rupture des normes et des interdits (notamment sexuels), excès (ripailles et beuveries), renversement des rôles et des attribut (en matière de pouvoir et de costume), annulation et parodie de l'autorité et de la vertu, gaspillages de toutes sortes ».

- Décompte

D'après les entretiens, il semblerait qu'il y ait beaucoup plus de fêtes dans la religion juive que dans la religion musulmane. On constate que les Interviewés puissent les dénombrer de manière assez approximative. Certains même donnent un ordre de grandeur. D'autres accordent une certaine hiérarchie dans l'échelle d'importance des fêtes.

Dans la religion musulmane, les Interviewés dénombrent au maximum quatre fêtes annuelles :

*« Il y a toute une série de cérémonies dans l'année » (Homme, 36 ans, Juif, travaille dans l'immobilier)*

*« Il y a le ramadan, l'aïd et la fête où on égorge le mouton. » (Femme, 29 ans, Musulmane, caissière, mariée)*

Le fait que certains Interviewés ne connaissent pas toutes les fêtes laissent supposer qu'ils ne vont probablement pas y participer. Cela rejoint l'idée de Howard BECKER sur la transgression « non intentionnelle » de la norme.

- Participation

D'après l'enquête, certains Interviewés ne participent qu'aux fêtes qu'ils jugent les plus importantes. Chaque fête ayant des rituels qui lui sont propres. La hiérarchisation de l'importance des fêtes poussent certains Interviewés à faire impasse sur quelques unes. La transgression est ici selon BECKER, « motivée ». Les Interviewés, lors des fêtes se les souhaitent, lorsqu'ils savent la religion de l'autre, notamment sur le lieu de travail. C'est pourquoi certains d'entre eux, se souhaitent les fêtes de leur religion, mais aussi celles des religions des autres, lors de leurs fêtes respectives :

*« Surtout les principales fêtes de l'année. Comme Roch Hachana, le nouvel an juif, Kippour, le jour du grand pardon, Hannoucah la fête des lumières, et la Pâques juive. » (Estelle, 29 ans, juive, styliste modéliste)*

*« Trois oui, les plus importantes et celles qui sont suivies par la plupart des musulmans. » (Femme, 29 ans, Musulmane, caissière, mariée)*

- Pessah (Pâques juives)

D'après ces Interviewés, cette fête s'étale sur plusieurs jours. On y expliquerait l'objet de la fête, et notamment l'histoire de la sortie d'Égypte par le peuple juif. Un des Interviewés passe cet événement en compagnie de sa mère, de ses sœurs et de

leurs maris ou petit amis respectifs. Ils se regroupent, soit chez la mère, soit chez une des soeurs. L'un des deux compagnons n'est pas juif, mais cela ne semble pas déranger la famille. L'Interviewée pense plutôt que ce compagnon doit s'ennuyer, car le rituel et l'histoire juive ne le concerneraient pas. Ce jour là, l'Interviewée déclare qu'il est interdit de mangé du pain, et que le soir, ils pratiquent la prière en famille.

D'après l'Interviewée, lors de Pessah, on prépare un ensemble de nourriture sur un plateau : le seder. Il est assortie d'un bol d'eau salée ce qui d'après lui rappel les larmes des Juifs ou la mer de Moïse, d'une pâte à base de pomme, de noix, rappelant le mortier de construction des pyramides, d'un œuf représentant la vie, et d'un morceau d'agneau grillé représentant l'agneau Pascal. Ce plateau semble recomposer des éléments de l'histoire juive en rappelant différents moments qui l'ont marqué :

*« Les deux premiers jours de la cérémonie on explique la fête. » (Femme, 29 ans, Juive, styliste modéliste)*

*« on raconte l'histoire de la sortie d'Egypte. » (Homme, 27 ans, Juif, étudiant en thèse, professeur)*

- Kippour

D'après les Interviewés, Yom kippour, appelé aussi fête du grand pardon, est un jour de repentir. On y jeûne et l'on fait des prières toute la journée à la synagogue pour se faire pardonner de ce que l'on a fait de mal durant l'année. C'est un jour où l'on essaie de se réconcilier avec Dieu et les Hommes. D'après un Interviewé, « il faut se réconcilier, remplir ses promesses, payer ses dettes... ». On irait à la synagogue en famille et avec les autres membres de la communauté. Pour y aller, on évite de porter des chaussures en cuire, car « on ne doit pas trop à l'aise », de plus s'est d'après un Interviewé, elles constituent un signe d'opulence. Il faudrait privilégier les « baskets ».

Pour cette fête uniquement, il serait interdit de prendre un moyen de transport pour se déplacer. Il serait interdit aussi de travailler. Une fois à la synagogue on porte un morceau de tissu, le talith, nécessaire à la prière. Un Interviewé distingue Kippour des autres fêtes, comme la bar-mitsva. Il n'y a pas le coté social et festif, c'est un jour de repentir :

*« C'est une journée ou l'on doit jeûner pour se faire pardonner de ce que l'on a fait de mal durant toute l'année. C'est une plus une journée de commémoration des morts. Ce jour là il faut essayé d'être en règle avec Dieu et les Hommes. Donc il faut se réconcilier, remplir ses promesses, payer ses dettes...etc. » (Femme, 29 ans, Juive, styliste modéliste)*

*« C'est le jour du repentit, et on fait des prières pour ce faire pardonner des péchés que l'on a fait durant l'année. » (Femme, 27 ans, Juif, chef d'entreprise, professeur, et étudiant)*

- Souccot (fête des cabanes)

D'après les Interviewés, Souccot est une fête qui dure sept jours. On y commémore la résidence du peuple Hébreux dans le désert, au moment de la sortie d'Égypte. Pour cette fête, on construit une cabane, en général en bois, mais d'après un Interviewé, avec les matériaux que l'on veut. D'après un autre Interviewé, il semble qu'il faut un tissage de feuillage comme office de toit, et un minimum de trois murs sur quatre. C'est une sorte de deuxième maison. D'après les entretiens, cette cabane doit être reconstruite tous les ans, même si c'est à partir des mêmes matériaux. A l'intérieur des cabanes, les Interviewés mangent et/ou dorment, mais dormir dedans ne serait « pas répandu en France » à cause du « climat » :

*« Souccot, la fête des cabanes. Elle dure sept jours. On y commémore la résidence dans le désert des Hébreux au moment de la sortie d'Égypte. On prend tous nos repas dans une sorte de cabane que l'on construit. Certains dorment dedans mais c'est pas très répandu en France car le climat ne s'y prête pas. » (Homme, 36 ans, Juif, travaille dans l'immobilier)*

Nos Interviewés trouvent ses cabanes, soit chez eux, s'ils peuvent la construire dans le jardin, soit dans les restaurant casher :

*« Cette année j'ai mangé dans une cabane qu'avait construit un restaurant casher. J'ai une amie qui a construit la sienne dans son jardin. » (Homme, 27 ans, Juif, étudiant en thèse, professeur)*

- Ramadan

D'après nos Interviewés, le ramadan dure 30 jours, l'équivalent d'un mois lunaire. On jeûne, c'est-à-dire que l'on ne peut boire ni manger entre le lever du jour et la tombée de la nuit. Certains Interviewés se lèvent à 5 h du matin pour manger, avant de débiter la journée :

*« C'est simple pendant un mois, cette année ça commence le 27 octobre, on ne peut ni boire ni manger pendant environs 24h : de 6h du matin à 6h de l'après midi. » (Femme, 29 ans, Musulmane, caissière)*

Ce rite est un moyen de se rapprocher de Dieu, des pauvres, qui n'ont pas de quoi manger, et pour se faire pardonner de ses péchés. D'après certaines Interviewés, il

faut vivre le pire pour le comprendre, cela oblige à pratiquer la charité envers les pauvres et les malheureux :

*« C'est une façon d'être plus proche de dieu et des pauvres, on doit vivre « le pire » pour être satisfait de ce qu'on a. » (Femme, 29 ans, Musulmane, caissière, mariée)*

D'après une Interviewée, lorsque l'on fait le ramadan, que l'on se fait pardonner de ses péchés, on est censé ne plus recommencer. Or elle critique les personnes qui le soir venu change de masque et s'adonne à des activités interdites par la religion (alcool, drogue, drague) :

*« Ramadan, c'est fait pour se faire pardonner de ses péchés. On est censé ne plus recommencer après... Il y en a qui se disent : « j'ai été gentil pendant les fêtes, maintenant, je peux faire ce que je veux... » C'est pas comme ça que ça marche ! Il y a des gens qui se disent : « je fais le Ramadan » et dès qu'il fait nuit, ils boivent de l'alcool, ils fument du shit, draguent les filles...C'est comme s'ils portent un masque et après ils l'enlèvent. Et c'est la même chose pour Noël... Autant ne pas le faire. C'est ce qui m'a dégoûté des pratiques religieuses. » (Femme, 28 ans, Musulmane, chef serveuse)*

D'après une Interviewée, le pratiquant doit faire preuve pendant ce mois, d'une pureté d'esprit et d'une pureté physique. D'ailleurs certaines Interviewées déclarent qu'il ne faut pas se maquiller pendant le ramadan. Cependant certaines le font en partie : « que les yeux ».

D'après les Interviewés, sont dispensés du jeûne les enfants de moins de 12 ans et les personnes voyageant plus de 80 Km :

*« En famille, tout le monde doit y participer sauf les jeunes de moins de 12 ans » (Femme, 29 ans, Musulmane, caissière)*

- Aïd El-Fitr (fêtes de la fin du Ramadan)

D'après certains Interviewés, cette fête fait suite au ramadan, c'est une fête de partage où l'on fait, mange, et partage des gâteaux. Durant cette fête on pense aussi aux autres musulmans et en particulier à la famille :

*« Il y a la fin du Ramadan et la naissance du prophète. La fin du Ramadan, c'est la fête : on fait des gâteaux. Il faut acheter des nouveaux habits. Dans ma famille, on fait des gâteaux mais il n'y a pas cette notion de fête qu'il y a dans d'autres familles où les enfants ne vont pas à l'école. Moi, je n'ai jamais manqué l'école pour la fête de l'Aïd. Pourtant mon lycée l'acceptait. Il faut acheter des habits neufs mais je ne le fais pas systématiquement. On appelle la famille pour dire bonne fête. On donne des gâteaux. » (Femme, 21 ans, Musulmane, stage ingénieur)*

- Aïd El-Adha (la fête du sacrifice)

D'après les Interviewés, cette fête suit la fête de rupture du ramadan. Elle commémore la foi en dieu qu'a eu Abraham en acceptant le sacrifice de son fils. Seulement, Dieu en voyant sa foi, l'arrêta et sacrifia le mouton qui était présent. Le jour de cette fête, on sacrifie alors un mouton en l'égorgeant, qui va être « partagé et donné à ceux qui n'ont pas la chance de manger de la viande régulièrement ». Une Interviewée reçoit ses amis, sa famille, et même des gens qu'elle ne connaît pas, tant qu'ils veulent venir partager la fête :

*« Oui c'est une grande fête, on reçoit ses amis, de la famille et même des gens qu'on ne connaît pas, s'il vient à frapper à la porte il faut le recevoir en ce jour si spéciale. » (Femme, 29 ans, Musulmane, agent informatique)*

Une autre déclare que ce jour là tout le quartier de Barbès est animé. On mange aussi des pâtisseries et des friandises :

*« La plus grande, c'est Aïd el Kebir : c'est la grande fête de l'islam. C'est là où on égorge le mouton. La famille se recueille ; Il y a des pâtisseries, toute la friandise dehors, le pain... Tu sais, dans le quartier de Barbès dans le 18ème. Tout le monde se côtoie, s'invite. Si seulement ça pouvait être comme ça tous les jours ! Les gens sont gentils pendant les fêtes et puis après... » (Femme, 28 ans, Musulmane, chef serveuse)*

On retrouve dans cette fêtes ce qu'évoque Jean MAISONNEUVE. Après l'abstinence (ici le jeûne du ramadan), les fidèles s'adonnent à des fêtes avec de la nourriture à outrance, qui se partage avec tout le monde, femmes, hommes, enfants, amis, et même inconnus. Il fait référence au « Carnaval » précédant « la période d'abstinence purificatrice du Carême », des moments de « débauche » et de « promiscuité ».

On peut alors s'interroger sur les personnes qui participent à ses rites festifs. En y participant ils appliquent la norme de participation aux fêtes. Cependant, la fête est un moment de transgression et parfois d'inversion des normes usuelles du rite. Ce rapport ambigu nous pousse à nous interroger sur le statut des fêtes par rapport à la transgression des normes. Questionnement auquel nous ne pouvons répondre pour le moment.

d. Fête marquant le cycle de vie : la bar-mitsva

Nous avons relevé un autre type de fête. Elle est occasionnelle dans la vie d'un

individu. Dans la religion juive la bar-mitsva représente un passage vers l'âge adulte.

VAN GENNEP [1969] parle de « seuil ». Ces rites de passage concernent un changement « d'état » soit d'âge, soit de statut social, soit d'une période, soit d'un lieu. Il caractérise ce processus en trois étapes : la « séparation », « l'attente » et « l'intégration ».

Ici l'Interviewé a fait sa bar-mitsva à treize ans à la synagogue avec sa toute famille, mais aussi certaines personnes venant simplement à la synagogue. En tout, environ cent personnes. Lors de cet événement, qu'il a préparé pendant un an, il a lu un passage de la bible en hébreux. Il faut en fait lire et chanter en lisant du regard chaque mot sur le papier :

*« J'ai lu un passage de la bible en hébreux. Je l'ai préparé pendant un an. »  
(Homme, 27 ans, Juif, étudiant en thèse, professeur)*

Contrairement à certaines personnes de la communauté, cet Interviewé, n'a pas organisé de fête à la suite de ce rite de passage (passage à l'âge adulte dans la religion juive). La bar-mitsva considérée comme un événement heureux par la religion, donne d'après l'Interviewé souvent suite à une grande fête. Mais il n'avait pas envie d'en organiser une, de plus, il déclare que sa famille n'en avait pas vraiment les moyens :

*« A la synagogue, avec toute ma famille. Il y avait environs cent personnes, mais tous ne venait pas voir ma bar-mitsva à la base. J'ai pas fait de fête après comme le font souvent les autres. » (Homme, 27 ans, Juif, étudiant en thèse, professeur)*

e. Lieu de culte

• Fréquence

Certains Interviewés ne vont que rarement sur le lieu de culte. Certains seulement pour les grandes fêtes, les bar-mitsvas ou les mariages. D'autres n'y vont pas du tout. Une Interviewée n'est jamais rentrer dans une mosquée en France. Certains y vont régulièrement chaque semaine, pour y faire des prières lors du jour saint :

*« Rarement, un fois par an. Deux fois lorsqu'il y a des bar-mitsva ou des mariages. » (Femme, 29 ans, Juive, styliste modéliste)  
« Oui à la mosquée le dernier du jour du ramadan, pour l'Aïd et aussi pour toutes les autres fêtes. » (Homme, 28 ans, Musulman, agent de sécurité)*

Nos Interviewés ne semble pas se rendre leur lieu de culte très souvent. Ils y vont plutôt occasionnellement. Selon nos informations sur la pratique



hebdomadaire, il serait obligatoire de s'y rendre le jour « saint ». La pratique serait donc ici transgressée.

- Seul ou accompagné

Les Interviewés peuvent se rendre sur le lieu de culte aussi bien seul qu'avec de la famille ou de mis de la communauté :

*« Souvent avec des amies musulmanes et quelques fois seule » (Femme, 20ans, Musulmane par conversion, standardiste, célibataire)*

- L'accès

D'après certains Interviewés, l'accès aux synagogues est autorisé au non Juifs. Une personne s'occupe des rapports interreligieux. Un Interviewé pense cependant que pour les non Juifs, il n'y a pas d'intérêts, puisque les offices sont en hébreux :

*« L'accès à la synagogue est ouvert aux non juifs. Chez nous, il y a quelqu'un qui s'occupe des rapports inter religieux. Il n'y a pas d'interdiction pour un non juif d'aller à l'office. Mais il n'y a pas beaucoup d'intérêt car c'est en hébreux. Les gens en général ne comprennent pas ce qui se passe. » (Homme, 36 ans, Juif, travaille dans l'immobilier)*

- Moyens d'accès

Une Interviewée juive, se rend sur son lieu de culte (à par pour kippour) en métro :

*« A part pour Kippour en métro » (Femme, 47 ans, Juive, adjoint chef de service)*

Certains Interviewés musulmans déclarent que le lieu de culte est à proximité de leur domicile. L'accès s'y fait à pied. L'un explique cela par le fait qu'en y allant pour se faire pardonner de ses pêchés, il vaudrait mieux s'excuser auprès de gens qui vivent à proximité, puisque l'on a une plus grande probabilité de les nuire que d'autres :

*« Je vais t'expliquer : souvent la mosquée se tient près de chez toi. Ce jour là, tu demandes pardon pour toutes tes mauvaises actions de la semaine. Mais si on y réfléchit bien, tu risques de faire du mal plus aux gens qui sont proches de toi localement et non à un gars qui habite Lyon ou Grenoble. Par exemple dans un immeuble : tu vas peut être manquer de respect pour telle ou telle raison ou encore tu vas faire du bruit, déranger les gens dans la journée. Donc la mosquée est un lieu où on demande pardon aux gens à qui on a plus de probabilité de faire du mal. » (Homme, 28 ans, Musulman, agent de sécurité, célibataire)*

- Les tenus vestimentaires

D'après certains Interviewés, en entrant dans une synagogue, il faut se couvrir la tête. Dans le cas où l'on n'est pas de quoi se couvrir, les religieux distribuent des kippas et des châles à l'entrée en tant que prêt.

*« Les religieux distribuent des kippas et des châles à l'entrée (...) c'est un prêt. »  
(Femme, 47 ans, Juive, adjoint chef de service)*

Pour un Interviewé, il faut juste porter la kippa, rien d'autre, car ce serait considéré comme du travail. Il déclare toutefois qu'il faut tout de même avoir une tenue décente. Lui y va régulièrement en costume, et parfois en jean. Il déclare se mettre sur son trente et un car il y va occasionnellement. Il y a donc une considération symbolique qu'il s'instaure par lui-même, puisque d'après une Interviewée, il n'y aurait pas de tenue spécifique :

*« Pas de tenu spécifique. » (Femme, 47 ans, Juive, adjoint chef de service)*

D'après certains Interviewés, pour aller à la mosquée, les femmes doivent se couvrir le corps avec des vêtements amples, de manière à ce que l'on ne puisse pas voir leurs formes. Les femmes peuvent porter une robe longue : landora :

*« Nous les jeunes filles, on doit au mieux porter une longue robe « landora » qui cache les formes de la femme. » (Femme, 29 ans, Musulmane, caissière)*

L'une d'entre elle va à la mosquée avec un pantalon sous sa robe. Il faut d'après une Interviewée, aussi avoir une tenue correcte. Pour certains Interviewés, il faut aussi que les femmes porte un voile sur la tête et il faut être propre.

*« Moi, je mets une longue robe sous laquelle j'ai un pantalon » (Femme, 29 ans, musulmane, agent informatique)*

*« Non, on ne doit pas voir tes formes et si tu mets un foulard sur la tête c'est bon. »  
(Homme, 28 ans, Musulman, agent de sécurité)*

On remarque dans les deux religions l'importance de se couvrir la tête pour entrer dans le lieu de culte.

Toutes ces pratiques sont normées par des obligations et interdits, et, nous l'avons vu à travers les témoignages, sont transgressées à différents degrés. Nous avons vu aussi que chacun avait une norme de la normativité.

La transgression des normes n'est cependant pas sans conséquences. Nous la caractériserons sous deux formes : les sanctions divines et les sanctions sociales.

### II.3.3 Les sanctions

90

a. *D'ordre divin*

N'étant pas dans la mesure de savoir si la transgression des normes religieuses est sanctionnée par la divinité, nous parlerons plutôt d'auto sanction de l'individu. Emile DURKHEIM pense que la transgression conduit à des réactions de « honte » et de « culpabilité ».

b. *D'ordre social*

D'après notre enquête il y aurait diverses sanctions sociales. Nous n'évoquons ici que les sanctions internes, c'est-à-dire émanant de la communauté et de la famille. N'ayant pas énormément d'information sur ce sujet, nous traiterons de petits exemples que nous avons rencontrés.

Au niveau de la fréquentation du lieu de culte, un Interviewé nous a déclaré que la fréquence de visite à la mosquée est contrôlée par l'intermédiaire d'une liste. Il ne faut pas rester quatre vendredis de suite sans aller prier sous peine d'y être rayé. Il y a donc un phénomène d'exclusion du groupe communautaire qui oblige le pratiquant à être fidèle :

*« Et puis on dit aussi que qu'un bon musulman ne doit pas rester plus de quatre vendredi de suite sans faire cette prière en collectivité sinon t'es rayé de la liste, ton nom est rayé. » (Homme, 28 ans, Musulman, agent de sécurité, célibataire)*

Les sanctions peuvent aussi émanées au niveau de la famille. Une Interviewée procède au rituel de la prière dans sa chambre enfermée à clé lorsque ses parents sont couchés. Il faut savoir qu'elle pratique la religion musulmane à l'insu de ses parents, bouddhistes et très conservateurs :

*« Normalement il faut en faire 5 dans la journée mais je peux pas parce que c'est à des heures précises dans la journée mais sinon, je le fais tard le soir quand mes parents sont couchés, je m'enferme à clef dans ma chambre » (Femme, 20 ans, Musulmane par conversion, standardiste)*

D'ailleurs sa conversion ne semble pas ressentie positivement par la famille. En effet, elle l'a gardée secrète par rapport à sa famille qui pratique le bouddhisme. Le culte exercé par les parents, lui semble imposé, c'est pourquoi elle n'ose avouer sa conversion par peur de leur manquer de respect. Ils seraient selon elle très traditionalistes :

*« Oui surtout je ne voudrais pas offenser mes parents, ils sont très traditionnels donc s'ils apprennent que je me suis convertie cela signifie que je leur ai manqué de respect. Non, mes parents sont très arriérés je ne peux pas les blesser de cette façon. » (Femme, 20 ans, Musulmane par conversion, standardiste, célibataire)*

Bien que ses parents ne soient pas d'une des religions que nous avons étudiées, le mécanisme peut être interprété dans le même sens. En effet, l'Interviewée s'est écartée de sa religion de départ. Elle craint donc une sanction d'ordre moral de la part de sa famille, cette sanction n'étant pas forcément de la colère, mais plutôt une déception.

On retrouve dans nos témoignages un autre cas qui serait sanctionné : le mariage mixte, que nous avons vu précédemment. Il serait source de problème au sein de la famille. Les deux exemples de sanctions sociales relèvent de déviations qui mettent en danger le lien familial ou communautaire. Les sanctions prises conduisent en effet à la mise à l'écart du déviant.

### Conclusion

Les signes religieux et les pratiques qui leur sont associées entrent donc dans un système de règles strictement normées. Différentes règles et interdits guident et imposent ces normes aux individus par l'intermédiaire de textes religieux et de paroles religieuses provenant des chefs spirituels, ou encore étant liées aux différentes coutumes des pays d'origines. Pour être intériorisées, ces normes entrent dans différents processus de socialisation, notamment l'accès à la religion par filiation ou par conversion, et par l'éducation religieuse. Elle peut faire partie intégrante de l'éducation familiale, être instruite dans des établissements privés religieux, ou encore être le fruit d'une étude personnelle surtout par la lecture. Il existe cependant différents degrés de pratique que chacun évalue personnellement. Ainsi, pour l'application des mêmes pratiques, deux individus n'auront pas forcément la même estimation de leur implication dans le culte. Les normes sont appliquées différemment en fonction des personnes, et chacun ajuste sa pratique à ses priorités de la vie quotidienne et à son emploi du temps. On parle donc de transgression des normes. On peut ainsi dire qu'il n'y a pas de pratique et de pratiquant uniforme. Il y a plutôt des pratiquants qui pratiquent chacun à leur manière en fonction de différentes variables propres à la vie des individus (emploi du temps,

**famille, motivations...). La pratique de la religion et l'utilisation des signes qui lui est associée doivent donc être considérées dans un ensemble global. Il y a donc d'autres raisons que la religion elle-même qui poussent à la pratique religieuse, et notamment à l'usage de signes religieux.**

### III LE PUBLIC : UN ESPACE OU LES SIGNES RELIGIEUX SONT DIFFICILEMEENT MOBILISABLE

Dans le chapitre précédent nous venons de voir que les signes religieux aussi bien dans la religion Musulmane que dans la religion Juive présentaient des interdits et à des obligations qui sont bien strictes, bien précises et bien normées. Or nous devons également tenir compte de la mobilisation des signes religieux en fonction de l'espace occupé par l'individu. En effet la logique de l'utilisation, de même que le port ou le non port des signes religieux est soumis à des contraintes extérieures qui sont de deux types en France : la contrainte professionnelle et la contrainte juridique

#### III.1 le cas de la France

Dans le cas de notre étude sur les actifs Musulmans et Juifs, nous nous sommes intéressés uniquement à la population vivant en France ou devrais-je dire plutôt à la population de région parisienne.

##### III.1.1 La contrainte de l'espace professionnelle

D'après nos enquêtés, l'espace professionnel semble être la contrainte majeure à la non utilisation des signes religieux. En effet, nos enquêtés considèrent le milieu professionnel comme un espace public où l'appartenance religieuse ne doit pas être affichée de façon visible d'où le non-port des signes religieux.

a. *La contrainte du temps de travail incompatible avec la pratique religieuse*

- le vendredi

Le jour de repos religieux des musulmans est le vendredi mais l'ensemble nos enquêtés musulmans travaillent en ce jour. Cependant un de nos enquêté qui est censé gérer les plannings nous mentionne que l'un de ses collègues musulmans cherche constamment à obtenir congé tous les vendredis.

*« Mon collègue musulman, lui essaye de prendre son vendredi mais je lui dis que c'est possible uniquement s'il se trouve un remplaçant. » (homme, 28ans, musulman, agent de sécurité, célibataire)*

- le samedi jour de shabbat :

Dans la religion juive le jour de repos est le samedi, c'est donc toute une organisation qui nécessite une planification spéciale puisque le jour de shabbat commence le vendredi en début de soirée et se prolonge jusqu'au samedi soir.

*« Tous les jours sauf le samedi. C'est un jour de repos dans ma religion. » (Etienne, 27 ans, juif, chef d'entreprise, prof, et étudiant)»*

- les prières quotidiennes

En ce qui concerne les prières quotidiennes, nos actifs musulmans préfèrent se consacrer à cette tâche en fin de journée : une fois le travail terminé.

*« Oui, en fait une prière dure environs 5 à 10 minutes c'est pas long et donc on peut rassembler les 5 d'un coup, le soir par exemple. C'est ce que font les gens qui travaillent, je prie une fois rentrée à la maison, je fais les 5 prières d'un coup. Ça ne pose aucun problème. » (femme, 29ans, musulmane, caissière, mariée)*

Dans le cas suivant, nous voyons nettement la contrainte de l'espace professionnelle puisque une de nos enquêtes affirme naturellement qu'elle ne peut se permettre de formuler ce genre de demande pour des raisons religieuses

*« Non. Je me vois mal dire : « Là, je fais pause, je vais faire ma prière ». Ca me ferait rire. Je trouverais ça déplacé. Et puis on peut rattraper les prières le soir. » (femme, 21 ans, musulmane, stage ingénieur)*

- la contrainte financière

Une de nos enquêtes juive se soumet à un emploi du temps contraire à sa religion pour des raisons financières. En effet elle se voit dans l'obligation de travailler le samedi afin de mieux gagner sa vie.

*« Je travaille le samedi, alors que je ne devrais pas. Mais bon, il faut bien gagner des sous. » (Emilie, 47 ans, juive, adjoint chef de service)*

Alors que d'autres au contraire, s'imposent eux-mêmes une restriction stricte dans le but de ne pas travailler en ce jour de shabbat. Ici la contrainte financière se fait peut être moins sentir du fait que la personne interrogée travailler dans l'immobilier : les gens qui ont les moyens financiers de ne pas travailler le samedi, acceptent plus facilement cette interdiction. La pratique de la religion serait ainsi soumise à la contrainte financière de chaque individu.

*« Je travaille du lundi au vendredi. Pas le samedi pour des raisons religieuses (homme, 36 ans, juif, travaille dans l'immobilier)*

b. *La religion, l'emploi et l'environnement*

- la religion comme facilitateur de recherche d'emploi

Dans certains cas la religion peut être un atout pour trouver un emploi ainsi une de nos enquêtés avoue avoir été favorisée grâce à sa religion

*« C'est vrai que si je n'avais pas été juive je n'aurais pas eu le poste. » (Emilie, 47 ans, juive, adjoint chef de service)*

- le problème des signes religieux pour trouver un travail

Une de nos enquêtés sait pertinemment qu'elle ne pourra travailler si elle porte son voile en France. Le problème du voile ainsi que des autres signes ostentatoires est aujourd'hui une interrogation juridique mais la contrainte est imposante puisque le port des signes religieux peut être un frein dans l'embauche définitive.

*« Je porte le voile donc on ne m'acceptera pas. » (femme, 29ans, musulmane, agent informatique, mariée)*

- des quartiers marqués par la religion

De même que certains quartiers de Paris sont plus ou moins communautaires, c'est le cas de la rue des rosiers où la population Juive s'est installée. Il en est de même pour le quartier des sentiers où le domaine des textiles est davantage un monde fréquenté de juifs.

*« Comme je travaille dans le Sentier, il y a beaucoup de juifs. En tous cas mes patrons sont juifs. » (Estelle, 29 ans, juive, styliste modéliste)*



**De ce fait nous notons que dans ces espaces professionnels et communautaires, il y a une plus grande liberté quant au port de la kippa.**

*« Je vois passer dans le quartier des hommes avec des kippas. » (Estelle, 29 ans, juive, styliste modéliste)*

c. *la relation avec les collègues*

- le contact avec ses collègues

**Quelques-uns de nos enquêtés avouent que le contact avec les collègues est plus simple lorsqu'ils sont de la même religion. Ils nous répondent que cela favorise l'intégration dans le groupe professionnel.**

*« Avez-vous plus d'affinités avec les personnes de votre religion ? Ça avantage les relations en général. Oui ça les avantage largement. » (homme, 21 ans, juif, mannequin)*

**De même que la fréquentation de certains lieux (comme des espaces religieux) peut aider de façon positive dans les relations avec les collègues**

*« Ça dépend, ce n'est pas si simple. Culturellement le fait de fréquenter les mêmes endroits, les mêmes restos, de partager la même histoire, ça crée des affinités. Mais ce n'est pas exclusif. On a par contre un sentiment d'appartenir à la même communauté qui est très fort. » (Homme, 27 ans, juif, étudiant en thèse, prof)*

**La religion peut également être prétexte à la conversation lors de la première rencontre ainsi une de nos enquêtés nous souligne que dans son espace professionnel ses collègues l'ont d'abord identifiée en tant que musulmane et non en tant qu'étudiante.**

*« Oui, la plupart du temps, je remarque que la religion aide pour le premier abord. Ça dépend des milieux. C'est quelque chose qui m'a toujours énervé. On demande avant « t'es musulmane ? » et même pas « t'es étudiante ? » (femme, 28 ans, musulmane, chef serveuse)*

Cependant nos enquêtés assurent ne pas choisir leurs amis en fonction de la religion. Certes ça peut aider dans l'approche mais ils sont conscients que les caractères personnels de chaque individu comptent davantage

*« Oui bien sur car on a quelques chose de commun ça facilite les échanges mais en même temps je ne choisis pas mes amis par rapport à leur religion ». (femme, 29ans, musulmane, caissière, mariée)*

**« Non, je ne choisis pas mes amis par rapport à leur religion. » (Etienne, 27 ans, juif, chef d'entreprise, prof, et étudiant)**

Nos enquêtés semblent nous témoigner que l'amitié est une valeur qui est tout à fait distincte de la religion.

*« La religion et les amis, je pense que ça n'a rien à voir. J'ai des amis musulmans mais ce ne sont pas les plus proches. Et ce n'est pas non plus parce qu'ils sont musulmans que ce ne sont pas les plus proches : j'insiste là-dessus. » (femme, 21 ans, musulmane, stage ingénieur)*

*« Il est certain que le contact est plus facile mais d'autres critères autre que la religion compte davantage comme la personnalité de la personne. » (femme, 29ans, musulmane, agent informatique, mariée)*

- La contrainte professionnelle ou la contrainte religieuse ?

**Qui prend le dessus dans l'espace professionnel, les restrictions religieuses ou les restrictions professionnelles, un de nos enquêtés est en plein dilemme entre sa fonction professionnelle et la pratique de la religion.**

*« Mais disons que d'un point de vue purement professionnel il n'a pas le droit, je devrais l'interdire. Mais si jamais je fais ça je suis en contradiction avec ma religion. » (homme, 28ans, musulman, agent de sécurité, célibataire)*

- compétition spirituelle entre collègue

**Les gens ont plus de facilité à juger une personne de sa propre religion qu'une autre qui ne le serait pas. Ainsi le collègue d'un de nos enquêtés cherche à se valoriser en faisant ses prières quotidiennes au bureau. De cette façon il met malgré lui notre enquêté mal à l'aide du fait que ce dernier ne le fait point d'où ce que je me permets d'appeler ici la : compétition spirituelle entre collègues.**

*« Il se sent plus musulman que moi parce qu'il prend des pauses pour faire régulièrement ses prières alors que moi je ne le fais pas. (homme, 28ans, musulman, agent de sécurité, célibataire)*

- parler de religion avec ses collègues

**Certains de nos enquêtés certifient parler de religion sans tabou et ce même dans le milieu professionnel qu'ils fréquentent.**

*« Ici, il y a deux musulmans. Comment le savez-vous ? Parce qu'on a discuté. On se connaît très bien. (femme, 28 ans, musulmane, chef serveuse)*

**Ça peut également être saisi comme une présentation de soi afin de marquer sa différence.**

*« Patricia sait que je me suis convertie quand je lui ai dit, on en a parlé mais ensuite non d'ailleurs je ne sais même pas sa religion. »(femme, 20ans, musulmane par conversion, standardiste, célibataire)*

**Dans d'autres cas au contraire, le milieu professionnel reste un milieu banni pour parler de religion**

*« Rapport avec la religion ? Non, c'était très officiel. » (femme, 21 ans, musulmane, stage ingénieur)*

### **III.1.2 la contrainte de l'espace juridique**

**La France comme quelques-uns des pays occidentaux manifeste le principe de laïcité, notamment dans la fonction publique, cette loi prévaut la neutralité entre services publique et l'Etat. Ainsi les fonctionnaires sont tenus à une certaine réserve, ils ne doivent pas manifester des signes destinés à marquer leur appartenance religieuse (avis du Conseil d'Etat)**

**Cependant selon le code du travail, un salarié ne peut pas être discriminé pour ses convictions religieuses. L'article L.122-45 stipule que « nul ne peut être écarté d'une procédure d'embauche, aucun salarié ne peut être sanctionné ou licencié en raison de son origine, de son sexe, de ses convictions religieuses ou syndicales. »**

**Cette loi semble être assimilée par la plupart de nos enquêtés**

a. *Représentations sur l'espace laïc*

**Voilà ce que nous répondent certains de nos enquêtés concernant le port des signes religieux dans un espace public. Il y a, à la fois un sentiment positif à l'égard de la laïcité mais en même temps il apparaît une revendication des valeurs républicaines et de la liberté de chacun à suivre une religion**

- Représentations sur un quelconque signes religieux

**Encore une fois cette loi et cette norme précise sur le port de signes religieux semble être approuvée par la population active que nous avons étudié aussi bien du côté musulman que du côté juif.**

*« Puis on est dans un pays laïc, ça ne sert à rien de monter. » (homme, 28ans, musulman, agent de sécurité, célibataire)*

*« Les signes ça peut déranger. On vie dans un pays laïque, on n'a pas à imposé sa religion. » (Etienne, 27 ans, juif, chef d'entreprise, prof, et étudiant)*

- Représentations précise sur le port du voile

**Cependant le voile est perçu comme un signe trop ostentatoire notamment par la communauté juive.**

*« Les gens, en général, ils regardent mal le foulard. On est dans un pays laïque donc forcément. Ca fait un peu terroriste. La connotation n'est pas belle. Quand il y a des attentats, on entend les non musulmans dans le métro... Quelqu'un qui porte le tchador, ça peut faire peur. » (homme, 21 ans, juif, mannequin)*

- représentations précise sur le port de la kippa

**Nous recueillons ici le témoignage d'un jeune homme de confession juive sur le port de la kippa en milieu public.**

*« La kippa en lieu public on est dans un pays laïque, et je pense que l'on n'a pas besoin de le faire partager à tout le monde, ce n'est pas comme certains. » (Etienne, 27 ans, juif, chef d'entreprise, prof, et étudiant)*

- représentations sur la démocratie

**Nous notons enfin de la part de deux de nos enquêtés une revendication au droit**

à la liberté de s'exprimer sur sa religion, ils s'y aspirent des valeurs républicaines.

*« je trouve que pour un pays qui revendique la démocratie, elle est bien limitée »  
(femme, 20 ans, musulmane par conversion, standardiste)*

*« La France est un Etat laïc qui doit permettre à chacun de pratiquer sa religion librement. Si on interdisait le voile dans la rue, je trouverais ça scandaleux ».  
(homme, 36 ans, juif, travaille dans l'immobilier)*

b. Religions différentes de la « religion Française »

Ce que nous voulons démontrer ici c'est que la religion Musulmane tout comme la religion Juive n'est pas à proprement dite la religion dominante de la France. La France s'inscrit en effet dans une dimension Catholique. Nos enquêtés quant à eux se sentent quelques peu « extérieurs » à la France par le fait que leur croyance est contraire à la majorité Catholique.

- La difficulté de la pratique religieuse en France

Certains de nos enquêtés musulmans nous déclarent que la pratique même de la religion est quelque peu difficile dans une nation telle que la France

*« C'est très difficile et surtout en France. » (homme, 28ans, musulman, agent de sécurité, célibataire)*

*« C'est une belle religion qui est tolérante mais qui est beaucoup plus facile à pratiquer au pays qu'ici. »(femme, 29ans, musulmane, caissière, mariée)*

Une jeune femme musulmane soulève notamment le point sur le fait que la majorité des Français soit de confession Catholique d'où la difficulté pour elle d'exercer sa religion dans sa totalité.

*« on est dans un pays à majorité catholique, ça peut être gênant » (femme, 20 ans, musulmane par conversion, standardiste)*

- La contrainte climatique

Ici c'est n'est pas la nation française qui serait « fautive » mais notre enquêté met en cause son emplacement géographique et climatique qui ne permettent dans la pratique de certains rites religieux.

*« Certains dorment dedans mais c'est pas très répandu en France car le climat ne s'y prête pas. »(homme, 36 ans, juif, travaille dans l'immobilier)*

- La contrainte de la culture européenne

**Nous avons ici la déclaration d'une jeune musulmane qui aurait vécu en France dès**

**son plus jeune âge et qui nous montre que la culture française tout comme les cultures**

**Européennes s'inscrivent dans une éthique moindre dans la pratique des religions.**

*« Malgré ma culture et mes origines, je suis baignée dans une culture européenne qui n'est pas adaptée à ce genre de pratiques. » (femme, 21 ans, musulmane, stage ingénieur)*

- c. *L'immigration de la population Musulmane*

**Quelques-uns de nos enquêtés Musulmans nous soulignent l'origine de leur venue en France, cette immigration est surtout due à la crise économique que présentait leur pays d'origine. Ainsi ils ne souhaitent exprimer leur appartenance religieuse puisqu'ils ne se considèrent pas comme ayant ce droit. Ils sont venus pour une raison précise et ne veulent à leur tour « colonisé » ce pays d'accueil. D'ailleurs il en ressort de nos entretiens un fort sentiment dans la nécessité à s'intégrer à la population locale.**

- Origine de l'immigration

**Une femme musulmane nous fait part de la raison de sa venue en France : essayer de trouver un avenir meilleur**

*« Malheureusement c'est pas la pratique qui est difficile en elle-même mais elle devient difficile à cause du contexte, nous ne sommes pas dans un pays musulman, on est venu ici pour un avenir meilleur et gagner de l'argent donc il faut suivre les autres et s'intégrer dans la sphère professionnelle européenne. »(femme, 29ans, musulmane, agent informatique, mariée)*

- La nécessité d'intégration

**Là encore une de nos enquêtés nous rapporte qu'elle n'est pas chez elle, dans son**

pays à elle d'où l'importance pour elle de s'adapter à ce pays d'accueil qu'est la France.

*« Et puis il faut s'intégrer, on est pas dans notre pays, on n'est pas chez nous, donc il faut s'intégrer et faire comme tout le monde. » (femme, 29ans, musulmane, caissière, mariée)*

## III.2 Représentation autour des signes religieux

La religion représente une dimension complexe et variée. Ce que nous allons voir ici ce sont les représentations que se font les individus autour de leur propre religion mais également autour des autres religions. Comment les voient-ils, comment se les évoquent-ils ? Quelle image ont-ils de leur religion et de celle des autres ? Quelle est leur vision du quotidien à travers les religions ?

### III.2.1 la conception de la religion

a. *La religion est avant tout adaptable*

Nos enquêtés définissent tout d'abord la religion comme quelque chose qui serait « modulable » dans le sens où chacun vit sa religion personnellement et de façon intime. Ils ont donc tendance à se l'approprier de manière à ce que leur vie religieuse ne perturbe pas leur vie quotidienne qui parfois peut être trop cadré. De même que malgré des contraintes religieuses strictes, nos enquêtés essaient tant que mal de suivre la religion autant qu'ils peuvent et ceci dans un dessein personnalisé.

- la souplesse accordée aux prières quotidiennes

Cette question d'adaptation se fait surtout sentir lors des prières journalières. En effet nous notons que chacun de nos enquêtés consacrent à la prière une dimension temporelle qui lui est propre. Cette souplesse et cette flexibilité sont dans le plus souvent des cas dus à une question d'emploi du temps de la sphère professionnelle.

*« pas vraiment tous les jours, quand je peux le faire, je le fais » (homme, 28ans, musulman, agent de sécurité, célibataire)*

- flexibilité en fonction du besoin

De même que cette souplesse de la religion peut être mobilisée en fonction du besoin que chacun peut émettre. Aussi nos actifs Juifs et Musulmans nous démontrent que les prières ne sont pas forcément liées au contexte d'obligation religieuse.

*« Ca peut m'arriver d'aller à la mosquée si j'en ressens le besoin. C'est comme un appel. Je ne le fais pas par obligation mais parce que mon âme en a besoin. » (femme, 28 ans, musulmane, chef serveuse)*

*« Car je n'ai pas le temps et que je n'en ressens pas le besoin. » (Etienne, 27 ans, juif, chef d'entreprise, prof, et étudiant)*

- flexibilité en fonction de la fatigue physique

La religion est adaptable aussi dans le sens où l'état de santé prévaut sur les pratiques ou rituels religieux. Ainsi une femme musulmane nous avise qu'elle ne fait le ramadan que dans le cas où sa santé physique peut supporter le jeûne.

*« Et toi tu le fais le ramadan ? Quand je peux je le fais. Mais quand je suis trop fatiguée je ne le fais pas. Je ne me force pas à la faire. Ce serait mentir à Dieu. C'est un signe d'honnêteté envers moi-même et envers Dieu. » (femme, 28 ans, musulmane, chef serveuse)*

- la souplesse dans les interprétations personnelles des textes

Certains de nos enquêtés cherchent à se soumettre au plus près des textes coraniques ou des écrits de la torah. Cependant ils prônent souvent une définition personnelle afin de mieux suivre leur religion à part entière dans leur esprit déjà personnalisé. Cela reflète l'idée que l'on soit en accord avec soi-même, avec ses idéaux, sa façon de vivre, ses valeurs...c'est le cas notamment pour les interprétations des attentats suicide.

*« Vous comprenez au jour d'aujourd'hui bon nombre de personne se tue « pour l'Islam » or le suicide est formellement interdit mais pourtant les gens le font. Ça c'est dû à une mauvaise traduction, comme partout il y a des gens honnêtes et d'autres qui sont moins honnêtes. Quelques-uns se servent de la religion pour imposer leurs idées totalitaristes. Les gens qui n'ont aucune connaissance de l'Islam vont appuyer ces idées car ils pensent que puisque ça vient de quelqu'un qui est reconnu dans la communauté ça doit être vrai. C'est pour ça que pour moi le plus important est la connaissance. » (femme, 29ans, musulmane, agent informatique, mariée)*

- interprétation personnelle du lieu de culte



Ici nous avons le message d'une femme musulmane qui considère tous lieux comme maison de dieu. Aussi bien l'église, la mosquée que sa propre chambre.

*« Tu n'as pas besoin d'aller à la mosquée : c'est des rituels symboliques. Le plus souvent, je prie dans ma chambre. Ça m'est arrivé de prier dans une église. Pour moi toute maison est maison de Dieu. Je ne vois pas pourquoi dieu pourrait me punir si je ne prie pas à la mosquée. Je suis musulmane dans le sang et mes prières vont dans tous les lieux. Dans ce cas, je ne vais pas dans un pays chrétien, je rentre dans mon pays ! C'est la même chose. » (femme, 28 ans, musulmane, chef serveuse)*

- interprétation personnelle de la religion

Nous avons ici la pensée personnelle d'une jeune musulmane à propos de la religion. Nous voyons par ce fait que la religion est interpréter en fonction de chaque personne et de ses caractères.

*« Une définition perso : pour moi, comme toute religion, à partir du moment que ça vient de Dieu ( Dieu est amour, sagesse et tolérance), toute religion est message d'amour, de sagesse, de tolérance car elle représente Dieu. Il y a un mot qui découle de « islam », c'est salam qui veut dire paix. Pour moi, une définition de l'islam, il y a quatre mots-clé : l'amour, la sagesse, la tolérance et la paix. Tout ça représente Dieu. Ça veut dire que toutes les religions sont pareilles, en tous cas les religions monothéistes. Je ne peux pas concevoir que Dieu puisse représenter le mal, la haine, l'intolérance. Dieu nous a imposé plusieurs religions dans le but de guider l'Homme dans son chemin, que ce soit le judaïsme, le christianisme ou l'islam. La religion est une pratique à la recherche de la foi et de la paix intérieure. Il y a trois manières différentes qui rejoignent le même chemin. Ce qui diffère de ces religions, ce sont les messagers. Pour les catholiques, c'est les saints. Dans l'islam, c'est Mahomet. Pour les juifs, ce sont les ancêtres. Sinon, quand je suis en colère, je dis ; « je suis de religion Dieu ! Ma religion, c'est Dieu ! » L'islam c'est la dernière religion. Elle repose sur la soumission totale à Dieu. C'est un signe de totale confiance en Dieu. Pas en tant qu'esclave, mais en tant que créature de Dieu. Je lui fais confiance car c'est mon créateur. C'est en quelques sortes mon maître, mon père. » (femme, 28 ans, musulmane, chef serveuse)*

- interprétation personnelle de Jésus et de Marie dans la religion Musulmane

Voici une déclaration qui prouve bien que dans la religion, les personnages, les prophètes sont adaptables et assimilables aux caractères personnels de la personne.

*« Quand je rentre dans une église, je rentre pour Marie ; et je lui allume un cierge. Ma mère aussi. On la respecte. Jésus on le respecte aussi. Il y a d'autres musulmans, des p'tits cons, qui diront qu'il n'y a que Mahomet. » (femme, 28 ans, musulmane, chef serveuse)*

- interprétation personnelle autour des fêtes religieuses

**Nous notons ici que les rituels religieux sont eux aussi aménageables en fonction de chacun.**

*« Et puis certains fêtent la naissance et la mort du prophète or nous devons tous faire ce qu'il a fait, il n'a jamais fêté son anniversaire. C'est pour cela qu'il est difficile de comprendre et de suivre l'Islam, chacun fait un peu à sa manière. » (femme, 29ans, musulmane, agent informatique, mariée)*

- b. la religion est aussi un lien social

**La religion est avant tout un moyen de rassembler la communauté, des hommes et des femmes autour d'une et même cause : un lien qui s'organise autour de dieu et qui lui est dédié. La notion de solidarité, de lien fraternel entre les membres de la communauté religieuse s'instaure. Ceci est d'autant plus significatif que nous vivons aujourd'hui dans des sociétés de plus en plus anomique, ainsi la religion relie les individus entre eux, elle prône l'intérêt pour l'autre c'est à dire l'altruisme.**

- Les relations de fraternités

**Nous avons ici la signification de l'obligation à aller au moins une fois par semaine à la mosquée et de préférence le vendredi. Ainsi on comprend à travers les dires de cet homme musulman que la mosquée est le haut lieu où se jouent les relations de fraternité**

*« Une fois par semaine il faut aller à la prière de 14h c'est important mais il faut la faire à la mosquée c'est un moyen de rencontrer la communauté et de nouer des relations de fraternité. Souvent la mosquée se tient près de chez toi. Ce jour là tu demandes pardon pour toutes tes mauvaises actions de la semaine. Mais si on y réfléchit bien, tu risques de faire du mal plus aux gens qui sont proches de toi localement et non à un gars qui habite Lyon ou Grenoble. Par exemple dans un immeuble : tu vas peut être manquer de respect pour telle ou telle raison ou encore tu vas faire du bruit, déranger les gens dans la journée. Donc la mosquée est un lieu où on demande pardon aux gens à qui on a plus de probabilité de faire du mal. tu t'excuses à la mosquée devant la personne et tu renoues ainsi de nouvelles relations » (homme, 28ans, musulman, agent de sécurité, célibataire)*

- « frères musulmans »

**Cette notion de « frères musulmans » est très courante dans la communauté musulmane en effet, nous voyons ici que la religion est plus englobante que la**

notion de pays qui ne reconnaîtrait les siens qu'à travers un territoire et un espace bien délimité.

*« Je ne sais pas ce que vous entendez par « rapports sociaux » mais je dirais que la fraternité entre les membres de la religion est une dimension importante. C'est vrai que dans l'Islam, on se dit être des frères musulmans. Par exemple ce qui se passe en Palestine nous touche beaucoup alors qu'ils ne sont pas marocains. Et même l'Indonésie est un peuple qui nous ait plus proche que l'occident. Pourtant c'est une culture asiatique. Je ne sais pas si ce genre de fraternité existe dans les autres religions. » (femme, 29ans, musulmane, agent informatique, mariée)*

- La pensée envers les pauvres

**Voici ce que nous rapportent deux femmes musulmanes à propos de la signification et le but de jeun du ramadan qu'elles font de façon périodique tous les ans et ce pendant un mois.**

*« C'est une façon d'être plus proche de dieu et des pauvres, on doit vivre « le pire » pour être satisfait de ce qu'on a. » (femme, 29ans, musulmane, caissière, mariée)*

**Ainsi elles nous expliquent ici que c'est une manière de penser aux malheureux et aux plus démunis : une forme de charité psychologique afin d'être particulièrement conscient de sa chance.**

*« Tout d'abord le jeune nous oblige à penser davantage à dieu et à mieux pratiquer la charité. Vous ne pouvez comprendre quelque chose que si vous la viviez c'est pour cela qu'il faut jeûner. Il faut avoir conscience du mal pour mieux résister aux tentations. Lorsque nous jeûnons, nous renonçons à nos désirs mais en même temps, nous aidons les pauvres et les malheureux. » (femme, 29ans, musulmane, agent informatique, mariée)*

- L'altruisme : intérêt pour l'autre

**La différence religieuse peut également être favorable, au point de devenir être un atout pour engager la conversation. Même si la société française par sa notion de laïcité aborde peu la question de la religion. : on s'intéresse tout de même à l'autre pour sa différence religieuse. Une jeune femme musulmane nous montre ici que la différence peut être un objet de curiosité et ainsi permettre le premier pas pour engager la conversation.**

*« Je suis la seule musulmane. Ca ne me dérange pas. D'un côté, les gens sont assez curieux, dans le bon sens du terme. Ma différence peut entraîner la conversation. Ils veulent découvrir ce que c'est. » (femme, 21 ans, musulmane, stage ingénieur)*

- L'intention portée à table

De même que l'on peut s'intéresser à l'autre par la nourriture, en effet on voit ici d'après les propos de cette femme musulmane que les gens sont soucieux de ce qui se trouvent dans leur assiette d'où l'importance accordée à la nourriture quand on réunit des personnes de différente culture.

*« Donc on parle du fait qu'on ne mange pas de porc, dès fois on fête des anniversaires, on fait attention de ne pas prendre par exemple des chips au bacon ou encore des pizzas sans jambon...voilà ce genre de chose. »(femme, 20ans, musulmane par conversion, standardiste, célibataire)*

- Les fêtes et les rituels : moment propice à la découverte d'une religion

Nous notons également que les fêtes ainsi que les rituels sont des moments idéaux pour la découverte d'une religion. C'est un moment souvent très agréable ou tout le monde est le bienvenu d'où la possibilité de s'intégrer plus facilement : il y règne une atmosphère positive qui permet à un « inconnu » de se fondre dans la masse.

*« Parfois je vais passer Noël avec des amis chrétiens. Je suis déjà allée à une bar-mitsva. Sinon, j'ai une amie d'avance qui est bouddhiste et qui m'a invité à des fêtes religieuses. De même, je les invite aux repas de Ramadan. La religion ne doit pas être un frein, au contraire. La religion, c'est fait pour se découvrir quand on est différents. J'ai été heureuse de découvrir le bouddhisme. » (femme, 28 ans, musulmane, chef serveuse)*

- c. *la religion émet de l'inquiétude*

Nous avons vu jusqu'à présent la représentation positive que les gens se font de la religion. Mais quelques-uns de nos enquêtés avouent être envahis par un sentiment de peur et d'inquiétude et ce même autour de leur propre religion. En effet la religion est à la fois perçue comme quelque chose de sain mais la population croyante estime également que la religion peut être utilisée à des fins néfastes.

- L'effet nocif du coran chez les marabouts

Un de nos enquêtés qui est d'origine sénégalaise s'exprime sur sa crainte vis à vis

de l'utilisation du Coran par les marabouts. Il nous montre ici que le Coran peut également être utilisé de façon nuisible contre les individus.

*« D'autres qui utilisent le Coran de façon nocif, les gens perdent leur raison et utilisent son mauvais côté. Si tu veux faire du mal à quelqu'un tu peux aller voir ces marabouts et ils exauceront tes prières et tes vœux mais ça c'est pas bien. Ils ont la connaissance coranique mais aussi celle de la magie. » (homme, 28ans, musulman, agent de sécurité, célibataire)*

- perception dangereuse du lieu de culte

Nous recueillons ici un aveu de la part d'une de nos enquêtés qui se dit être apeuré par ce que pourrait offrir les lieux de culte. Elle nous déclare qu'il peut y avoir des gens manipulateur et ce dans l'enceinte même de la mosquée.

*« Il y a des personnes qui peuvent être dangereuses, qui font des bourrages de crâne, surtout en France. Mais, je peux me tromper. C'est malheureux à dire. » (femme, 21 ans, musulmane, stage ingénieur)*

- la nuisibilité provient des hommes et non de la religion

De même qu'ici une autre de nos enquêtés souligne que la religion est loin être malsaine au contraire, mais c'est davantage la ré interprétation des hommes qui est mauvaise.

*« La religion en elle-même est magnifique. Derrière le coran et la bible, il y a des choses magnifiques. C'est le problème actuel de l'islam : les hommes ne sont pas assez en paix avec eux-même pour comprendre leur religion. C'est pour ça qu'il y a des fanatiques. » (femme, 28 ans, musulmane, chef serveuse)*

- la religion comme prétexte de guerre et de politique

Cette même personne nous explique ici les conséquences de cette mauvaise ré interprétation : Cela devient un prétexte de guerre d'où la notion de guerre de religion qui s'entend à tous les états nations.

*« La religion n'est pas prétexte à une guerre, au contraire. Il faut qu'on arrête d'utiliser la religion comme prétexte politique. C'est ce qui arrive aujourd'hui, surtout dans l'islam. Il ne faut pas mettre tout le monde dans le même sac. Quand je vois un tchador, j'ai trop peur. » (femme, 28 ans, musulmane, chef serveuse)*

- la secte loubavitch

**Tout comme la mosquée qui peut être dangereuse selon nos enquêtés Musulmans, les Juifs craignent la loubavitch qui est une école qui enseigne un Judaïsme trop radical selon un de nos enquêtés.**

*« Loubavitch C'est plus ou moins une secte qui pratique la religion juive de manière plus poussée que les autres. Ce n'est pas vraiment qu'ils pratiquent plus, mais ils sont plus fervents à la religion. Il y en a par exemple qui t'arrête dans la rue pour te demander si tu as bien mis tes tephillims. Ils se placent devant les restaurants ou les boucheries casher. Parfois ils demandent à n'importe qui d'ailleurs. Ils demandent à tous ceux qui passent. » (Homme, 27 ans, juif, étudiant en thèse, prof)*

- Le port du kéffié : perçu comme signe terroriste

**La population juive, elle aussi émet des appréhensions vis à vis de la religion. Mais ce que nous signale un de nos enquêtés Juif est une inquiétude par rapport au port du kéffié qui est connoté comme un signe qui soutiendrait les attentats en Israël.**

*« Le kéffié, c'est le signe d'avoir un Etat. C'est aussi un signe terroriste qui montre qu'on supporte des groupes de violence qui font des attentats en Israël. » (homme, 21 ans, juif, mannequin)*

- d. *perception de l'autre de religion différente par rapport à ses signes religieux*

**La représentation que l'on se fait des signes religieux est importante à décrire ici d'autant plus que cette représentation peut être perçue différemment selon le lieu, l'espace dans lequel les signes religieux sont mobilisés. Il est également utile de noter que nous relevons qu'il y ait une distinction d'appréciation des signes religieux selon que l'on soit plus ou moins familier à ces signes ou encore indifférent.**

- Les noms

**Voici ce qui ressort dans de nombreux cas lorsque nous interrogeons nos enquêtés sur le trait distinct qui leur permet de reconnaître la religion de l'autre, ils pensent dans un premier temps aux noms de famille.**

*« C'est surtout grâce aux noms » (femme, 29ans musulmane, caissière, mariée)*

- reconnaissance des ses semblables par des patronymes devenus trop communs

**Une fois de plus, les noms sont à l'honneur mais ici notre enquêté recense les noms connotés comme courants dans certaines cultures.**

*« Il y a des noms à consonances particulières. Mon nom lui ne correspond pas vraiment. Pour les juifs par exemple, il y a Cohen ou Lévy. Cohen et Lévy sont des noms de prêtres juifs il y a trois milles ans. » (Edouard, 27 ans, juif, étudiant en thèse, prof)*

- le problème de la francisation des noms

**Toutefois nos enquêtés nous expose le problème des noms que chacun peut franciser en toute liberté.**

*« Toujours par rapport aux noms mais en même temps, de nos jours tout le monde peut franciliser son nom. »(femme, 29ans, musulmane, caissière, mariée)*

- le langage employé

**Enfin pour finir avec les signes audibles, nos enquêtés font également attention au langage employé par leur collègue pour estimer la religion des uns et des autres.**

*« Et puis tu peux aussi comprendre si le gars est musulman ou pas par rapport à sa conversation ben si dans ses phrases il dit « inch Allah » c'est à dire « si dieu le veut bien » ou encore pour dire bonjour « assalam alékoum » » (homme, 28ans, musulman, agent de sécurité, célibataire)*

- la kippa pour les juifs

**Dans un deuxième temps, nos enquêtés repèrent les signes visibles pour identifier la religion de l'autre. Pour discerner un homme juif, le premier signe décrit par nos enquêtés est la kippa.**

*« On le sait aussi grâce aux signes : la kippa. » (homme, 21 ans, juif, mannequin)*

*« Pour les juifs, il y a aussi le petit chapeau là... Comment ça s'appelle ? euh... La kippa. » (femme, 21 ans, musulmane, stage ingénieur)*

- Les bijoux : pendentifs marquent la religion

Ce qui en sort ultérieurement ce sont tous les signes extérieurs portés en tant que bijoux ou pendentifs qui permettent de repérer la religion de l'autre. Aussi la croix de David permet de distinguer les Juifs, la croix les Catholiques et la main de Fatma les Musulmans.

*« Les catholiques portent sûrement des médaillons du au baptême, les juifs portent la croix de David ». (femme, 29ans, musulmane, agent informatique, mariée)*

*« Pour les catholiques, c'est la croix. Pour les juifs, c'est l'étoile de David. » (femme, 21 ans, musulmane, stage ingénieur)*

*« Une vierge Marie en médaillon et une croix, et une autre porte une croix. » (Emilie, 47 ans, juive, adjoint chef de service)*

*« la main de Fatma, les livres du Coran en médaille » (Emilie, 47 ans, juive, adjoint chef de service)*

*« Il y en a une qui porte un petit Bouddha en jade autour du coup. » (Estelle, 29 ans, juive, styliste modéliste)*

*« des croix, étoiles et des bouddhas en boucles d'oreilles ou en pendentif » (femme, 20ans, musulmane par conversion, célibataire)*

- Les signes physiologiques; l'intuition de chacun

Enfin dans un dernier temps, nos enquêtés usent de leur intuition pour déterminer de la religion de l'autre, il faut dire qu'ici seul l'apparence physique est déterminante.

*« Quand ils sont musulmans, ils sont d'origine maghrébine, donc ça se voit. Bien sûr, aujourd'hui, il y a des chrétiens qui se convertissent à l'islam, etc. donc ça n'est pas une règle absolue. » (homme, 36 ans, juif, travaille dans l'immobilier)*

*-« Portent-ils des signes apparents ? Non, tu les vois, tu ne sais pas. Tu peux te douter parce que l'un est arabe et l'autre africain, mais ils ne portent rien. » (femme, 28 ans, musulmane, chef serveuse)*

- Les signes référents aux textes (Coran ou Torah)

Le Coran ainsi que la Torah rend la religion plus concrète, ainsi nos enquêtés ont tendance à s'appuyer dessus pour le port ou le non port des signes religieux. Dans le coran, chacune des sourates peut être défini comme signe dans la mesure où dieu n'est pas représentatif. Ceci est aussi vrai dans l'Islam que dans le Judaïsme. Chaque parole, verset devient signe de la religion.

*« Au mur, j'ai des tableaux. C'est très fréquent chez les musulmans. Ce sont des tableaux avec Allah écrit dessus, ou encore « je crois en Dieu et en son »*

112



*messenger Mahomet, que le salut soit avec Lui. » Ca, c'est la phrase des musulmans.  
(femme, 28 ans, musulmane, chef serveuse)*

- la représentation de dieu par des versets ou sourates

**Pareillement nous avons un témoignage de l'importance de l'écrit des textes :**

*« Dans l'Islam, il n'y a pas de représentation symbolique sauf le Coran. Il n'y a pas d'images. Dans les mosquées, Dieu n'est représenté nulle part, que par l'écriture. »  
(femme, 28 ans, musulmane, chef serveuse)*

- Le choix des noms référents aux prophètes cités dans les textes

**Selon nos enquêtés, le nom que porte chaque individu a une signification bien précise. La population Musulmane que nous avons étudiée insiste sur le choix des noms qui sont souvent un référent aux prophètes**

*« les noms portés par les musulmans sont choisis à partir du coran c'est pour ça que les Mohamed sont si fréquents. » (homme, 28ans, musulman, agent de sécurité, célibataire)*

**Aussi une future maman cherche le nom de son fils dans le Coran et ses versets :**

*« Oui je vais l'appeler Yacine et ce verset débute par son nom. » (femme, 29ans, musulmane, agent informatique, mariée)*

- Le choix de la couleur du voile

**Le simple choix de la couleur du voile peut également se référer aux textes, cette enquêtée démontrent ainsi qu'elles cherchent à être au plus près des textes sacrés. Même si elle avoue elle-même dans ce cas ci que nulle part dans le coran ce genre de précision n'est cité.**

*« Disons qu'il n'y a pas vraiment de précision dessus dans le coran mais c'est vrai que les couleurs pales, pastelle sont beaucoup plus appréciées. Pourquoi ? Parce que ça fait référence à la pureté. » (femme, 20ans, musulmane par conversion, standardiste, célibataire)*

- les signes peuvent également être perçus péjorativement

Les deux religions que nous étudions sont contre la représentation de dieu, d'où le fait que certains de nos enquêtés considèrent les signes religieux comme trop ostentatoires. En effet les signes religieux sont alors perçus à contrario comme le signe distinct des personnes les moins religieux. Incompréhension de la part de certains puisque la religion est intérieure, les signes qui s'exposent au grand public ne peuvent être acceptés.

*« Le signe religieux doit être dans la tête et non être porté » (homme, 28ans, musulman, agent de sécurité, célibataire)*

- représentations sur les signes religieux

Un de nos enquêtés reprend ici la recommandation de l'islam vis à vis des signes religieux.

*« Je suis contre, islam est contre les signes ostentatoires » (homme, 28ans, musulman, agent de sécurité, célibataire)*

- représentation sur la visibilité des signes religieux

une femme musulmane nous rapporte comment sont perçus les signes trop visibles.

*« Non c'est pas une tradition de le monter d'ailleurs les gens qui le montrent trop sont mal perçus. » (femme, 29ans, musulmane, caissière, mariée)*

e. perceptions de l'autre de même religion par rapport à ses signes religieux

- opinion sur le bon musulman

Nous avons ici une déclaration d'un musulman qui définit le bon musulman par ses actes et non par ses signes extérieurs.

*« Et puis l'islam est contre le fait de monter son appartenance à travers des symboles qui affirme son identité religieuse. Un bon musulman ne montre pas à travers ses signes mais par ses actes. » (homme, 28ans, musulman, agent de sécurité, célibataire)*

- le port des signes stigmatisé comme les moins religieux

Enfin nous avons aussi une déclaration de la part d'un homme de confession juive qui affirme que les gens portant des signes religieux seraient définis comme les moins religieux.

*« Portez-vous des signes religieux autour du cou ? Non. Ce n'est pas une pratique répandue chez les gens religieux. Ce type de signe est porté chez les gens moins religieux, plus traditionalistes ». (homme, 36 ans, juif, travaille dans l'immobilier)*

- signes faisant davantage référence à la coutume qu'au religieux

Dans la majorité des cas, nos enquêtés ne considèrent pas leurs signes comme référent à leur religion mais plus à une appartenance culturelle voire nationale. La religion est mise en retrait pour ne montrer que sa différence nationale, spécifique à leur coutume et tradition qui leur sont propres.

*« Ce n'est pas strictement religieux. C'est plus une coutume. » (Homme, 27 ans, juif, étudiant en thèse, prof)*

- les gris-gris des musulmans du Sénégal

Selon un de nos enquêtés musulman et d'origine sénégalaise, les signes religieux sont appelés gris-gris. En conséquence le vocabulaire est défini par la culture.

*« Oui chez nous on appelle ça des gris-gris c'est un porte-bonheur qu'on accroche soit autour du cou ou encore autour du poigné et certains se le font même coudre. » (homme, 28ans, musulman, agent de sécurité, célibataire)*

f. perception de soi par rapport aux signes traditionnels et non plus religieux

- la volonté de maintenir un esprit traditionnel

Un autre de nos enquêtés avoue vouloir garder en lui un part de sa religion par son esprit spirituel lié à la tradition.

*« Ce n'est pas logique je sais. Peut être que je ne suis pas sûr. Je fais ça aussi par tradition. J'ai envie de garder ma part de judaïté. Même si beaucoup ne pratique pas, ils vont tout de même à la synagogue pour Kippour, il y a un esprit de tradition. Ils doivent y croire un peu mais ne pas être sûr. » (Homme, 27 ans, juif, étudiant en thèse, prof)*

- le voile vu comme objet de tradition

**Quelques-uns de nos enquêtés nous informent que le voile est davantage lié à la tradition et moins à la sphère religieuse.**

*« Non le foulard n'est pas un signe religieux c'est pas un objet qui est fait pour monter sa religion aux autres. Non pas du tout à aucun moment il n'est dit dans le coran qu'il faut porter le voile. Ceci est dans la tradition dans notre culture, ça se distingue parfaitement de la religion. » (femme, 29ans, musulmane, agent informatique, mariée)*

- Le port du voile comme devoir de la tradition

**Le port de foulard est souvent exprimé pour témoigner de son respect à la culture et non à la religion. Le port du voile est signifiant d'un devoir de la tradition.**

*« Je me sens le devoir de le faire parce que c'est dans la tradition et que je peux me le permettre de le porter. » (femme, 29ans, musulmane, agent informatique, mariée)*

**Le voile s'inscrit davantage dans un esprit culturel et traditionnel que religieux**

*« Le port du voile, c'est pas seulement religieux, c'est aussi culturel. Même des non-musulmans le portent. Les Kabyles par exemple. Actuellement, on confond tout de A à Z. Des fois, c'est seulement culturel » (femme, 28 ans, musulmane, chef serveuse)*

- signe religieux vu comme objet d'appartenance

**Les objets désignent également l'appartenance personnelle à une culture liée notamment à la mémoire collective.**

*« C'était un bel objet, je l'aimai bien. Pas vraiment pour son côté religieux, c'est plutôt un signe d'appartenance, et non un objet de culte. » (Homme, 27 ans, juif, étudiant en thèse, prof)*

- signes religieux réfèrent à la coutume

**Enfin certains évoquent le signe religieux comme signe d'une appartenance communautaire**

*« c'est un signe d'appartenance, mais pas un signe religieux. » (Estelle, 29 ans, juive, styliste modéliste)*

- acquis personnel

**On ne peut dans un même temps tout changer pour la religion puisque les acquis personnels demeurent même dans le cas d'une conversion. La jeune musulmane ne peut « rayer » son passé antérieur de fait il y a des choses qu'elle a intériorisé en elle et qui ne peuvent changer du jour au lendemain et ce même dans le cas des signes religieux malgré un respect profond pour ces objets.**

*« Non je ne pense pas, c'est clair que ça serait l'idéal pour bien suivre la religion mais en même temps dans la vie de tous les jours ça doit être embêtant. Parce que j'ai vécu sans voile pendant une vingtaine d'années donc si du jour au lendemain je devais me couvrir complètement, non je pense que l'on peut aller d'un extrême à un autre aussi facilement. » (femme, 20ans, musulmane par conversion, standardiste, célibataire)*

### **III.2.2. les signes religieux en tant que marqueurs identitaires**

**Nous avons vu jusqu'à présent ce que les individus percevaient de leur propre religion mais quant est –ils lorsque nous les interrogeons sur la religion de l'autre ? Quelle image, quel stéréotype ont les enquêté sur les religions qui sont différentes de la leur. Il en ressort deux sentiments majeurs exprimés par nos enquêtés : Tout d'abord le sentiment de gêne pour parler de la religion de l'autre et ils s'en excusent en évoquant la non aptitude à pouvoir répondre à nos questions et dans un deuxième nos enquêtés essaient de se représenter les deux autres religions sous un même angle : Celui du monothéisme.**

#### *a. Représentation des autres religions*

- sentiment d'incompétence pour parler des autres religions

**Nous remarquons ici que les personnes que nous avons interrogés estiment que la religion est un sujet trop « sérieux » pour que les gens osent en parler librement, en effet ils ne veulent s'exprimer de peur de ne pas être assez compétent ou assez qualifié pour en faire une argumentation précise sur la religion des autres.**

*« Je connais pas ces religions donc je ne peux pas en parler même la mienne je ne la connais pas très bien ». (femme, 29ans musulmane, caissière, mariée)*

- Connaissance insuffisante des autres religions

La plupart de nos enquêtés ne veulent pas s'exprimer sur la religion des autres faute de connaissance minime sur le sujet. En effet certains avouent ne rien connaître de façon précise mais avoir juste une culture générale, globale des autres religions.

*« J'ai une connaissance globale mais pas précise ». (homme, 36 ans, juif, travaille dans l'immobilier)*

- sentiment de « respect » autour de toutes les religions sans aucune distinction :  
**« La grandeur de la religion » est un sentiment partagé par tous nos enquêtés malgré la diversité et les rivalités entre les religions. Tous nos enquêtés nous ont dit respecter toutes les religions même celle qui s'oppose radicalement à la leur.**

*« Oui elles sont différentes mais je respecte toutes les religions. » (femme, 29ans, musulmane, agent informatique, mariée)*

- respect des coutumes et traditions

**Bien que la connaissance théorique du corpus religieux soit minime, dans les faits et les pratiques nos enquêtés ont tendance à respecter les rites et traditions de chaque culture.**

*« Oui à table on parle facilement et puis au moment des fêtes ou encore du ramadan, il y a une forme de respect enfin ils essaient de ne pas manger devant nous et font attention à ce qu'ils disent, ils sont compréhensifs quoi ! » (homme, 28ans, musulman, agent de sécurité, célibataire)*

- Sentiment d'unité des religions monothéistes.

**Nous remarquons une chose essentiel aussi bien de la part des Musulmans que les Juifs : ils ne dissocient pas leur religion puisque ils ressentent une origine commune, une certaine continuité de la religion « mère ». De même que le trait distinctif d'une religion monothéiste leur donne une certaine légitimité dans leur propos. Sentiment d'être tous identique au sein des religions monothéistes**

*« La bible et le coran, ils se chevauchent, il y a une complémentarité, oui il y a 50% de points communs. Tu sais on n'est pas vraiment différent parce que ceux sont des religions monothéistes. Normalement les chrétiens devraient être des musulmans ! Dieu a dit : « suivez Jésus il va vous guider mais ensuite un autre prophète*

*viendra à ce moment la, vous devrez le suivre ça sera mon dernier envoyé après lui il n'y aura plus personne. » Le problème est que les chrétiens sont restés fidèles à Jésus et n'ont pas suivi Mohamed donc n'ont pas écouté dieu » (homme, 28ans, musulman, agent de sécurité, célibataire)*

- incompréhension envers les religions polythéistes

**Par conséquent il en ressort une incompréhension des religions polythéistes. En même temps il reste une volonté de montrer que sa religion est bien meilleure que celui du voisin, la rivalité entre religion existe bel et bien.**

*« Les autres sont mensongères. Elles se contredisent, elles ne sont pas logiques. Le pire ceux sont les religions polythéistes » (femme, 20ans, musulmane par conversion, célibataire)*

- b. *l'identité ethnique et identité religieuse*

**La religion peut aider les personnes à se retrouver, on recherche le soi à travers la religion, c'est surtout vrai dans le cas d'une conversion ou cette recherche d'identité est concrète. De même que le signe religieux marque aussi bien son appartenance religieuse que son identité personnelle et spécifique à ses semblables.**

- Le cas de la conversion

**Dans ce cas ci notre enquêté nous précise qu'elle s'est surtout convertie à l'Islam parce qu'elle était à la recherche de sa propre identité et de ses valeurs.**

*« Je me suis convertie parce que dans la vie tu te poses pas mal de question à un moment donné ces questions deviennent essentielles : pourquoi t'es sur terre ? Quelles sont mes origines ? D'où je viens ? Je me suis aperçue que le bouddhisme ne me permettait pas de répondre à mes questions, je voulais savoir qui j'étais. » (femme, 20ans, musulmane par conversion, standardiste, célibataire)*

*« Parce que je me reconnais en elle, en ses principes, c'est la religion qui me ressemble le plus par rapport à ma personnalité, mes objectifs et à ma vision du monde. » (femme, 20ans, musulmane par conversion, standardiste, célibataire)*

- La religion : une identité

**Ici nous avons la déclaration d'un jeune homme qui s'exprime sur le signe religieux qu'il porte, grâce à ce signe il sait qui il est : c'est un rappel à son identité de même qu'à sa culture.**

*« C'est une identité, un signe représentatif, une culture. » (Etienne, 27 ans, juif, chef d'entreprise, prof, et étudiant)*

- besoin de religion pour se différencier des autres

**En même temps ce même jeune homme précise que cette recherche d'identité est nécessaire car il ne veut pas être et ne peut être comme tous les autres. Il est un est unique, unique dans sa religion, dans sa famille, dans sa culture.**

*« Quelque chose qui démarque des autres personnes. » (Etienne, 27 ans, juif, chef d'entreprise, prof, et étudiant)*

- Tous différents à travers la même religion

**Nous notons ici que la même religion peut être interpréter de différentes manières suivant son origine géographique. Le pays, la nation s'approprie la religion à travers ses lois, ses règles, sa culture propre. Nous avons ici l'exemple de l'islam pratiqué par les Sénégalais**

*« C'est une expansion de l'islam, sorte de sous religion qui décrit la façon de vivre, de se comporter en public. »(homme, 28ans, musulman, agent de sécurité, célibataire)*

*« Non nous sommes tous convaincu par l'islam et on se réclame tous de la même religion mais c'est juste spécifique à la nation. » (homme, 28ans, musulman, agent de sécurité, célibataire)*

- le rapprochement par la nation et non par la religion

**Nous avons ici un exemple très concret et très parlant de la vision de certains de nos enquêtés malgré ce que nous avons pu voir plus haut : cette précision que la religion englobait une grande partie des personne et dans ce cas si de tous les musulmans, les gens font tout de même une différence des nations. Le patriotisme n'en est pas moins écarté.**

*« Peut être avec Faiza puisqu'on est toutes les deux musulmanes mais Ouardia aussi mais c'est pour autant que je suis proche d'elle. Elle est marocaine et nous on est algérien et puis les Algériens et les Marocains ne se supportent pas. » (femme, 29ans, musulmane, caissière, mariée)*



- différenciation entre les kippas tricotée et crochetée

De même que dans les signes religieux eux même, la provenance géographique des kippas est une notion importante puisque suivant la zone territoriale, les kippas sont confectionnées de façon différente. Et correspondent même à un mouvement plus ou moins orthodoxe.

*« Il y a encore deux types de kippa qui correspondent à deux pratiques religieuses : l'une est tricotée, ou plutôt crochetée, faite à la main. Elle correspond au mouvement orthodoxe moderne. L'autre est en velours noir, pour les ultras orthodoxes. C'est celle que je porte même si je ne suis pas ultra-orthodoxe. C'est une manière de distinguer les pratiquants, mais surtout en Israël. (homme, 36 ans, juif, travaille dans l'immobilier)*

*« Les tricotées viennent de l'est, de Pologne je crois. Elles sont plus grandes. » (homme, 21 ans, juif, mannequin)*

### III.3 Analyse : l'identité collective

Après avoir analysé la typologie des signes religieux et les normes auxquelles ils sont soumis, intéressons nous maintenant à la signification que les gens c'est à dire nos enquêtés actifs de confession Juive et Musulmane nous donnent du port des signes religieux.

Nous avons vu jusqu'à présent que la mobilisation des signes religieux différait selon l'espace dans lequel l'individu se trouvait mais dans un deuxième temps, nous notons que cette mobilisation était principalement due au fait de montrer ou encore de marquer son appartenance culturelle voire ethnique et non religieuse. La question à laquelle nous essayons de répondre ici est pourquoi et surtout comment ces signes que nous nous permettons de qualifier arbitrairement de signes religieux sont perçus davantage comme signes de coutume, de tradition et d'appartenance culturelle par les personnes enquêtées. Que cherchent-ils à dévoiler à travers le port de ces signes ? ou encore cherchent-ils réellement à nous dévoiler quelque chose à travers ces signes. Enfin en quoi ces signes relèvent-ils d'une identité collective ?

Pour cela nous allons nous appuyer sur de nombreux sociologues, écrivains ou encore journalistes qui auraient soulevé la question de l'identité religieuse / identité culturelle.

### III.3.1 la question de l'identité française et de l'identité ethnique

Nous pensons qu'il est nécessaire dans un premier temps de contextualiser la situation de la France puisque nos enquêtés nous répondent également en fonction de leur situation à l'intérieur de ce pays

Malgré le fait que la majorité de nos enquêtés soit de nationalité française, très peu d'entre eux ont le sentiment de n'être qu'un français parmi d'autres. En effet ils se reconnaissent également en tant que membre d'une communauté. Donc il en convient de nous intéresser à ces différentes étapes de la venue en France de ces immigrants aussi bien Juifs que Musulmans. BASTIDE insiste sur le fait que l'on ne peut étudier l'immigrant sans étudier l'émigré. Si je suis immigrant dans tel ou tel pays cela signifie tout d'abord que je suis émigrant de mon propre pays.

C'est pourquoi il aurait été intéressant d'interroger nos enquêtés sur la question du « qui suis-je ? » parce que comme le souligne LE HUU KHOA dans son livre intitulé : *Les Vietnamiens en France ; insertion et identité* il est vrai que nous nous définissons par rapport à l'autre, par rapport à son prochain d'où une définition du moi pour marquer la différence avec l'autre. C'est ainsi que cet auteur nous démontre que les Vietnamiens qu'il a interrogés se définissaient d'abord en tant que Vietnamien ou encore en tant que personne vivants en France mais d'origine vietnamienne ou encore en tant que franco-vietnamien.

De même que dans la vie de tous les jours, nous ne nous définissons pas de façon identique suivant le lieu ou l'on se trouve, suivant les personnes qui sont en face de nous. Je peux être à la fois femme- étudiante- de telle origine- l'aîné de la famille... je suis toujours la même personne mais je n'utilise pas toujours le même qualificatif pour me décrire. Ceci est du à la situation à laquelle je suis soumise. Je ne définirais plus comme étudiante auprès des actifs, plus comme originaire de tels pays devant un groupe ou une assemblée d'étrangers, plus comme l'aîné si je suis interrogé lors une réunion de famille ou encore comme célibataire si je suis en compagnie de couple marié. Je me définis avant tout dans l'idée de marquer ma différence avec les autres. C'est ainsi que LE HUU KHOA nous énonce que « *l'identité n'est pas une représentation universelle qui se superpose à l'image de soi du sujet, mais le processus d'une nouvelle forme de*

*sociabilité qui dépend de l'enjeu social et qui est constamment pluriel, l'identité est la combinaison de plusieurs sous identité : nationale, culturelle, ethnique, familiale et religieuse. »*

En 1948, Roger BASTIDE pionnier de sa discipline : relations interethnique et migrations internationales indique que la France fut une grande puissance coloniale mais elle n'a pas étudié en sa faveur les interpénétrations de ces différentes cultures. Ceci est notamment mis en cause par la conception de la Nation française : La France est une Nation une et indivisible car elle conçoit son peuple de façon politique c'est à dire en terme de citoyen et non de façon ethnique. Et c'est ainsi qu'en France comme le note Geneviève VINSONNEAU dans son ouvrage qui a pour titre *L'identité culturelle*, au nom d'un antiracisme universaliste : la métropole a toujours refusé une quelconque mention ethnique comme référence identitaire. Le mode d'intégration à la française « *a constitué un puissant moyen pour réduire dès la deuxième génération les spécificités culturelles des communautés immigrées, sans pour autant les supprimer* » Ainsi on peut être citoyen français quel que soit ses origines. Ce qui prime c'est l'adhésion à l'idéologie française. D'ailleurs encore aujourd'hui les politiques ne veulent pas prendre en compte ses différences : par exemple il n'y a pas de chiffres précis sur la quantité des différents groupes ethniques présents en France. Nous n'avons des statistiques que sur les étrangers. Un Français naturalisé est considéré comme Français, on ne tient pas compte de son pays d'origine. Face à cette réalité de migrants qui s'installent définitivement en France, on se propose de réagir et ainsi il se crée une politique d'assimilation des étrangers. Pour rester dans la société d'accueil il faut s'intégrer.

Cependant, une question importante se pose ; Quelle place peut occuper la culture d'origine de ces immigrants dans la société française actuelle ?

### III.3.2 les signes religieux : signes d'une identité collective différente de l'identité nationale

Nous allons ici essayer de définir le terme de culture qui est à la fois varié et complexe, chacun d'entre nous a sa propre définition de la culture, de même que chaque scientifique, chaque chercheur s'approprie le terme dans son cadre théorique ainsi il peut analyser la culture avec ses propres référents. Mais dans le domaine des sciences sociales, nous allons retenir la définition que nous fournit en 1871, TYLOR : Anthropologue britannique: « *ensemble complexe incluant les savoirs, les croyances, arts, les mœurs, le droit, les coutumes ainsi que toutes les dispositions et usages acquis par l'homme en société* »

Notons que cette définition a le mérite de souligner deux dimensions importantes de la culture :

-affirmation que le fait culturel est une notion universelle, qui caractérise le groupe social.

-la culture est une acquisition mais sa transmission aux futures générations fait elle-même partie intégrante de phénomène culturel. Ainsi la manière dont on transmet c'est à dire la socialisation est elle-même culturelle.

Il est même possible de pousser l'utilisation de ce terme jusqu'à désigner ce qui forme l'identité de tout groupe social ayant une certaine continuité historique et une forte structuration, ce que l'on appelle une communauté.

C'est dans ce sens qu'il faut retenir la définition que nous propose Alex MUCCHIELLI dans le *Que sais-je sur l'identité ?* Il présente la culture comme la partie intériorisée dans les psychismes c'est à dire que ceux sont toutes les formes d'habitus qui ont été intériorisées par l'individu. C'est une définition large qui inclus la notion de la « mentalité groupal » c'est pourquoi il définit la mentalité entant que « *ensemble d'acquis communs aux membres d'un groupe* » ces acquis comme dans le cas de la culture intériorisé servent de références permanentes et inconscientes pour la perception des choses. Une mentalité porte en elle une vision du monde qui génère des attitudes c'est à dire les manières d'être envers les objets. La culture intériorisée tout comme la mentalité sont des éléments qui caractérisent l'identité de l'individu. Elles

sont des modèles et des représentations qui sont nécessaires pour la conception du monde de l'individu. :

Dans un ensemble culturel ainsi défini, deux aspects très différents doivent être distingués :

Les "produits culturels" C'est à dire, la face la plus visible de l'identité culturelle.

Il s'agit d'éléments tels que :

- la manière de s'habiller, la mode
- l'habitat, l'architecture, les monuments
- les rythmes de vie : l'heure du lever, du coucher, des repas
- les modes de production, les pratiques artisanales, agricoles, industrielles
- les productions artistiques, les objets d'art, les chants, les danses, les contes, la poésie
- la langue, ou plutôt ce qui dans la langue est le plus visible : Les mots, les accents, la graphie
- les fêtes et cérémonies
- les rites sociaux les plus visibles : la manière de se saluer, par exemple
- les rites religieux, etc.

La principale caractéristique des produits culturels est d'être plus visibles, voire plus attractifs que les éléments fondateurs dont ils sont l'expression matérielle. Détachés de leur contexte historique, ils sont aisément exportables, empruntables, visitables, par les autres cultures.

Quant au "procès culturel" de MALINOWSKI C'est à dire ce qui correspond à « l'aspect le plus caché, celui qui touche à la structuration intellectuelle, affective et symbolique du groupe concerné et qui n'est souvent perceptible que de l'intérieur, après une longue expérience de la part de l'observateur étranger. Certains l'appellent l'âme d'un peuple. »

Citons à titre d'exemple :

- la vision du monde, l'attitude générale face à la vie, la mort, les relations humaines.
- les modes de pensée (structuration de l'intelligence)
- les attitudes morales (codes de conduite, préceptes, normes, valeurs, interdits obligations)
- les principes éducatifs

-les croyances religieuses (ou athées)

-les réactions affectives, la grammaire et la syntaxe de la langue

Et, d'une manière générale, tout ce qui constitue le fondement de ce que nous avons appelé plus haut « les produits culturels »

Intéressons nous maintenant à l'identité communautaire ou encore à la notion d'appartenance communautaire que nous ont mentionnés nos enquêtés par rapport à l'utilisation des signes religieux. La question étant généralement de savoir comment tel ou tel comportement ou croyance peut se comprendre à partir des appartenances collectives et de la manière dont celles-ci sont vécues, intériorisées par telle ou telle personne.

### III.3.3 Les signes religieux : marqueurs des problèmes d'intégration et de différenciation.

Tout comme la culture, il n'y a pas de définitions précises de l'identité, c'est un concept ambigu qui renvoie en même temps à soi et à l'autre. Encore une fois, nous allons reprendre la définition que nous communique les sciences humaines à ce sujet : « *Ensemble de signification apposée par des acteurs sur une réalité physique et subjective, plus ou moins floue, de leurs mondes vécus, ensemble construit par un acteur.* » C'est donc un sens perçu, donné par chaque acteur au sujet de lui-même ou d'autres acteurs.

Cependant il est également souhaitable de rappeler l'identité décrite par GOFFMAN dans asile qui dit que « *l'identité est une articulation entre une « identité pour soi » [ce que l'auteur énonce comme « réelle »] et « une identité pour autrui » ou virtuelle.* La première forme d'identité rassemble les traits que l'on considère comme les éléments constitutifs de sa propre personnalité alors que la seconde caractérise le regard porté sur soi par autrui.

Quant à l'identité collective, voici la définition que nous donne Le Dictionnaire de sociologie c'est « aptitude d'une collectivité à se reconnaître comme groupe, vis à vis de l'extérieur du groupe, la construction d'une identité collective implique un mouvement de différenciation à partir duquel s'affirme l'autonomie collective. » Ainsi on

comprend que l'identité et différence vont de paires, ce sont deux notions qui ne peuvent être séparés. Elles sont significatives l'une pour l'autre.

La réponse fournit par nos enquêtés correspond à ce sentiment d'identité collective ; ce sentiment d'appartenance est en partie le résultat de processus d'intégration et d'assimilation des valeurs sociales car tout être humain vit dans un milieu social qui l'imprègne de son ambiance, de ses normes et de ses modèles.

Dans le cadre de notre étude, l'identité de l'appartenance au groupe fait référence à l'ethnicité, c'est à dire qu'il y a une conscience commune du sentiment d'appartenance à un groupe, c'est une identification, une construction de soi. L'ethnicité est une dimension fondamentale de l'identité de l'individu mais en même temps elle n'existe qu'en relation avec l'autre. D'ailleurs tout individu est inscrit dans un groupe qu'il le veuille ou non, et il est perçu et reconnu en tant que tel.

Au début du XXe siècle, le sociologue allemand Georg Simmel, fut l'un des premiers à aborder cette problématique. Simmel écrit dans *Digressions sur l'étranger* que c'est son appartenance au groupe qui « *fait que l'étranger est en même temps proche et distant [...] Mais, entre proximité et distance, surgit une tension particulière dès lors que la conscience que la communauté est tout à fait générale fait ressortir ce qui fait qu'elle n'est pas. Lorsque l'étranger est d'un pays, d'une ville, d'une race différente, ses caractéristiques individuelles ne sont pas perçues : on ne fait attention qu'à son origine étrangère, qu'il partage ou peut partager avec beaucoup d'autres. C'est pourquoi nous ne considérons pas les étrangers véritablement comme des individus, mais surtout comme des étrangers d'un type particulier : l'élément de distance n'est pas moins général, en ce qui les concerne, que l'élément de proximité.* »

Aussi genière VINSONNEAU nous précise que dans les sciences humaines et sociales, « l'usage du terme « identité » désigne généralement, non pas la « nature profonde » d'un individu ou d'un collectif en soi, mais la relation entre les appartenances collectives (c'est-à-dire le fait pour un individu de pouvoir être identifié au moyen de catégories sociales) et des personnalités individuelles (la manière dont chacun s'identifie lui-même). » Ainsi, les identités collectives (ensemble des

catégories qui identifient un individu à un moment donné, dans un lieu donné) et les identités individuelles (sentiment d'être tel ou tel, dans sa singularité) sont inséparables.

Lorsque aujourd'hui nous essayons de nous définir, nous essayons de nous différencier. En effet dans l'identification, il y a une part qui est rattaché aux caractères essentiels de ce qui nous est commun et d'autre part, il y a les caractères marquants la dissemblance avec autrui. C'est pour cela que l'identification d'où l'identité a deux sens : c'est l'action de s'identifier à quelque chose ou à quelqu'un et dans un deuxième temps, c'est l'action d'identifier quelque chose à certains signes pour pouvoir le ranger dans une catégorie de connaissance. Percevoir l'autre nous rappelle J.STOETZEL, « *c'est le classer dans certaines catégories culturelles significatives, c'est prendre conscience de son statut et de son rôle* »

En effet chaque société, chaque groupe, chaque individu possède selon Alex MUCCHIELLI un « répertoire d'identité » qui permet la reconnaissance de l'autre.

Quant à DURKHEIM il nous parle de l'identité communautaire, dans le sens que dans chacun de nous il existe, un être collectif et un être privé. « *L'être collectif correspond au système de valeurs, de sentiments et d'habitudes qui expriment en nous, non pas la personnalité mais le groupe dont nous faisons parties.* » Ainsi pour lui, l'identité communautaire est d'abord une participation affective à une identité collective, c'est un pilier constant de toute identité. Elle fonde le sentiment d'identité à travers le sentiment d'appartenance.

D'autre part, il est possible de se définir en énonçant les caractéristiques différentielles qui nous spécifient de tel ou tel autre individu. Ainsi l'identité différentielle est le résultat d'une comparaison entre les identités proches. Aussi, les individus ont une conscience immédiate de leur identité différentielle suivant le contexte. C'est pourquoi Alex MUCCHIELLI déclare qu'au test du « qui suis je » les femmes mentionnent le plus souvent leur appartenance sexuelle par rapport aux hommes, de même que les personnes de couleur s'identifient d'abord par leur appartenance raciale plus que les gens à peau claire, tout comme les juifs qui mettent en avant leur appartenance religieuse plus que les Chrétiens.



C'est ainsi que les fondements de l'identité d'un acteur pour d'autres acteurs se trouvent dans les identités de ces autres acteurs. Je n'existe que par la relation (relation qui peut être qualifiée de relation négative) que j'ai avec l'autre. Prenons en considération le fait que l'identité est une relation dialectique entre le moi et l'autre. Il n'y a pas d'identité sans l'autre. Par conséquent, lorsqu'on parle de l'identité propre, il faut également tenir compte de l'identité d'autrui. L'identité personnelle est basiquement produite par la culture qui nous socialise tandis que l'identité culturelle est fondée sur le sens d'appartenance à une communauté. Ainsi les méthodes de communication avec l'autre aussi bien par la parole, l'observation, voire même par le port de signes religieux est une manière de communiquer avec l'autre car cette communication a du sens pour celui qui l'émet. De même que la réception de cette communication prend sens par l'autre en fonction des contextes pertinents utilisés par le premier individu.

### **III.3.4 Les signes religieux : signes culturels exportables**

Dans ses cours sur le changement et modernité, François DE SINGLY nous explicite les difficultés rencontrées entre modernité 1 (après 1789) et modernité 2 (après 1960). Les sociétés antérieures sont régies par un temps répétitif d'où conviction par la croyance à un horizon d'attente planifié par le passé puisque tout est identique puisque répétitif.

Quant à la logique de la modernité 1, elle veut qu'il ait nouveauté mais avec une présence du passé cependant les individus sont concentrés sur le futur. Avec la modernité 1, on est passé du holisme à l'individualisme mais il y a juste les bases politiques de cette individualisation. Les gens n'ont pas les moyens d'être individuel. Les valeurs républicaines : Liberté, égalité, fraternité sont représentatifs de ce nouveau mode d'agissements. Dans la modernité 1, l'individu est avant tout citoyen, toutes les autres appartenances sont occultées. Il est vrai que nous n'avons pas tous la même identité mais chaque institution, chaque pays impose une identité commune afin de maintenir une certaine égalité entre tous les membres de la société. Dans la modernité 2, il y a mise en place d'un troisième temps, celui du présent. Et surtout on

revendique le droit à la différence, chaque être est unique, chacun a une identité propre et personnelle. Il y a invention de la logique de la différenciation avec rajout des dimensions identitaires et personnelles dans la modernité 2. Il y a le projet que chacun d'entre nous est unique d'où le fait que les gens souhaitent marquer leur différence par leur appartenance. Cela ne veut pas dire pour autant que les gens veuillent revenir aux sociétés holistes. Mais les gens ressentent le besoin de se démarquer des autres.

C'est pour cette raison qu'aujourd'hui le port du voile fait grand bruit : malgré la laïcité acceptée ou voulue par tous, les jeunes filles cherchent cependant à se différencier des autres en révélant une de leur identité. Alors qu'en modernité 1, les politiques avaient tendance à institutionnaliser les modèles à l'uniformisation du caractère dominant. Aujourd'hui, il y a revendication de la différence. L'égalité est un concept fort intéressant mais tout le monde sait que dans les faits nous nous sommes pas tous égaux. Ce qui est fort attrayant c'est que les personnes qui usent de « la carte de la différence » agissent par la notion de la liberté, liberté dans ma façon d'être moi, liberté d'être différente des autres. La modernité 2 est la réalisation du projet d'individuation que la modernité n'a mis en place que politiquement.

L'acculturation forcée dit BASTIDE est une situation créée par un groupe dominant sur un autre groupe. C'est le cas typique de la colonisation ; le groupe culturel dominant exerce de nombreuses pressions pour forcer le groupe colonisé à adopter une identité différente. Mais aujourd'hui en 2003, il y a le dessein de l'identité de résistance, soutenue par les acteurs qui se trouvent dans des positions dévalorisées ou stigmatisées par la logique de la domination dans la société.

Il y a une réaction contre la mondialisation qui estompe les identités. C'est-à-dire que tandis que l'identité qui légitime semble être en crise, les identités de résistance sont les formes actuelles pour construire l'identité, bien qu'elles dérivent vers les identités-projet c'est ce que nous commente CASTELLS dans *Le pouvoir de l'identité*, « *Les nouvelles identités-projet ne semblent pas venir des anciennes identités de la société civile de l'ère industrielle, mais du développement des identités actuelles de résistance. Je crois qu'il existe des raisons théoriques, et des arguments empiriques, pour ce parcours dans la formation de nouveaux sujets historiques.* »

Ce qui se passe aujourd'hui c'est le renversement du stigmate comme le souligne Michel WIEVIORKA dans *La différence*, les individus se mobilisent pour revendiquer leur appartenance à une identité collective plus ou moins disqualifiante, ils refusent la honte qui lui est attaché, ils rejettent la façon dont les dominants ont traité leurs parents ou leurs grands-parents. C'est pourquoi ils font le choix d'assumer publiquement une différence et signifient par leur engagement que le regard que porte sur eux la société ne doit plus être méprisante. Reprenons ici un passage de *La concurrence des victimes : Génocide, identité, reconnaissance* dont l'auteur est Jean-Michel CHAUMONT qui nous explicite le point de vue nouvellement adopté par la population juive « ainsi commence à s'opérer dans une effervescence confuse, une transformation de l'identité juive telle qu'elle se perpétue depuis des siècles que la honte d'être victime est retournée contre le monde qui l'infligeait que la tare de jadis est activement transformée en un emblème fièrement arboré. Du coup, le souci de s'identifier au modèle dominant disparaît et fait place à la revendication de la singularité. »

Enfin pour finir avisons-nous des travaux de Dominique SCHNAPPER sur *La communauté des citoyens* qui affirme que la diversité culturelle en tant que telle n'interdit pas la création d'une nation. « La citoyenneté à la différence de l'identité ethnique n'est pas fondée sur l'identité culturelle. La diversité objective, celle des langues, des religions et des cultures, n'est pas dans son principe incompatible avec la création d'un espace politique commun. » Elle atteste ainsi que l'existence des nations dépend de la capacité du projet politique à résoudre les rivalités et les conflits entre groupes sociaux, religieux, régionaux ou ethniques, selon des règles reconnues comme légitimes.

Le problème qui se pose est que les ethnies sont des groupes d'hommes qui se vivent comme les héritiers d'une communauté historique et culturelle et qui partagent la volonté de la maintenir. Elle précise que parce qu'il s'agit d'un processus, il faut tenir compte tous ensemble des conditions objectives et de leur intériorisation par les individus. L'appartenance et le sentiment national naissent de cette intériorisation d'un ensemble de modèles culturels et de valeurs communes spécifiques qui définissent une identité personnelle indissolublement liée à une identité collective. « La

*spécificité de l'État, de la nation démocratique lorsqu'elle est constituée, est que son action est légitimée par la communauté des citoyens. »*

Ainsi le port des signes religieux peut être interpréter de différentes manières, une réelle envie de monter son appartenance religieuse ( même si ce n'est pas la raison qu'ils nous fournissent nos enquêtés ) ou une manière de prendre une revanche sur le passé. On ne peut pas concevoir la sociologie sans l'Histoire, ce que se passe aujourd'hui est le résultat d'une action antérieure. Elle est réponse à cette action antérieure. Notre mémoire collective se façonne une histoire avec ses dimensions universelles. Mais à ce jour il est davantage question d'une histoire qui est en concurrence avec les mémoires. La mémoire collective n'est pas nécessairement une chose qui est tourné vers le passé, au contraire elle est associée aux trois dimensions constitutives de la différence culturelle, à l'individualisation mais aussi et surtout à l'identité de la subjectivité des acteurs. C'est pourquoi selon HALBAWCHS « *on se souvient qu'à condition de se placer au point de vue d'un ou plusieurs groupe et de se replacer dans un ou plusieurs courants de pensées collectives* »

## CONCLUSION GENERALE

### Les signes religieux comme démarqueur du sacré et du profane

**Le monde quotidien serait divisé entre deux univers profane et sacré. Mais la distinction entre ces deux mondes n'est pas tout à fait bien définie ni même bien délimitée. Cette séparation n'est en tout cas pas symétrique d'un individu à un autre.**

**Le sacré s'apparente toujours à une force mystérieuse, charmeuse et répulsive, bénéfique et néfaste. Cette représentation du sacré semble être universelle, constante. Ce sont les objets dans lesquels s'introduit le sacré qui changent selon les cultures, les sociétés, les individus. La dimension sacrée d'un lieu ou d'un objet semble en effet émaner des représentations et donc des interprétations que les individus, la société en font. Ceci explique pourquoi cette sacralité varie d'une religion à l'autre, d'une société à l'autre, d'un individu à l'autre. D'autre part, certains objets, les signes religieux, semblent contenir en eux une forte dimension sacrée, ayant ainsi la capacité à rendre sacré un lieu comme le foyer. En effet, les systèmes de représentation existant autour des signes religieux (de leurs symboles et de leurs utilisations) sont larges. Ainsi, les signes religieux donnent une dimension sacrée au lieu dans lequel ils sont cantonnés. Ils sont destinés à ceux qui participent aux cultes et rituels effectués dans le foyer. Au contraire, les signes transportés sont destinés à être interprétés par les pratiquants mais aussi par les néophytes, c'est à dire par les initiés et les non initiés. Ces interprétations changent donc selon l'initiation religieuse des personnes. Cela implique donc des impacts différents sur l'espace profane, les signes religieux n'étant pas tous interprétés comme sacrés. Ainsi, on peut comprendre l'impact du port du voile qui a une forte connotation religieuse, sacrée, et qui est porté dans des espaces destinés à rester profanes. Néanmoins, il est important de souligner que la mobilisation des signes religieux ne manifeste pas constamment une volonté de la part des individus d'exposer leur appartenance religieuse. En effet, l'utilisation des signes religieux s'insère dans un système de normes.**

Les signes religieux inscrits dans un système de normes intériorisé, appliqué et dévié

Les signes religieux et les pratiques qui leur sont associées sont intériorisés chez l'individu en tant que normes. Cette intériorisation se fait par le biais du processus de socialisation que chacun d'entre nous a reçu par sa famille, par sa communauté ou encore par sa culture.

Il existe cependant différents degrés de pratique, que chacun évalue personnellement. Ainsi, pour l'application des mêmes pratiques, deux individus n'auront pas forcément la même estimation de leur implication dans le culte. Les normes sont appliquées différemment en fonction des personnes, et chacun ajuste sa pratique à ses priorités de la vie quotidienne et à son emploi du temps. Il existe à la fois des normes de praticité, des normes de normativité et des normes de transgression.

Les signes religieux comme référents symboliques d'un langage silencieux

C'est pourquoi les signes religieux sont considérés comme des symboles référents à un ensemble de rites puisqu'ils participent à la fois comme agent de mise en relation entre ces deux mondes mais aussi comme vecteur de séparation entre le sacré et le profane.

Curieuse dialectique du sacré qui en même temps sépare et joue sur la relation entre ces deux univers. Dialectique d'autant plus forte et paradoxale qu'un symbole ou signe religieux n'est jamais qu'un morceau de rite, et un rite un assemblage et une mise en contexte de symboles. Il n'existe pas de symbole isolé, ils ne prennent leur sens qu'en entrant dans une structure signifiante.

La raison pour laquelle les symboles ou encore les signes se retrouvent mobilisés dans une communauté religieuse ou par des individus semblent être un besoin de communication intra-communautaire et intra-individuelle. Ces signes entrent dans une logique de présentation de soi. Or tel symbole pris dans le contexte d'une religion ou d'une idéologie signifiera autre chose que ce qu'il signifie dans le contexte d'une autre.

Les conflits et tensions naissent non de leur utilisation mais de l'interprétation faite de cette utilisation.

Les individus par le port ou non des signes religieux communiquent avec autrui, c'est une manière de s'exprimer, le non verbal est aussi expressif voire plus expressif que l'échange verbal dans l'interaction avec l'autre. Les signes religieux participent pleinement à un langage silencieux [Hall, 1950].

C'est pourquoi nous pouvons dire que le port des signes religieux est une manière de communiquer avec l'autre car cette communication a du sens pour celui qui l'émet.

De même que cette communication prend sens par l'autre en fonction des contextes pertinents utilisés par le premier individu. Je communique avec l'autre en me présentant ou en m'identifiant en tant de telle ou telle personne. Mon identité personnelle n'existe que par la relation que j'ai avec l'autre. Il n'y a pas d'identité sans l'autre. Prenons en considération le fait que l'identité est une relation naturelle entre le moi et l'autre. Par conséquent, lorsqu'on parle de l'identité propre, il faut également tenir compte de l'identité d'autrui.

Mais ce langage silencieux, il y a plusieurs schémas communicationnels qui se traduisent par :

- **L'intolérance :** Je refuse pour moi tout ou partie des traits culturels de mon interlocuteur et je lui dénie le droit de les posséder, de les entretenir et de les développer. Je peux même aller jusqu'à chercher à détruire ou neutraliser les manifestations de ces traits culturels.
- **La tolérance :** Je ne suis pas séduit par tout ou partie des traits culturels de mon interlocuteur, mais je ne vois pas d'inconvénient à ce que ce dernier les possède, les entretienne et même les développe tant qu'ils ne s'opposent pas à l'expression de ma propre culture et à la satisfaction de mes besoins
- **La reconnaissance :** Je trouve intéressant, sympathique ou tout simplement normal que mon interlocuteur pratique tel ou tel trait culturel (habit, langue, rite, etc.). Moi-même, je ne peux pas ou ne veux pas l'adopter, pour des raisons diverses : je tiens à la cohérence de ma propre culture. Mais je reconnais à mon interlocuteur un droit

**inaliénable à pratiquer sa culture et je ferais mon possible pour qu'il puisse l'exercer.**

- **L'appropriation ou assimilation : Je suis séduit par un trait culturel de mon interlocuteur et je le fais mien (j'apprends sa langue, je m'habille à sa mode, etc.).**

**Deux solutions s'offrent à moi :**

- **Je nie le trait culturel antérieur, soit en l'abandonnant purement et simplement, soit en le combattant et en détruisant ses manifestations les plus visibles : « je brûle ce que j'avais adoré » mais ceci peut aussi s'expliquer par une autre forme d'intolérance.**
- **Je cumule le nouveau trait culturel avec l'ancien, soit en jouant sur les deux registres selon les circonstances, soit en amalgamant les deux éléments dans un nouvel ensemble, plus ou moins cohérent**

**Enfin pour conclure nous pouvons ajouter que l'appartenance et le sentiment national naissent de cette intériorisation d'un ensemble de modèles culturels et de valeurs communes spécifiques qui définissent une identité personnelle indissolublement liée à une identité collective.**



## ANNEXES

### Bibliographie

- ARON Raymond, *Les étapes de la pensée sociologique*, 1976, Gallimard, collection Tel, 663p**
- BASTIDE.R, *Anthropologie appliquée*, Paris, réed. stock, 1998**
- BEAUD.S et WEBER.F, *Guide de l'enquête de terrain*, Paris, La découverte, 1997**
- BECKER Howard S., *Oustersiders, étude de sociologie de la déviance*, Métailier, paris, 1985**
- BENKHEIRA Mohammed H. *L'amour de la loi : essai sur la normativité en islâm*, PUF, Paris**
- BOUDON.R, *Dictionnaire de sociologie*, Paris, Larousse Bordas, 1998**
- CASTELLS.M, *le pouvoir de l'identité*, Paris, Fayard, 1986.**
- CAILLOIS Roger, *L'homme et le sacré*, 1950, (1ère éd. : 1939), Paris, Gallimard**
- CHAUMONT.J-M, *La concurrence des victimes : Génocide, identité, reconnaissance*, Paris, la découverte, 1997.**
- CUCHE.D, *La notion de culture dans les sciences sociales*, Paris, La découverte, 1996**
- DE SINGLY.F, *Les uns avec les autres*, Paris, Armand Colin, 2003**
- DUBAR.C, *La socialisation. Construction des identités sociales et professionnelles*, Paris, Armand Colin, 1991**
- DURAND Claude, PICHON Alain, *La puissance des normes*, L'harmattan, Collection Logiques sociales, Paris, 2003**
- DURAND Gilbert, *Les grands textes de la sociologie moderne*, 1969, Paris, Bordas, collection Georges Pascal, 322p**
- DURKHEIM Emile, *Les formes élémentaires de la vie religieuse*, 1968, (1ère éd : 1912), Paris, PUF**
- ELIADE M, *Le sacré et le profane*, 1987, Paris, Gallimard, collection Folio, 185 p,**
- ELIADE Mircea, *Traité d'histoire des religions*, 1949, Paris, Payot**

- GOFFMAN.E, *Stigmaté*, Paris, Minuit, 1975**
- GOFFMAN.I, *Asile*, Paris, Minuit, 1968**
- HALBWACHS.M, *La mémoire collective*, Paris, PUF, 1950**
- ISAMBERT F-A, *Le sens du sacré*, 1982, éditions de Minuit, collection Le sens commun, 315 p**
- KAUFMANN.J-C, *Rôle et identité : l'exemple de l'entrée en couple*, cahiers internationaux de sociologie, 1994**
- LE HUU-KHOA, *Les Vietnamiens en France : insertion et identité*, Paris, l'Harmattan, 1980**
- MAISONNEUVE Jean, *Les conduites rituelles, Que sais-je ?*, PUF, 2e éd corrigé 1995**
- MARTIN J-B et PALANTINE F, *Corps, religion, société*, 1991, Lyon, presses universitaires de Lyon, 132 p**
- MENSCHING Gustav, *Sociologie religieuse*, 1951, traduction française Paris, Payot**
- MUCCHIELLI.A, *Les réactions de défense dans les relations inter individuelles*, Paris, ESF, 1980**
- MUCCHIELLI.A, *L'identité*, Paris, PUF, que sais-je, 1986**
- RAULIN.A, *Anthropologie urbaine*, Paris, Armand colin, Cursus, 2001**
- RIVIERE Claude, *Socio-anthropologie des religions*, 1997, Paris, Armand Collin, Cursus, 191 p**
- SCHNAPPER. D, *La communauté des citoyens, sur l'idée moderne de nation*, Paris, Gallimard nrf essais, 1994**
- SIMMEL.G, *Digression sur l'étranger*, dans l'école de Chicago. Naissance de l'écologie urbaine, Paris, Aubier, 1908**
- TAYLOR.C, *Les sources du moi : la formation de l'identité moderne*, Paris, Seuil, 1998**
- VAN GENNEP (P), *Les rites de passage*, Mouton, 1969**
- VINSONNEAU.G, *L'identité culturelle*, Paris, Armand Colin, Collection U. Série Psychologie, 2002**

WACH Joachim, *Sociologie de la religion*, 1955 (1ère éd allemande :1931),  
traduction française Paris, Payot

WIEVIORKA.M, *La différence*, Paris, Balland, voix et regards, 2000

WIEVIORKA.M, *Une société fragmentée*, Paris, La découverte, 1996

## Guide d'entretien

### I – LA PROFESSION

#### 1.1) Votre profession

Qu'elle est votre profession ?

##### DESCRIPTION

- En quoi consiste-t-elle précisément ?

- Les différentes tâches ?

- Où ?

- Quand avez-vous débuté ?

- Travaillez vous pour quelqu'un ? Savez-vous s'il pratique une religion ?

Comment le savez-vous ?

- Comment avez-vous trouvé cet emploi ?

-Pensiez-vous exercer cette profession plus jeune ?

- Est-ce que votre travail vous plaît ? Pourquoi ?

#### 1.2) Rythme de travail

Heure/ semaine ? Dans l'année ? Les vacances ? Les jours fériés ?

Pour quelles occasions prenez-vous des vacances ?

- Quels jours ?

- Quels jours ne travaillez-vous pas ?

- Pourquoi ?

#### 1.3) Les collègues

- Seul ou en équipe ?

- Combien de collègues ?

- Quels sont vos rapports avec vos collègues ?

- Sont-ils en même temps pour vous des amis ?

- De quelle personne vous sentez-vous le plus proche dans votre milieu professionnel ?

- Raison religieuse ? Ou autre ?

#### 1.4) Les clients

- Contacts avec une clientèle ?

- Exigeante ?

- Rapport avec la religion ?

139

## **II – LA RELIGION**

### **2.1) Votre religion**

- De quelle religion êtes-vous ?
- Pratiquant ?
- Une définition brève de votre religion ?
- Comment avez-vous été amené à pratiquer la religion ?

### **2.2) La famille**

- Vos parents sont-ils de la même religion que vous ?
- Pratiquante ?
- Le plus pratiquant dans votre famille ?
  - Comment cela se voit-il ?
- Qui au contraire est le moins pratiquant ?
  - Comment cela se voit-il ?

### **2.3) Rites religieux**

- Participez-vous à des rituels religieux ? Lesquels ? Quand ? Avec qui ? Où ?

#### **Au quotidien ?**

- Est-ce que vous faites des prières/ ou actes religieux tous les jours ?
  - Combien de fois par jour ?
  - Où ?
  - D'autres rituels religieux de manière quotidienne ?
- Lesquels ?
- Pouvez-vous me le décrire ?
  
- Facile à suivre dans la vie de tous les jours ?
  - Y a-t-il des obligations ou des interdits ?
    - Lesquels ?
    - Trouvez-vous cela contraignant quelques fois ?

#### **Hebdomadaire ?**

- Lequel ou lesquels ?
- Quel(s) jour(s) en particulier ?
- En quoi consiste(nt) ce(s) rituel(s) ?
  - Où a-t-il lieu ?
- Quel est le jour du seigneur ?
- Cela ne change-t-il pas votre emploi du temps professionnel ?

#### **Fêtes annuelles ?**

- Combien décompter vous de fêtes religieuses ?
  - Quels sont leurs noms ?

- Y a t-il une fête plus importante que toutes les autres ?
- Description de ce que vous faites ?
- Fête collective ?
- Est-ce que tout le monde peut y participer ?
- Pour quelle raison une personne serait refusée ?
- Rassemblez pour prier ?
  - Pour manger ?
  - Pour autre chose peut-être ?
- Avec qui ?
- Locomotion ?

#### **2.4) Tenues vestimentaires**

- Comment vous habillez-vous ?
- Vous faites-vous beau ?
- Y a t-il des vêtements de circonstances ?
- Y a t-il des prédispositions précises pour la préparez ?

#### **2.5) Le culte**

- Lieu de culte ?
- Fréquence ? Jour, semaine, année ?
- Comment vous habillez-vous ?
- Avec qui y allez-vous ?
- Locomotion ?
  
- A la maison ?
- Objets religieux présents dans votre maison ?
- Où ?
- Description ?
- Usage ?
- Fréquence ?

### **III – LES SIGNES RELIGIEUX**

#### **3.1) Identification**

- Portez-vous ou possédez-vous un ou plusieurs signes religieux ?
- Lesquels ?
- A quelles occasions ?
- Description ?
- Différents ?

#### **3.2) Acquisition**

##### **Le premier signe**

- Aspect
- Description ?
- Comment acquis ? (achat, cadeau, transmission)

- Quelle occasion ?
- Neuf / dons ?
- A appartenu à un autre ?
- Où ?

Accompagner ? (si acheter)

En avez-vous plusieurs ? pourquoi ? Ont-ils tous la même valeur ? (valeur monétaire/affective...)

**Le dernier signe**

- Aspect
- Description ?
- Comment acquis ?
- Quelle occasion ?
- Neuf ?
- Où ?
- Accompagner ? (si acheter)
- Encore porter ?

**3.3) Utilisation**

- Tous les jours ?
- Lesquels ?
- Comment ?
- Où ?
- Sur lieu de travail ?
- Sport ?
- Dormez ?

- Signe à port occasionnel ?

- Quand ?
- Comment ?
- Où ?

...

**La manière de le porter**

- Signe apparent ?

Si oui : Parce que vous le trouvez beau ?

Parce que vous avez envie que les autres le voient ?

Parce que c'est dans la tradition ?

Si non : Parce que vous ne tenez pas à ce que les autres le voient ?

- Plusieurs manières de le porter ?

- Lesquelles ?
- Description ?

**Significations différentes ?**

Portez-le-vous à même le corps ? Pourquoi ?

- Comment est-ce qu'on l'accroche ?
- Ca tient bien ?

- Encombrant ?
- Hygiène spécifique ?
- Esthétique ?
- La couleur ? Le motif ? La matière ?

Autre signe ?

**Le rangement**

- Où le rangez-vous ? Pourquoi ?
- Est-il toujours rangé au même endroit ?

**Jette-on un signe religieux ?**

- Avez-vous des signes religieux que vous ayez porté et que vous ne portez plus ? pourquoi ?
- Où mettez-vous les signes que vous ne portez plus ?
- Avez-vous déjà offert des signes religieux ? A qui ? Dans quelles circonstances ?
- Peut-on jeter à la poubelle un signe religieux ? Pourquoi ?

**IV - Perception des signes religieux des autres dans la profession**

**4.1) Les collègues de même religion**

- Même religion que vous ?
- Comment le savez-vous ?
- Portent-ils des signes apparents ?
  - Lesquels ?
  - Comment ?
  - Tous les jours ?
  - Vu sur quelqu'un d'autre ?
    - Où ?
    - Quand ?
- Que pensez-vous des signes qu'ils portent ?
- Pourquoi pensez-vous qu'ils portent ces signes là ?

**4.2 ) Collègues de religions différentes**

- Une religion différente de la votre ?
- Comment le savez-vous ?
- Portent-ils des signes apparents ?
  - Lesquels ?
  - Comment ?
  - Les portent-ils tous les jours ?
  - Lesquels sont pour vous les plus visibles ?
    - Les moins visibles ?
  - Comment savez-vous que ce sont des signes religieux ?
  - Les aviez-vous déjà vus sur quelqu'un d'autre ?
    - Où ?

- Quand ?
- Vos collègues ont-ils des pratiques quotidiennes qui sont liées à leur religion ?
  - Au niveau alimentaire ?
  - Vestimentaire ?
  - Au niveau de l'emploi du temps ?
- Que savez-vous de ces pratiques ?
- Comment en avez-vous été informé ?
- Vos collègues vous parlent-ils de leur religion ou bien est-ce gênant ?
  - Si oui, à quelles occasions ?
  - Si non, pourquoi est-ce tabou ?

#### 4.3 ) Relationnel

- Est-ce que la religion joue sur vos relations ?
- Avez-vous plus d'affinités avec les personnes de votre religion ?
- Pensez-vous que le signe religieux peut avoir une influence sur les rapports sociaux ?
- Que pensez-vous du voile islamique dont le port fait aujourd'hui polémiquer ? Pensez-vous que son port est équivalent au fait de porter la croix ou la kippa ?

#### 4.4 ) Perception

- Est-ce que la présence de ces signes vous semble gênante ?
- Comment percevez-vous ces religions ?
- En quoi les trouvez-vous différentes de la votre ?
- Citez les signes des autres religions ?
- Que pensez-vous du voile islamique dont le port fait aujourd'hui polémiquer ?
- Pensez-vous que son port est équivalent au fait de porter la croix ou la kippa ?

### V – FICHE SIGNALETIQUE

- Age ?
- Sexe ?
- Lieu de naissance ?
  - S'il ne s'agit pas de la France, quand êtes-vous venu en France ?
  - Eventuellement, nationalité ?
- Situation familiale ?
  - Si vous avez un conjoint, est-il de la même religion que vous ?
- Lieu d'habitation ?
- Avez-vous déjà vécu à l'étranger ?
  - Où ?
  - Quand ?
  - Combien de temps ?
- Chez qui ?
- Relation ?
- Religion ?
  - Est-ce que vous avez fait des études ?



- Quelle discipline ?
- Pendant combien de temps ?
- Quelle est (ou était) la profession de vos parents ?
  - Père :
  - Mère :